

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

**DIRECTION DU SUIVI DES OPERATIONS
FINANCIERES DE L'ETAT**



BURKINA FASO

**La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons**

**RAPPORT D'ANALYSE GLOBAL DES
OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT
(RAGOFE)
Période 2019-2023**

Décembre 2024

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

**DIRECTION DU SUIVI DES OPERATIONS
FINANCIERES DE L'ETAT**



BURKINA FASO

**La Patrie ou la Mort,
nous Vaincrons**

RAPPORT D'ANALYSE GLOBAL DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (RAGOFE) Période 2019-2023

Décembre 2024

AVANT PROPOS



La Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) joue

un rôle très important dans la gouvernance économique et financière de notre pays. Elle contribue notamment à la formulation des politiques budgétaires, à leur exécution et à la reddition des comptes.

Ainsi, dans le but d'assurer une large diffusion de l'information sur l'exécution des opérations financières de l'Administration centrale budgétaire, des Unités extrabudgétaires, des Collectivités territoriales et des Organismes de protection sociale, la DGTCP élabore, depuis 2021, le Rapport d'analyse global des opérations financières de l'Etat (RAGOFE).

Le présent rapport qui analyse le niveau et l'évolution des opérations financières des administrations publiques de 2019 à 2023 contribue à une meilleure orientation des actions des décideurs pour des résultats substantiels en vue d'assurer un impact socio-économique durable au bénéfice des populations.

Les opérations financières analysées ont été compilées suivant les normes et standards internationaux en matière de production des

statistiques de finances publiques, en l'occurrence ceux du Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP), édition 2014.

Ce rapport a été élaboré suivant un processus participatif. Aussi me paraît-il opportun d'adresser mes sincères remerciements à tous les acteurs internes et externes pour les efforts consentis en vue d'assurer la collecte des données, la production et l'analyse des Tableaux des opérations financières des différents sous-secteurs des Administrations publiques dans des conditions bien souvent difficiles.

Pour l'amélioration des éditions futures, toutes observations et suggestions seraient les bienvenues.

**Le Directeur Général du Trésor
et de la Comptabilité Publique**

Bruno R. BAMOUNI

The image shows a blue ink signature over a circular official stamp. The stamp contains the text: "Ministère de l'Économie et des Finances", "TRÉSOR PUBLIC", "Le Directeur Général", and "BURKINA FASO".

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	i
SOMMAIRE.....	viii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES GRAPHIQUES	xii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)	3
CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES UNITES EXTRA-BUDGETAIRES (TOF-UEB).....	14
CHAPITRE III: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)	24
CHAPITRE IV: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)	40
CONCLUSION	54
ANNEXES	a
TABLE DES MATIERES.....	mm

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC	: Administration Centrale
ACB	: Administration Centrale Budgétaire
ACCT	: Agence Comptable Centrale du Trésor
ADCT	: Agence nationale d'appui au Développement des Collectivités Territoriales
ANANF	: Acquisition Nette d'Actifs Non Financiers
CARFO	: Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
CNPE	: Comité National de Politique Economique
CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CT	: Collectivité Territoriale
DDP	: Direction de la Dette Publique
DELF	: Direction des Etudes et de la Législation Financière
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DSOFE	: Direction du Suivi des Opérations Financières de l'Etat
EPE	: Établissement Public de l'Etat
EPS	: Etablissements Publics de Santé
FMDL	Fonds minier pour le développement local
FMI	: Fonds Monétaire International
GIP	: Groupement d'Intérêt Public
MSFP	: Manuel de Statistiques de Finances Publiques
OPS	: Organisme de Protection Sociale
PACT	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales
PND RP	: Projet National de Développement Rural Productif
SFP	: Statistiques de Finances Publiques
SONABHY	: Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures
TOF	: Tableau des Opérations Financières
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat

UEB : Unité Extra-Budgétaire

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de quelques ratios caractéristiques (en %)	13
Tableau 2 : Tableau des opérations financières de l'Administration Centrale budgétaire (en milliards de FCFA)	b
Tableau 3 : Tableau des opérations financières des Unités Extrabudgétaires (en milliards de F CFA)	h
Tableau 4 : Tableau des opérations financières des Collectivités Territoriales (en milliards de F CFA)	o
Tableau 5 : Tableau des opérations financières de la CNSS (en milliards de F CFA)	x
Tableau 6 : Tableau des opérations financières de la CARFO (en milliards de FCFA) ...	jj
Tableau 7 : Taux de couverture des données collectées	w
Tableau 8 : Comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014	y

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)	3
Graphique 2 : Evolution des composantes des dépenses (en milliards FCFA)	6
Graphique 3: Evolution des charges (en milliards FCFA).....	7
Graphique 4 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en milliards FCFA).....	9
Graphique 5: Evolution des transactions sur actifs financiers et passifs (en milliards FCFA).....	11
Graphique 6 : Evolution du solde net de gestion et du besoin de financement (en milliards FCFA)	12
Graphique 7 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)	15
Graphique 8 : Recettes par secteurs d'activités en 2023 (en milliards FCFA).....	16
Graphique 9 : Evolution des dépenses par nature des UEB de 2019 à 2023 (en milliards FCFA).....	17
Graphique 10 : Dépenses par secteur d'activités en 2023 (en milliards FCFA).....	18
Graphique 11 : Structure des charges en moyenne annuelle (en milliards FCFA)	19
Graphique 12 : Structure des actifs non financiers moyenne annuelle de 2019-2023 (%)	20
Graphique 13 : Acquisitions nettes d'actifs non financiers les plus représentatives en 2023 (en milliards FCFA).....	20
Graphique 14 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs de 2019 à 2023 (en milliards FCFA).....	21
Graphique 15 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-UEB (en milliards FCFA).....	22
Graphique 16 : Solde par secteurs d'activités en 2023 (en milliards FCFA)	23
Graphique 17: Evolution des recettes par nature (en millions FCFA)	24
Graphique 18: Evolution de la structure des recettes par nature (en %)	25
Graphique 19: Structure des recettes par nature (en %)	27
Graphique 20: Evolution des dépenses par nature des CT (en milliards FCFA)	28
Graphique 21 : Structure des dépenses des CT (en %).....	28
Graphique 22: Structure des charges des CT en 2023	29
Graphique 23: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)	30

Graphique 24: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA).....	31
Graphique 25 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-CT (en milliards FCFA)	32
Graphique 26: Evolution des recettes par type de CT (en milliards FCFA).....	33
Graphique 27: Evolution de la structure des recettes par type de collectivités territoriales (en %)	33
Graphique 28: Evolution des dépenses par type de CT (en milliards FCFA).....	34
Graphique 29: Evolution de la structure des dépenses par type de CT (en %).....	35
Graphique 30: Evolution des charges par type de CT (en milliards FCFA).....	36
Graphique 31: Evolution des transactions sur actifs non financiers par type de collectivités territoriales (en milliards FCFA).....	37
Graphique 32: Transactions sur actifs financiers et passifs par type de CT (en milliards FCFA).....	38
Graphique 33: Evolution des soldes nets de gestion et des capacités/besoins de financement par type de CT (en milliards FCFA)	39
Graphique 34: Evolution des recettes (en milliards FCFA).....	41
Graphique 35 : Evolution des charges les plus représentatives (en milliards FCFA)	43
Graphique 36 : Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)	44
Graphique 37: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers (en milliards FCFA)	45
Graphique 38: Evolution des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA).....	46
Graphique 39 : Solde net de gestion et capacité de financement (en milliards FCFA) ...	47
Graphique 40: Evolution des recettes de la CARFO (en milliards FCFA)	48
Graphique 41: Evolution des charges de la CARFO (en milliards FCFA)	50
Graphique 42: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)	51
Graphique 43: Evolution des transactions sur actifs financiers (en milliards FCFA)	52
Graphique 44: Evolution des transactions sur passifs de la CARFO (en milliards FCFA)	53
Graphique 45 : Capacité de financement et solde net de gestion (en milliards FCFA)...	53

RESUME ANALYTIQUE

Le présent rapport a pour objectif de rendre compte de l'exécution des opérations financières des unités d'Administrations publiques du Burkina Faso, conformément à la méthodologie du Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014). Ces unités sont constituées de l'Administration centrale budgétaire (ACB), des Unités extra-budgétaires (UEB), des Collectivités territoriales (CT) et des Organismes de protection sociale (OPS) que sont la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

L'analyse des opérations financières a été faite sur la période 2019-2023 pour l'ensemble des unités.

Pour l'Administration centrale budgétaire, le solde net de gestion est resté positif sur la période 2019-2023, sauf en 2022. En effet, il s'est établi à 159,97 milliards FCFA en moyenne annuelle avec le niveau le plus important enregistré en 2023 (428,17 milliards FCFA) et le plus faible en 2022 (-73,84 milliards FCFA).

Quant au besoin de financement, s'affichant à 317,72 milliards FCFA en 2019, plus faible niveau de la période, il s'est détérioré au cours de la période pour se situer à 1 282,68 milliards FCFA en 2022 avant de s'améliorer en 2023 en s'établissant à 832,07 milliards FCFA.

Concernant les Unités extra-budgétaires, le solde net de gestion, tout en étant positif, est passé de 58,25 milliards FCFA en 2019 à 30,06 milliards FCFA en 2023. Sur la période 2019-2022, il ressort une capacité de financement en moyenne annuelle de 18,69 milliards FCFA.

S'agissant des Collectivités territoriales, le solde net de gestion est resté positif sur l'ensemble de la période traduisant que les recettes des CT couvrent toutes leurs charges. Il est passé de 67,00 milliards FCFA en 2019 à 99,90 milliards FCFA en 2023, soit une hausse 10,50%. Le solde « capacité de financement/besoins de financement » des CT affiche un niveau moyen annuel de 23,52 milliards FCFA sur la période. Toutefois, l'année 2022 enregistre un besoin de financement de 1,06 milliard FCFA.

Quant aux Organismes de protection sociale, le solde net de gestion et la capacité de financement de la CNSS ont connu une amélioration continue passant respectivement de 66,78 milliards FCFA en 2019 à 120,26 milliards FCFA en 2023 (+15,84% en moyenne annuelle) et de 63,10 milliards FCFA en 2019 à 119,89 milliards FCFA en 2023 (+17,40% en moyenne annuelle).

Pour la CARFO, avec une amélioration continue de 12,12% en moyenne par an, le solde net de gestion s'est établi à 28,20 milliards FCFA en 2023. Sa capacité de financement s'est située à 28,47 milliards FCFA en 2023 contre 17,18 milliards FCFA en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 13,45%.

INTRODUCTION

Les Statistiques de finances publiques (SFP) mesurent en termes financiers les activités des administrations publiques d'un pays sur une période donnée. Elles sont utiles aux gouvernants et aux autres utilisateurs pour cerner la situation économique, mesurer la stabilité et la viabilité des finances publiques et leurs impacts sur les autres secteurs économiques.

Sur la période 2019-2023, l'activité économique a été sujette à de multiples chocs provenant de l'environnement international, régional et national.

Au niveau international et régional, ces chocs sont en lien avec la survenue de la pandémie de la COVID-19, la recrudescence des tensions géopolitiques et la crise Russo-ukrainienne qui ont perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et entraîné l'inflation élevée et son corolaire de durcissement des conditions financières. A ces facteurs s'ajoutent la situation socio politique dans la sous-région ouest africaine ainsi que la suspension post-covid du pacte de convergence, de solidarité, de croissance et de stabilité de l'UEMOA.

Au plan national, l'activité économique, influencée par les soubresauts de l'environnement international, s'est déroulée dans un contexte de hauts défis sécuritaires en lien avec la persistance des attaques terroristes que connaît le pays depuis 2015, entraînant une crise humanitaire et l'avènement de transition politique. En outre, le contexte national, en plus des effets de la COVID, a été caractérisé par une forte inflation en 2022 qui a donné lieu à des mesures de soutien du gouvernement doublées d'un relèvement des taux directeurs de la BCEAO pour contrer la hausse des prix. Toutefois, l'activité économique a fait preuve de résilience sur la période, affichant en moyenne un taux croissance de 4,0%.

Ces différents facteurs internes et externes ont affecté les finances publiques tant au niveau de la mobilisation des ressources que de l'exécution des dépenses.

En dépit des contraintes qui ont pesé sur l'exécution des finances publiques au cours de la période, le Gouvernement a engagé des réformes tant au niveau de la mobilisation des ressources que de la rationalisation des dépenses.

Ce rapport revêt un intérêt capital à plusieurs titres. Il permet de :

- faire ressortir les facteurs explicatifs des différentes évolutions des agrégats de finances publiques ainsi que les mesures qui les sous-tendent ;

- mettre en exergue les différents soldes caractéristiques ;
- servir de base pour la diffusion des SFP conformément aux normes et standards internationaux.

Ce document décrit la situation des opérations financières des Unités d'administrations publiques sur la période 2019-2023. Il s'articule autour de quatre (04) chapitres : i) Analyse du Tableau des opérations financières de l'administration centrale budgétaire (TOF-ACB), ii) Analyse du Tableau des opérations financières des unités extra-budgétaires (TOF-UEB), iii) Analyse du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales (TOF-CT), iv) Analyse du Tableau des opérations financières des organismes de protection sociale (TOF-OPS).

CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)

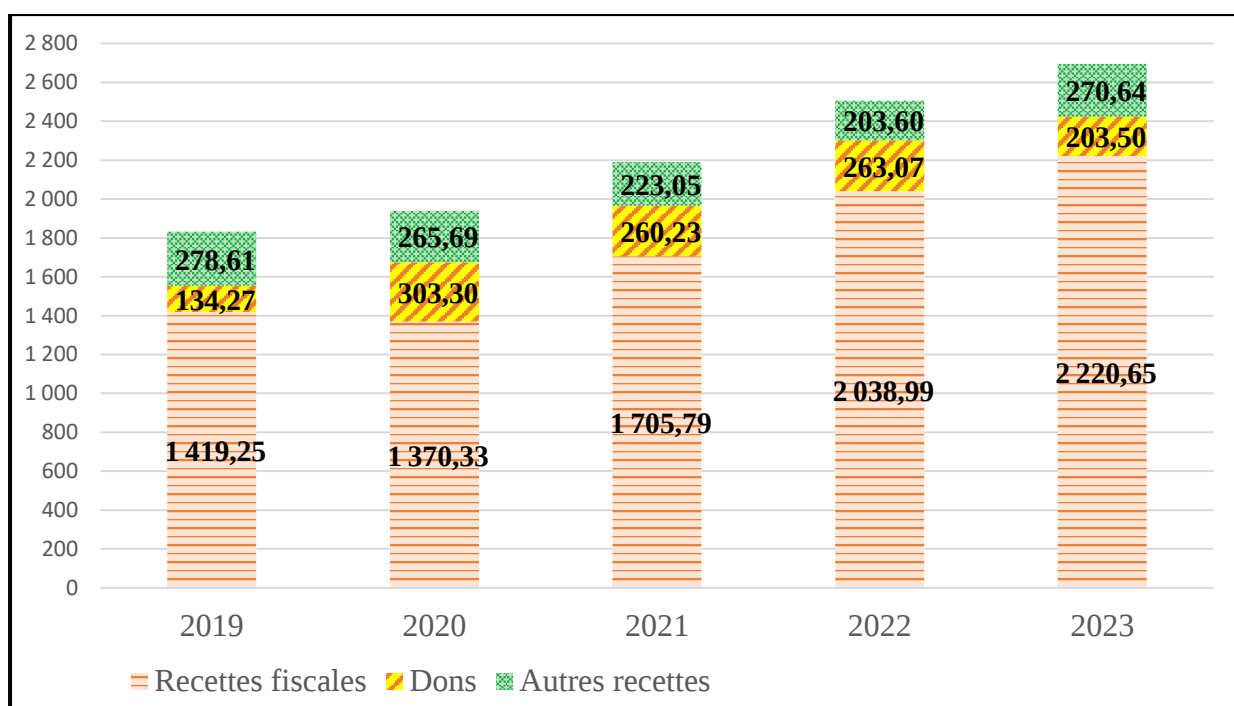
La présente analyse se focalise sur l'évolution des recettes, des dépenses, des transactions sur actifs financiers et passifs, des soldes caractéristiques ainsi que des ratios macroéconomiques en lien avec le TOF-ACB.

I.1- Recettes

Les recettes sont passées de 1 832,14 milliards FCFA en 2019 à 2 694,79 milliards FCFA en 2023, soit un taux de progression annuel moyen de 10,13%. Elles représentent, sur la période, en moyenne 20,36% du PIB¹.

Les recettes par nature sont déclinées dans le graphique suivant.

Graphique 1 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, décembre 2024

Les natures de recettes recouvrées par l'Administration centrale budgétaire sont les recettes fiscales, les dons et les autres recettes.

¹ Le PIB utilisé provient des données du budget économique d'août 2024, DGEP

Les recettes fiscales qui représentent en moyenne 77,97% des recettes sur la période, ont augmenté en moyenne annuelle de 11,84% sur la période 2019-2023. Elles sont passées de 1 419,25 milliards FCFA en 2019 à 2 220,65 milliards FCFA en 2023. Toutefois, elles ont enregistré un repli de 3,45% en 2020 par rapport à 2019. Ce repli s'explique essentiellement par le ralentissement de l'activité économique dû à la survenue de la COVID 19 et les mesures fiscales prises par l'Etat pour contrer les effets de cette pandémie ainsi que l'impact de la situation sécuritaire difficile.

En 2023, les recettes fiscales se sont accrues de 8,91% par rapport à 2022 et représentent 82,41% de l'ensemble des recettes. Cet accroissement est attribuable à la mise en œuvre des réformes, notamment la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale et douanière (opérationnalisation de la plateforme de recouvrement, la mise en œuvre de la facture normalisée au niveau du Régime du bénéfice réel simplifié d'imposition (RSI) et du Régime du bénéfice réel normal d'imposition (RNI), la mise en place de e-cadastre, etc.).

En plus de la modernisation, des actions ont été menées par les différentes régies. Ainsi, au niveau de la fiscalité intérieure, l'administration a procédé entre autres à l'organisation des campagnes de recouvrement forcé dans toutes les unités de recouvrement, la mise en place des comités d'apurement des arriérés fiscaux pour leur consolidation et leur recouvrement, etc. Pour ce qui est de la fiscalité de porte, les actions ont porté sur l'amélioration de la prise en charge des marchandises, le renforcement de la lutte contre la fraude à travers notamment l'intensification des contrôles (après dédouanement, en entreprises et conjoints), l'organisation des opérations de bouclage et la mise en œuvre de l'identification du principal obligé, le système d'alerte des propriétaires des Identifiants financiers uniques (IFU).

Les dons ont connu deux phases d'évolution sur la période sous-revue. Après une forte augmentation (+169,02 milliards FCFA) entre 2019 et 2020, la tendance est désormais à la baisse passant de 303,30 milliards FCFA en 2020 à 203,50 milliards FCFA en 2023. La hausse exceptionnelle de 2020 (+125,88%) est justifiée par la hausse des dons reçus d'organisations internationales (+151,47 milliards FCFA) et des dons reçus d'administrations publiques étrangères (+17,55 milliards FCFA). La hausse des dons reçus des organisations internationales est attribuable notamment aux dons reçus de la Banque mondiale (+74,59 milliards FCFA), de l'Union Européenne (+30,41 milliards FCFA) et de la Banque Africaine de Développement (+31,27 milliards FCFA).

En 2023, les dons ont baissé de 22,64% par rapport à 2022 pour s'afficher à 203,50 milliards FCFA. La diminution des dons en 2023 résulte d'une baisse des dons reçus d'organisations internationales (-34,86 milliards FCFA) et ceux reçus d'administrations publiques étrangères (-24,70 milliards FCFA).

La baisse des dons reçus d'organisations internationales résulte de la baisse des dons programmes reçus d'organisations internationales (-60,27 milliards FCFA) et de la hausse des dons projets (+25,40 milliards FCFA). En effet aucun don programme n'a été enregistré en 2023 contre un montant de 60,27 milliards FCFA reçu de la Banque mondiale en 2022.

En ce qui concerne la diminution des dons reçus d'administrations publiques étrangères, elle s'explique par une baisse des appuis projets reçus, notamment de la Chine (-17,73 milliards FCFA) et de l'Agence Française de Développement (-10,51 milliards FCFA).

Les autres recettes ont connu une tendance baissière entre 2019 et 2022, passant de 278,61 milliards FCFA à 203,60 milliards FCFA, avant de connaître une progression en 2023 en s'établissant à 270,64 milliards FCFA. Cette évolution des autres recettes a été plus portée par les revenus de la propriété qui sont passés de 234,98 milliards FCFA en 2019 à 161,01 milliards FCFA en 2022 avant de s'afficher à 204,32 milliards FCFA en 2023.

La hausse de 67,04 milliards FCFA des autres recettes de 2023 par rapport à 2022 résulte principalement de celle des revenus de la propriété (+43,31 milliards FCFA), des « amendes, pénalités et confiscations » (+13,95 milliards FCFA) et des transferts volontaires autres que les dons (+7,05 milliards FCFA).

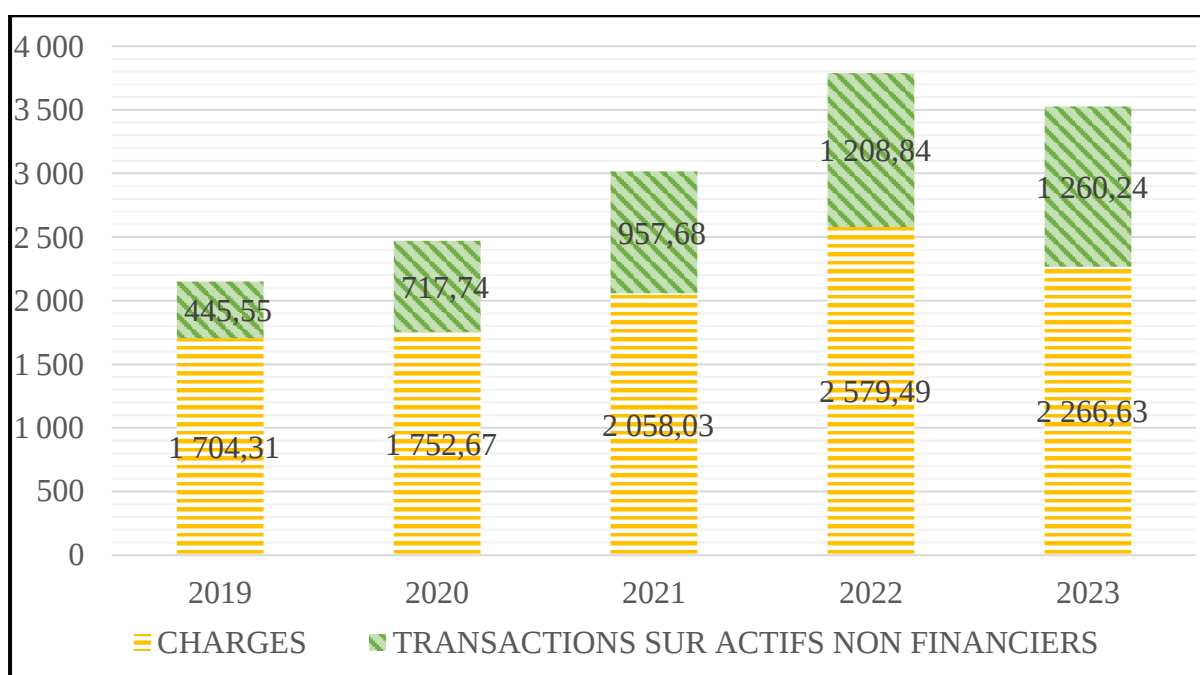
I.2- Dépenses

Les dépenses ont observé une tendance haussière sur la période sous revue avec toutefois une baisse enregistrée en fin de période. Elles sont passées de 2 149,86 milliards FCFA en 2019 à 3 788,33 milliards FCFA en 2022, soit un accroissement moyen de 20,78% l'an. L'année 2022 a enregistré la hausse annuelle la plus importante (+25,62%) tirée à la fois par celle des charges (+25,34%) et des transactions sur les actifs non financiers (+26,23%).

Les dépenses ont diminué de 6,90% en 2023 par rapport à 2022 en s'affichant à 3 526,86 milliards FCFA. Cette baisse est imputable à celle des charges (-12,13%), les transactions sur les actifs non financiers ayant augmenté de 4,25%.

Les composantes des dépenses sont décrites dans le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : Evolution des composantes des dépenses (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, décembre 2024

Sur la période sous revue, les dépenses se sont situées en moyenne à 27,13% du PIB, avec une prédominance des charges qui en représentent 70,16%.

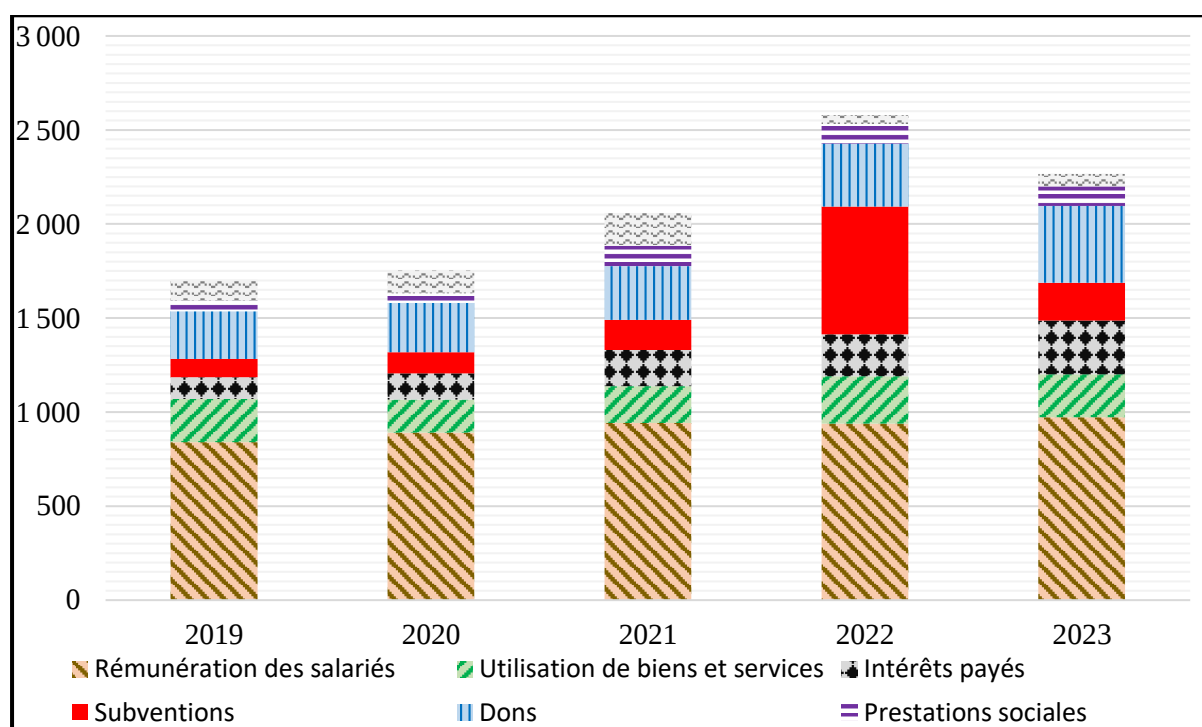
I.2.1- Charges

Les charges ont enregistré une hausse continue sur la période 2019-2022. Cependant, elles ont connu une contraction en 2023. Elles sont passées de 1 704,31 milliards FCFA en 2019 à 2 579,49 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation moyenne de 14,81% par an. En 2023, elles ont baissé de 12,13% (-312,87 milliards FCFA) par rapport à 2022. Cette baisse est expliquée principalement par celle des subventions de 479,14 milliards FCFA (-70,49%).

La structure des charges sur la période est marquée par une prédominance de la rémunération des salariés (45,04%).

Les charges par nature sont déclinées dans le graphique ci-après.

Graphique 3: Evolution des charges (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, décembre 2024

La rémunération des salariés a enregistré une progression moyenne de 3,71% par an sur la période sous revue avec toutefois un repli de 0,5% (-4,70 milliards FCFA) en 2022 par rapport à 2021. En effet, la rémunération des salariés est passée de 840,08 milliards FCFA en 2019 à 942,62 milliards FCFA en 2021. En 2022, elle s'est chiffrée à 937,93 milliards FCFA avant de s'établir à 971,97 milliards FCFA en 2023.

Le repli de 2022 s'explique principalement par le rattachement des agents relevant de la fonction publique hospitalière à l'Agence nationale de gestion des soins de santé primaires (AGSP) et qui ne relève pas du champ de l'administration centrale budgétaire. Ce transfert d'agents de l'administration centrale budgétaire vers une unité extrabudgétaire a occasionné également un don de l'ordre de 64,13 milliards FCFA.

Sur la période sous revue, les dons accordés ont connu une hausse continue avec un taux annuel moyen de 12,74%, passant de 252,78 milliards FCFA à 408,37 milliards FCFA. Les hausses annuelles de dons sont liées, à ceux accordés aux autres unités d'administration publique, notamment aux CT et aux UEB. En 2023, les dons ont augmenté de 21,83% (+73,16 milliards FCFA) par rapport à 2022. Cette augmentation est imputable principalement aux transferts de la Taxe sur les produits pétroliers (TPP) au profit du Fonds spécial routier et des Collectivités

territoriales (+8,73 milliards FCFA) ainsi qu'à la prise en compte du transfert des salaires des agents relevant de la fonction publique hospitalière à l'AGSP d'un montant de 53,42 milliards FCFA.

Les subventions ont connu une hausse continue entre 2019 et 2022 avant de décroître drastiquement en 2023. Elles sont passées de 97,97 milliards FCFA en 2019 à 679,72 milliards FCFA en 2022. Par rapport à 2022, elles enregistrent une baisse de 70,49% pour se situer à 200,58 milliards FCFA en 2023. Cette baisse est liée principalement à celle des moins-values de la SONABHY et des subventions hydrocarbures et gaz (-405,00 milliards FCFA) ainsi qu'à la diminution de la subvention accordée pour la production du coton (-72,82 milliards FCFA).

L'utilisation de biens et services a connu une évolution erratique sur la période sous revue. De 230,30 milliards FCFA en 2019, elle a diminué de 24,25% en 2020 pour se situer à 174,45 milliards FCFA. Ensuite, elle a enregistré des hausses de 11,44% en 2021 et de 30,03% en 2022 avant de baisser de 9,20% en 2023.

Les intérêts de la dette, affichant un montant de 114,50 milliards FCFA en 2019, ont atteint 284,86 milliards FCFA en 2023, soit un accroissement annuel moyen de 25,59%. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des intérêts de la dette intérieure, en raison du volume, du taux élevé et la maturité courte des titres publics. En 2023, le paiement des intérêts a augmenté de 62,93 milliards FCFA par rapport à 2022 dont 53,97 milliards FCFA relevant de l'augmentation des intérêts de la dette intérieure.

Les prestations sociales ont enregistré une évolution erratique sur la période 2019-2023 imprimée par l'évolution des prestations d'assistance sociale. D'un montant de 57,38 milliards FCFA en 2019, les prestations sociales enregistrent une baisse de 12,24% en 2020. En 2021, elles augmentent de 112,04% pour se situer à 106,77 milliards FCFA puis diminuent de 1,91% en 2022 et de 0,11% en 2023.

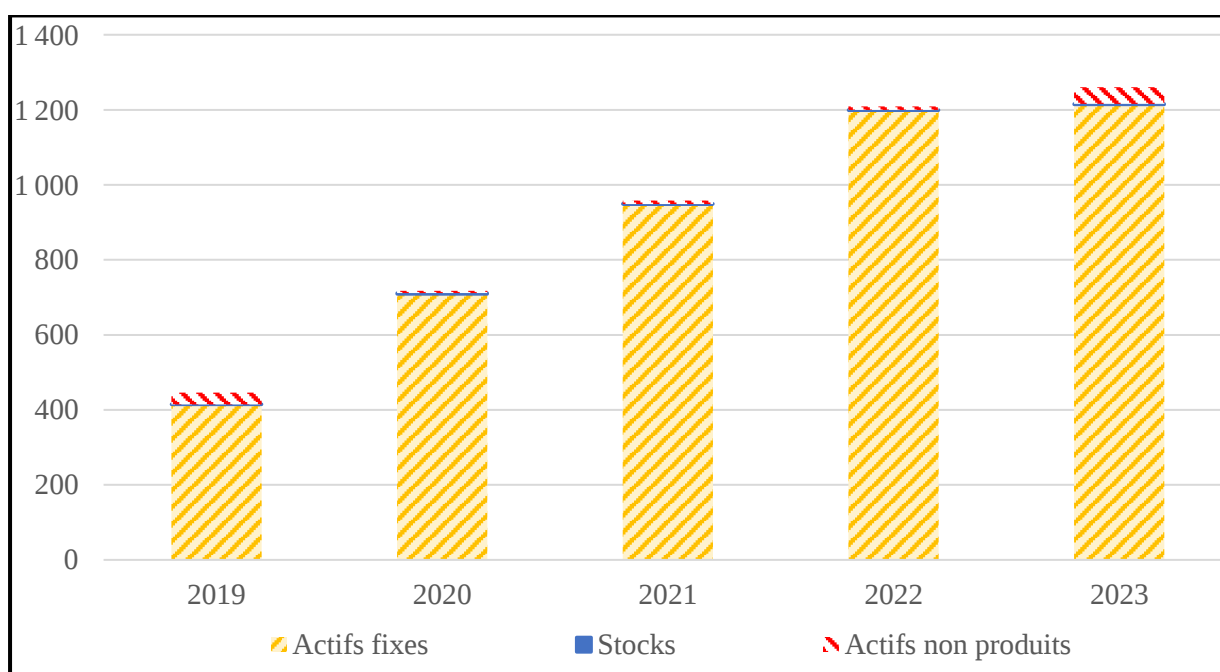
Sur la période sous revue, les autres charges se sont accrues au cours des trois premières années avant de connaître une baisse en 2022 puis une hausse en 2023. En effet, elles sont passées de 111,30 milliards FCFA en 2019 à 175,35 milliards FCFA en 2021. En 2022, elles s'établissent à 47,18 milliards FCFA puis à 66,70 milliards FCFA en 2023. Cette évolution a été imprimée par celle des transferts non classés ailleurs représentant en moyenne 86,71% des autres charges. La contraction des autres charges en 2022 d'un montant de 128,17 milliards FCFA par rapport à 2021 s'explique par l'enregistrement d'opérations en 2021 qui n'ont pas été rééditées en 2022.

I.2.2- Transactions sur les actifs non financiers

Les transactions sur les actifs non financiers qui correspondent aux acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) représentent en moyenne 29,84 % des dépenses sur la période. Elles sont en hausse continue sur la période avec un taux d'accroissement annuel moyen de 29,68%. En effet, elles sont passées de 445,55 milliards FCFA en 2019 à 1 260,24 milliards FCFA en 2023.

Les composantes des acquisitions nettes d'actifs non financiers sont déclinées dans le graphique ci-après.

Graphique 4 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, décembre 2024

L'évolution des transactions sur les actifs non financiers a été imprimée par celle des actifs fixes qui représentent en moyenne 97,25% en lien avec la hausse des actifs fixes sur la période avec un taux d'accroissement annuel moyen de 30,87%.

En 2023, les actifs fixes ont augmenté de 1,28% (+51,39 milliards FCFA) par rapport à leur niveau de 2022, pour s'établir à 1 214,38 milliards FCFA. Cet accroissement s'explique par un effet conjugué d'une augmentation des investissements « bâtiments et ouvrages de génie civil » (+268,62 milliards FCFA) et d'une baisse des « systèmes d'armes » (-176,73 milliards FCFA),

des « autres actifs fixes » (-59,98 milliards FCFA) ainsi que des « machines et équipements » (-16,57 milliards FCFA).

La structure des actifs fixes est caractérisée sur la période par une prédominance des acquisitions de bâtiments et autres ouvrages de génie civil qui représentent en moyenne 74,23% contre 63,30% en 2023.

Les stocks, correspondant principalement aux « matières premières et fournitures » (stocks stratégiques ou d'urgence), ont évolué de manière erratique sur la période 2019-2023 avec un niveau maximal de 3,03 milliards FCFA en 2020 et un niveau minimal de 0,32 milliard FCFA en 2021.

Les actifs non produits, en baisse de 80,37% en 2020 par rapport à 2019, enregistrent une hausse continue à partir de 2021. Ils se sont établis à 44,30 milliards FCFA en 2023. La hausse de 2023 est liée à l'augmentation des ressources biologiques non cultivées (+29,43 milliards FCFA) et des ressources en eau (+10,54 milliards FCFA). En termes de structure, les actifs non produits sont constitués en moyenne annuelle de 68,74% de « terrains ».

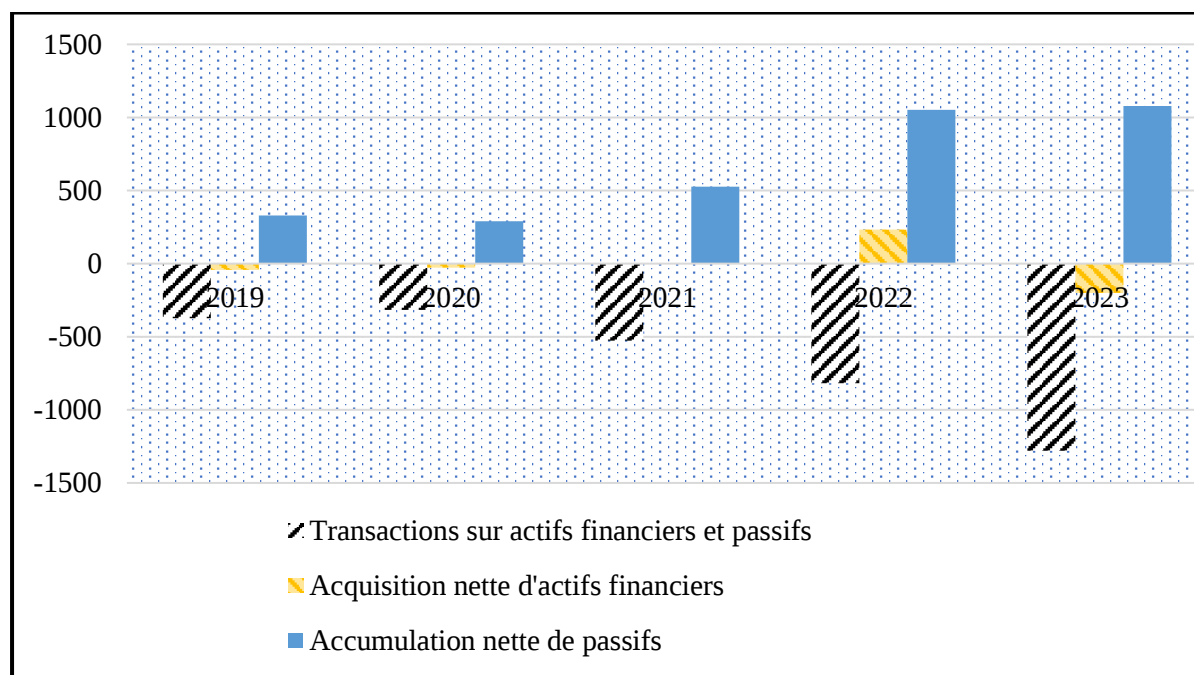
I.3- Transactions sur actifs financiers et passifs²

Les transactions sur actifs financiers et passifs affichent des soldes négatifs sur la période, traduisant une accumulation nette de passifs plus élevée que l'acquisition nette d'actifs financiers, ce qui a pour corollaire des besoins de financement. L'évolution des transactions sur actifs financiers et passifs est imprimée par celle des passifs.

Le graphique suivant présente l'évolution des transactions sur actifs financiers et passifs.

² Transactions sur actifs financiers et passifs= Acquisitions nettes d'actifs financiers- Accumulations nettes de passifs

Graphique 5: Evolution des transactions sur actifs financiers et passifs (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, décembre 2024

Les transactions sur actifs financiers se sont soldées par des cessions nettes sur toute la période sauf en 2021. Le niveau des acquisitions de 2021 (232,50 milliards FCFA) s'explique par une augmentation nette d'engagement liée aux titres publics (+802,93 milliards FCFA) qui ont servi à accroître les numéraires et dépôt (+217,71 milliards FCFA) et à accorder les crédits (+10,24 milliards FCFA).

En 2023, les transactions sur actifs financiers se sont soldées par une cession nette de 110,46 milliards FCFA. Ces cessions s'expliquent par des décaissements plus importants que les encaissements de numéraire et dépôt (-105,81 milliards FCFA) et des remboursements de crédits plus importants que les nouveaux crédits accordés (-11,48 milliards FCFA).

L'accumulation nette de passifs a enregistré des valeurs positives sur la période 2019-2023, se traduisant par des engagements financiers plus élevés que les remboursements. L'accumulation nette de passifs est passée de 289,01 milliards FCFA en 2019 à 728,73 milliards FCFA en 2023 avec un niveau annuel moyen de 734,74 milliards FCFA.

En 2023, il est enregistré une diminution des passifs de 349,58 milliards FCFA. Cette baisse s'explique par un effet conjugué d'une diminution nette de passifs intérieurs (-400,51 milliards FCFA) et d'une accumulation nette de passifs extérieurs (+50,93 milliards FCFA). La

diminution nette de passifs intérieurs s'explique essentiellement par une baisse des crédits (-356,69 milliards FCFA), des autres comptes à payer (-127,83 milliards FCFA) et des numéraires et dépôts (-47,19 milliards FCFA).

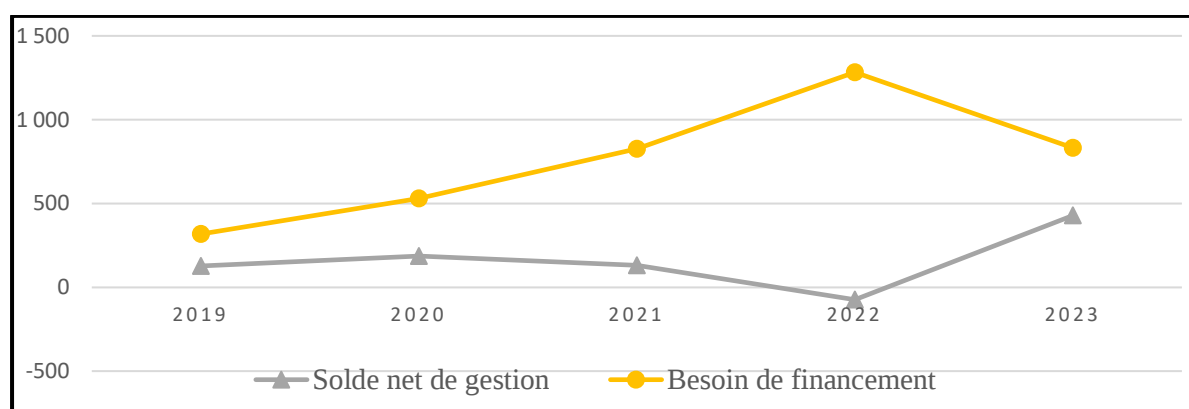
L'accumulation nette de passifs extérieurs est imputable essentiellement à celle des crédits (+70,34 milliards FCFA), les titres de créances ayant enregistré une diminution (-19,41 milliards FCFA).

I.4- Soldes caractéristiques du TOF-ACB

Sur la période sous revue, le solde net de gestion est ressorti positif, sauf en 2022. En revanche, il ressort un besoin de financement sur la même période.

Le graphique suivant décline l'évolution du solde net de gestion et du besoin de financement.

Graphique 6 : Evolution du solde net de gestion et du besoin de financement (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, décembre 2024

Le solde net de gestion a enregistré un niveau moyen de 159,97 milliards FCFA par an avec le niveau le plus important en 2023 (428,17 milliards FCFA) et le plus faible en 2022 (-73,84 milliards FCFA).

Le besoin de financement a affiché un niveau moyen de 758,04 milliards FCFA par an. Le niveau le plus important du besoin de financement est enregistré en 2022 (1 282,68 milliards FCFA) et le plus faible en 2019 (317,72 milliards FCFA). Par rapport à 2022, le besoin de financement s'est amélioré de 450,61 milliards FCFA en 2023.

I.5- Ratios en lien avec le TOF-ACB

Les ratios ayant fait l'objet d'analyse sont ceux de la masse salariale sur recettes fiscales, du besoin de financement sur le Produit intérieur brut (PIB) ainsi que le taux de pression fiscale.

Tableau 1 : Evolution de quelques ratios caractéristiques (en %)

Libellés	2019	2020	2021	2022	2023
Masse salariale / recettes fiscales	59,19	65,03	55,26	46,00	43,77
Taux de pression fiscale	15,11	13,43	15,66	17,37	18,01
Besoin de financement/PIB ³	3,38	5,21	7,59	10,93	6,75

Source : DGTCP/DSOFE/TOF-ACB, décembre 2024

Sur la période 2019-2023, le ratio masse salariale sur recettes fiscales a amorcé une phase décroissante à partir de 2021 après avoir enregistré un pic en 2020 (65,03%).

Le taux de pression fiscale a enregistré en moyenne 15,92% par an sur la période. En 2023, il s'est affiché à 18,01% en progression de 0,64 point de pourcentage par rapport à 2022.

Le besoin de financement représente en moyenne 6,77% du PIB par an avec un niveau minimal de 3,38% en 2019 et un niveau maximum de 10,93% en 2022. Par rapport à 2022, le ratio besoin de financement rapporté au PIB est en baisse de 4,18 points de pourcentage en 2023.

³ Issu de la note technique du budget économique d'août 2024, DGEP.

CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES UNITES EXTRA-BUDGETAIRES (TOF-UEB)

L'analyse des opérations financières des Unités extra-budgétaires (UEB) couvre la période 2019-2023.

Le nombre des UEB⁴, composés des Etablissements publics de l'Etat (EPE) et des Autorités administratives indépendantes (AAI), pris en compte dans le TOF varie d'une année à l'autre. L'évolution du nombre des UEB notamment des EPE est expliquée, d'une part, par les créations, les fusions et les suppressions d'EPE, d'autre part, par la disponibilité des données. Aussi faut-il indiquer que certains EPE, qui sont créés formellement et qui n'ont pas fonctionné pendant l'exercice de création, ne sont pas pris en compte au titre dudit exercice.

La présente analyse est articulée autour de quatre points à savoir les recettes, les dépenses, les transactions sur actifs financiers et passifs ainsi que les soldes caractéristiques.

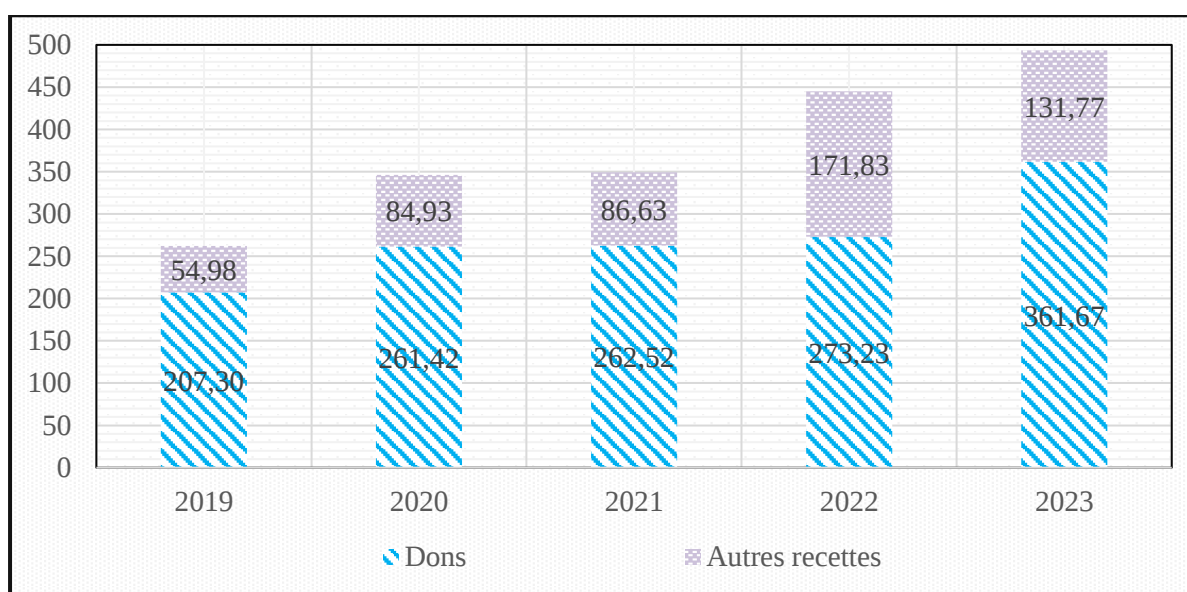
II.1- Recettes

L'analyse porte sur les différentes natures de recettes avec un focus sur les différents secteurs d'activités en 2023. Au niveau des UEB, deux natures de recettes sont recouvrées à savoir les dons et les autres recettes.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des recettes par nature.

⁴En 2019 : 115 EPE et 01 Autorité administrative indépendante (AAI) ; en 2020 : 118 EPE et 01 AAI ; en 2021 : 114 EPE et 01 AAI ; en 2022 : 117 EPE et 02 AAI ; en 2023 : 119 EPE et 02 AAI.

Graphique 7 : Evolution des recettes par nature (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

Sur la période sous revue, les recettes des UEB se sont inscrites en hausse, imprimée notamment par les dons. En effet, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 17,12%, les recettes sont passées de 262,28 milliards FCFA en 2019 à 493,44 milliards FCFA en 2023. Par rapport à 2022, elles ont augmenté de 10,87% en 2023.

Les dons se sont accrus de 14,93% en moyenne par an pour atteindre 361,67 milliards FCFA en 2023 dont 262,11 milliards FCFA de dons courants. Ils ont augmenté de 32,37% en 2023 par rapport à 2022.

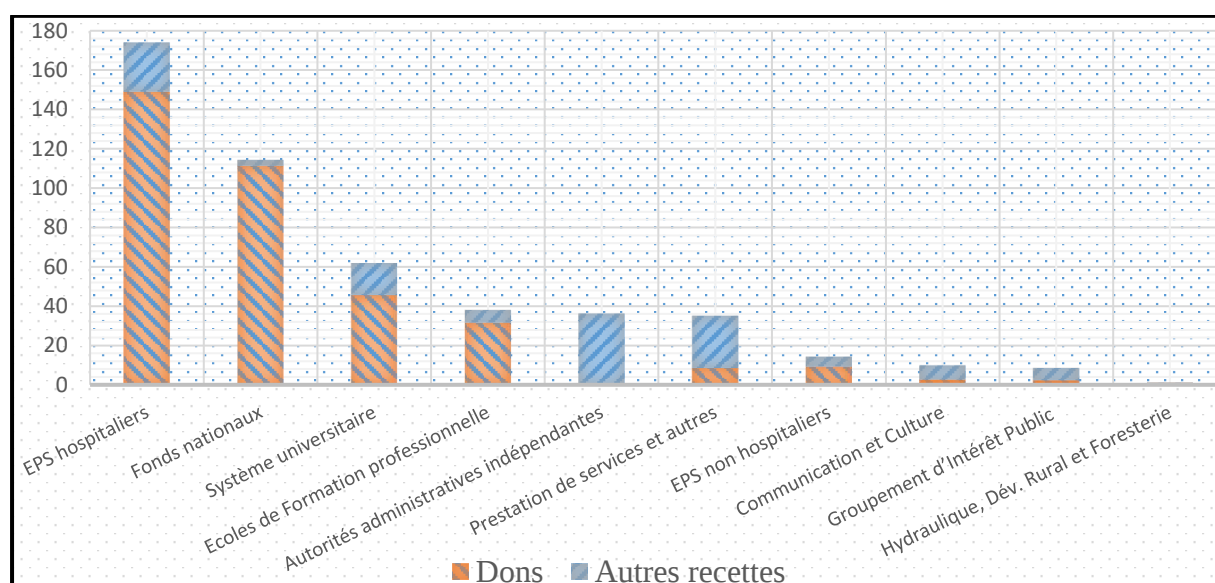
Quant aux autres recettes, elles se sont situées à 131,77 milliards FCFA en 2023, progressant de 24,42% en moyenne par an. Après une hausse continue sur la période 2019-2022, elles ont enregistré une baisse de 23,31% en 2023 comparativement à 2022. La baisse en 2023 est attribuable aux revenus de propriété (-25,69%), aux ventes de biens et services (-25,44%) et aux transferts volontaires autres que les dons (-23,13%).

Les recettes sont dominées sur l'ensemble de la période par les dons qui représentent en moyenne 72,88% des recettes par an. Ces dons proviennent principalement des autres unités d'administrations publiques avec une part annuelle moyenne de 96,05%. Les dons reçus d'organisations internationales représentent en moyenne 3,41% des dons par an. Les dons des administrations publiques étrangères représentent 0,54% des dons en moyenne annuelle sur la période sous revue.

La proportion des autres recettes par rapport à l'ensemble des recettes a affiché une tendance haussière sur la période. En effet, de 20,96% en 2019, elle a atteint 38,61% en 2022 avant de fléchir à 26,70% en 2023. Les ventes de biens et services constituent la principale composante des autres recettes avec une proportion annuelle moyenne de 81,94%. Elles sont suivies par les « transferts volontaires autres que les dons » avec un poids annuel moyen de 14,51% et des revenus de la propriété de 2,51% constitués notamment des intérêts.

En 2023, le niveau des recettes des UEB par secteur d'activités se présente comme suit :

Graphique 8 : Recettes par secteurs d'activités en 2023 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

EPS : Etablissement public de santé

En 2023, le secteur des EPS hospitaliers dispose de la part des recettes la plus élevée avec 35,28%, soit 174,07 milliards FCFA. Il est suivi des secteurs des Fonds nationaux avec 23,17% (114,34 milliards FCFA), du système universitaire avec 12,55% (61,91 milliards FCFA) et des écoles de formation professionnelle avec 7,72% (38,08 milliards FCFA).

A la même période, les dons représentent 73,30% des recettes mobilisées par les Unités extrabudgétaires de l'administration centrale.

Par secteur d'activités, les dons des EPS hospitaliers, des fonds nationaux et du système universitaire représentent respectivement 41,18% ; 30,80% et 12,64% de l'ensemble des dons.

Quant aux autres recettes, elles se sont situées à 131,77 milliards FCFA et portées essentiellement par les secteurs des Autorités administratives indépendantes à hauteur de 27,53%, des prestations de services et autres avec 20,04% et des EPS hospitaliers avec 19,07%.

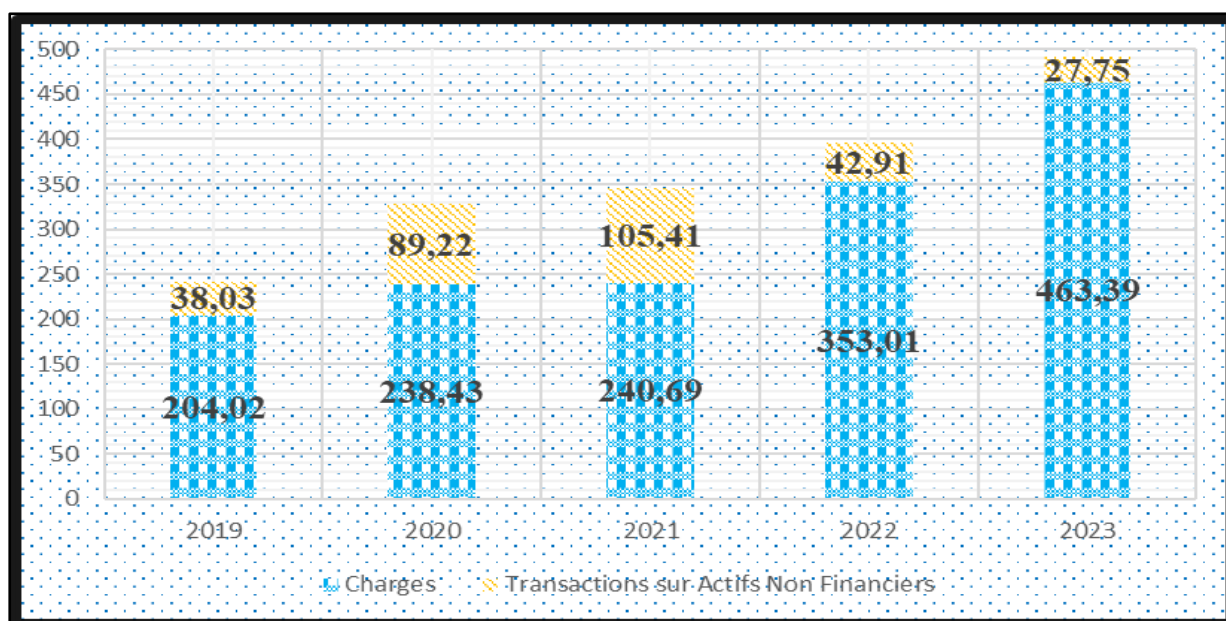
II.2- Dépenses

Les dépenses, composées des charges et des transactions sur actifs non financiers, se sont accrues de façon continue, passant de 242,06 milliards FCFA en 2019 à 491,14 milliards FCFA en 2023, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 26,60%.

Les dépenses sont dominées sur l'ensemble de la période par les charges dont la proportion annuelle moyenne est de 82,02%. Leur poids dans les dépenses a toutefois enregistré une diminution de 2019 à 2021, passant de 84,29% à 69,54% avant de rebondir à 89,16% en 2022 et subir une légère diminution en 2023 avec 83,18%.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des dépenses.

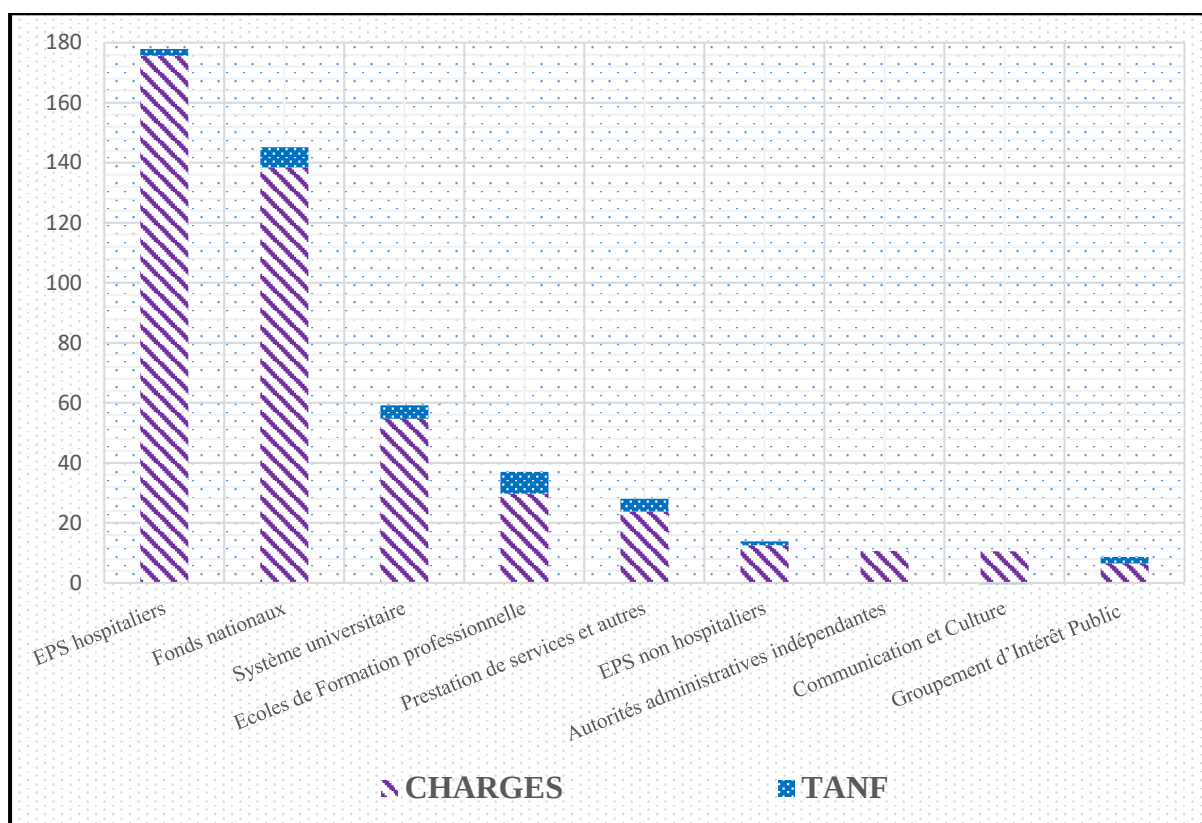
Graphique 9 : Evolution des dépenses par nature des UEB de 2019 à 2023 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

En 2023, le secteur EPS hospitaliers a enregistré un niveau de dépenses de 177,87 milliards FCFA, soit 36,22% de l'ensemble des dépenses. Il est suivi du secteur des Fonds nationaux, qui a affiché 145,15 milliards FCFA, soit 29,55% et celui du Système universitaire avec 59,12 milliards FCFA, soit 12,04%.

Graphique 10 : Dépenses par secteur d'activités en 2023 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

II.2.1 Charges

Les charges connaissent une augmentation continue, passant de 204,02 milliards FCFA en 2019 à 463,39 milliards FCFA en 2023, soit 31,45% en moyenne annuelle sur la période.

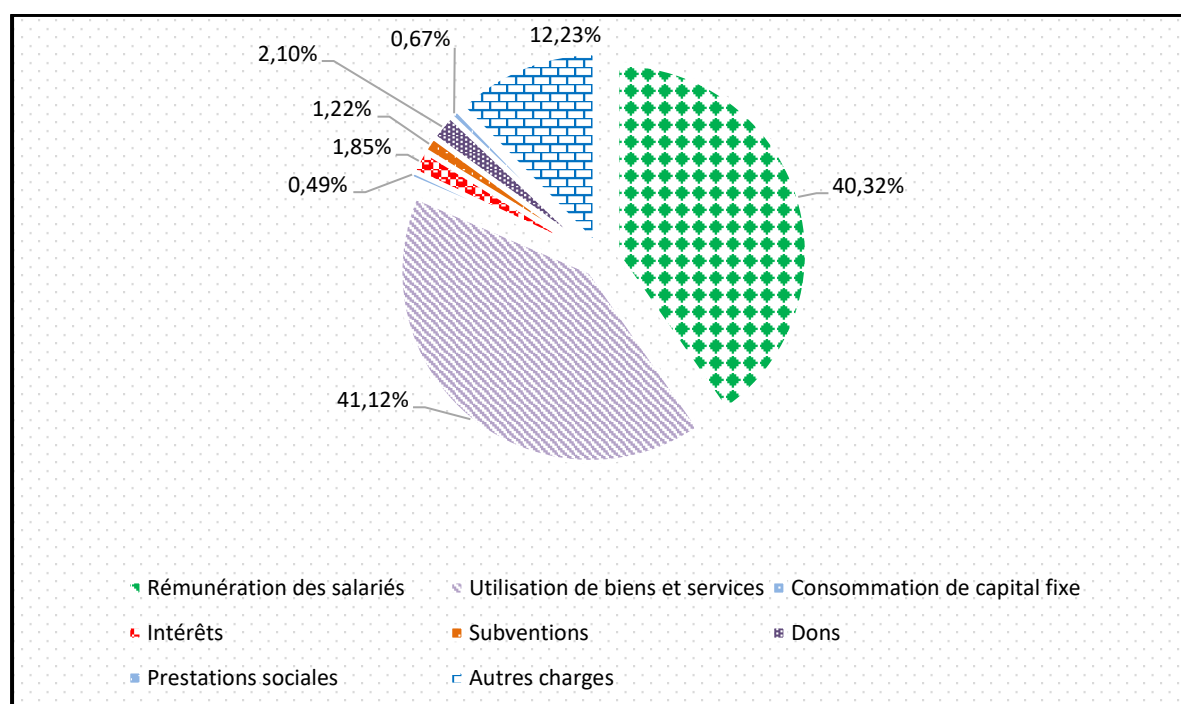
La structure des charges est dominée par l'utilisation des biens et services, la rémunération des salariés et les autres charges représentant respectivement 41,12% ; 40,32% et 12,23% en moyenne par an.

L'utilisation de biens et services s'est accrue de 3,86% en moyenne annuelle sur la période, passant de 107,83 milliards FCFA en 2019 à 125,47 milliards FCFA en 2023. Toutefois, en 2020, elle s'est établie à 86,45 milliards FCFA, en baisse de 19,83% par rapport à 2019. Aussi, en 2023, l'utilisation de biens et services est ressortie en baisse de 21,32% par rapport à 2022. Quant à la rémunération des salariés, elle a augmenté de 28,91%, en moyenne annuelle sur la période, passant de 75,07 milliards FCFA en 2019 à 207,31 milliards FCFA en 2023. Toutefois, elle a enregistré une baisse de 2,96% pour se situer à 92,29 milliards FCFA en 2021. A partir de 2022, il est observé une hausse continue de la rémunération des salariés, soient 59,97% en

2022 et 40,42% en 2023. Cette hausse continue est attribuable à la mise en œuvre de la loi n°057-2017/AN du 19 décembre 2017 portant Statut de la fonction publique hospitalière.

Le graphique ci-après présente la composition moyenne des charges sur la période 2019-2023.

Graphique 11 : Structure des charges en moyenne annuelle (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

En 2023, les charges ont été exécutées à hauteur de 463,39 milliards FCFA et sont essentiellement composées de la rémunération des salariés (44,74%), de l'utilisation des biens et services (27,08%) et les autres charges (21,29%).

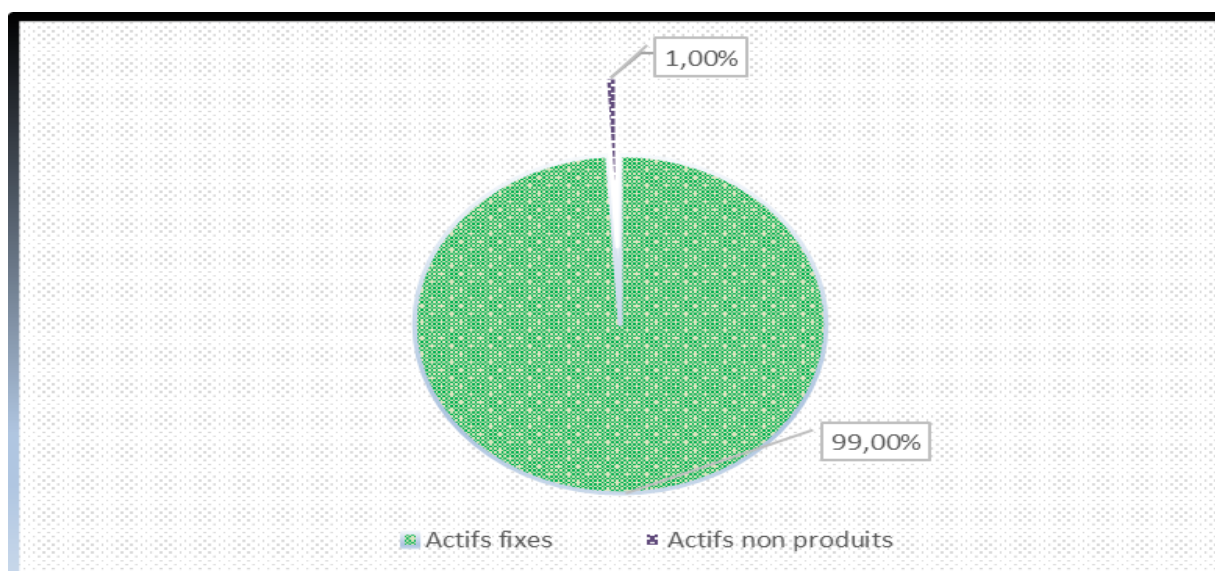
L'analyse des charges par secteur en 2023, fait ressortir une prédominance des EPS hospitaliers (37,90%), des Fonds nationaux (29,86%) et du Système universitaire (11,80%).

II.2.2 Transactions sur actifs non financiers

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers (ANANF) ont connu deux phases d'évolution. De 2019-2021, elles se sont accrues en moyenne annuelle de 66,47%, passant de 38,03 milliards FCFA à 105,41 milliards FCFA. Sur le reste de la période, elles ont connu une baisse en moyenne annuelle de 48,69% pour s'établir à 27,75 milliards FCFA en 2023, en lien notamment avec la baisse du niveau des acquisitions nettes des actifs fixes (-49,83% en moyenne annuelle).

Sur l'ensemble de la période, les acquisitions nettes d'actifs non financiers sont prédominées à 99,00%, en moyenne par an, par les acquisitions d'actifs fixes.

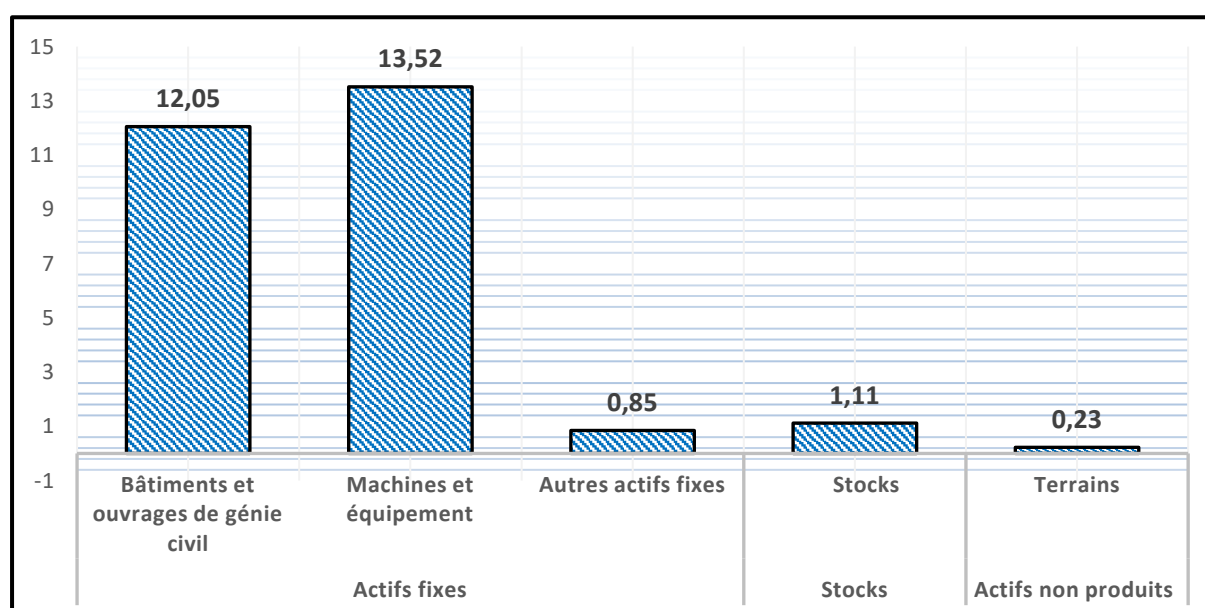
Graphique 12 : Structure des actifs non financiers moyenne annuelle de 2019-2023 (%)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

En 2023, les ANANF sont prédominées essentiellement par les machines et équipement (48,70%) et les bâtiments et ouvrages de génie civil (43,42%).

Graphique 13 : Acquisitions nettes d'actifs non financiers les plus représentatives en 2023 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

En 2023, le secteur des Ecoles de formation professionnelle avec 7,23 milliards FCFA, soit 26,05% des ANANF, a enregistré la plus grosse part. Il est suivi des secteurs des fonds nationaux avec 24,43% (6,78 milliards FCFA) et du Système universitaire avec 15,91% (4,42 milliards FCFA).

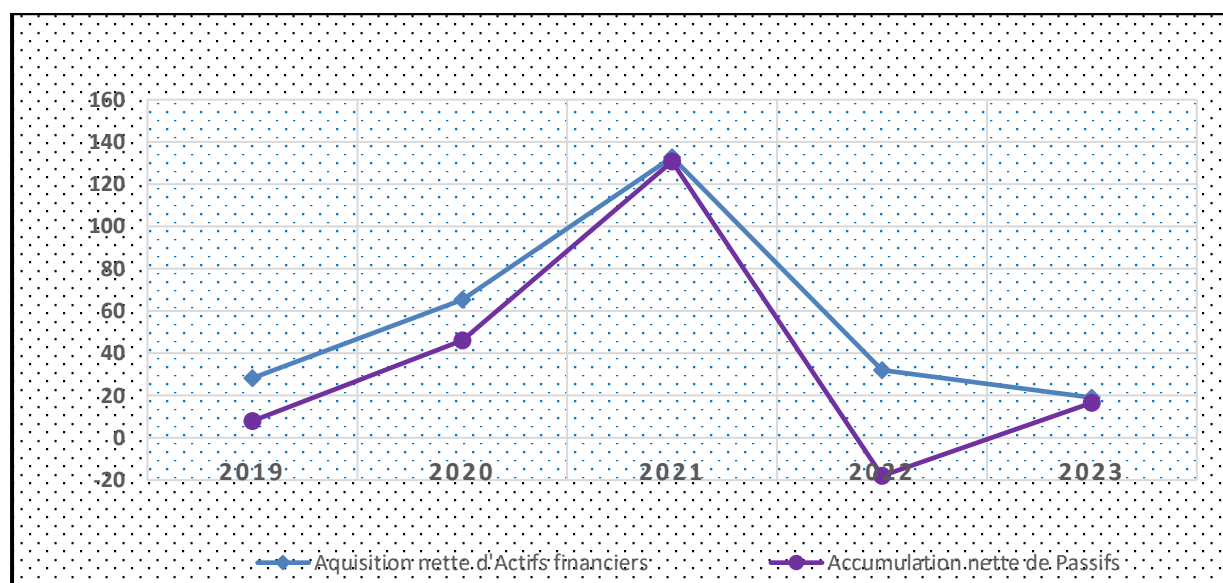
II.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Les transactions sur actifs financiers et passifs sont restées positives sur la période. Elles se sont soldées à 20,21 milliards FCFA en 2019, à 19,16 milliards FCFA en 2020, à 1,99 milliard FCFA en 2021 et 50,05 milliards FCFA en 2022. En 2023, elles se sont affichées à 2,46 milliards FCFA en baisse de 95,08% par rapport à 2022.

Les acquisitions nettes d'actifs financiers sont restées positives sur toute la période, passant de 28,18 milliards FCFA en 2019 à 19,04 milliards FCFA en 2023. Elles sont constituées principalement d'actifs financiers intérieurs. Sur la période 2019-2023, les instruments qui composent ces actifs financiers sont essentiellement les numéraires et dépôts, les crédits ainsi que les autres comptes à recevoir.

Les accumulations nettes de passifs, excepté l'année 2022, sont ressorties positives sur l'ensemble de la période passant de 7,96 milliards FCFA en 2019 à de 16,58 milliards FCFA en 2023.

Graphique 14 : Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs de 2019 à 2023 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

En 2023, les transactions sur actifs financiers et passifs se sont soldées à 2,46 milliards FCFA résultant d'une acquisition nette d'actifs financiers de 19,04 milliards FCFA et d'un remboursement net de passif de 16,58 milliards FCFA.

Par secteur d'activités, en terme d'acquisitions nettes d'actifs financiers, le secteur des Autorités administratives indépendantes présente le niveau le plus élevé avec un montant de 25,97 milliards FCFA, suivi du secteur de Prestation de services et autres qui a enregistré un montant de 6,84 milliards FCFA.

En termes de remboursement net de passifs, le secteur des Fonds nationaux présente le niveau le plus élevé avec un montant de 17,78 milliards FCFA suivi du secteur des Ecoles de formation professionnelle avec un montant de 1,71 milliard FCFA.

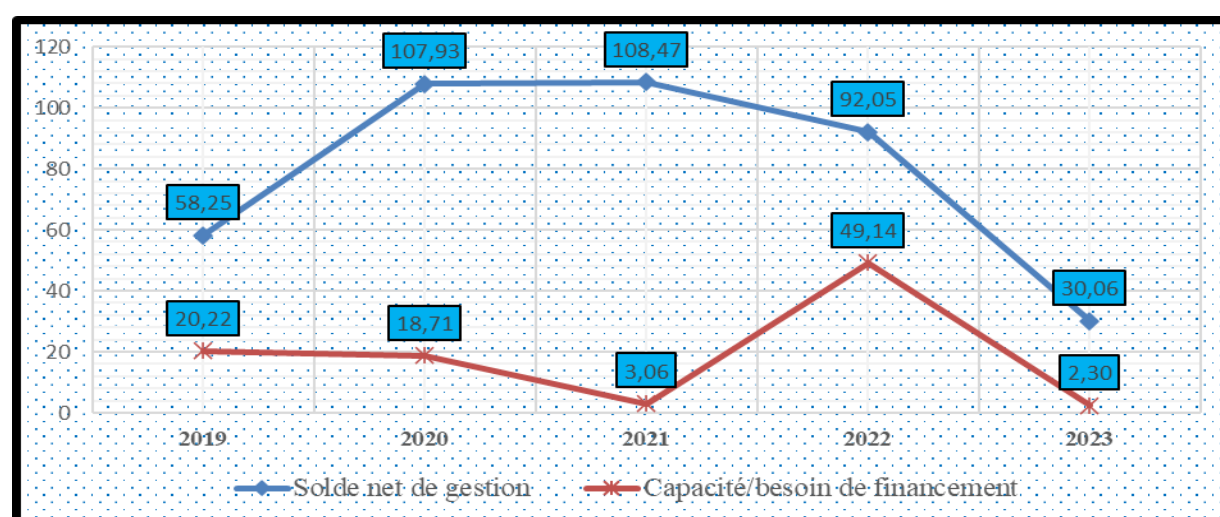
II.4- Soldes caractéristiques

Le solde net de gestion des opérations financières est resté positif sur l'ensemble de la période, passant de 58,25 milliards FCFA en 2019 à 30,06 milliards FCFA en 2023. Cette situation indique que globalement les recettes des UEB suffisent à couvrir l'ensemble de leurs charges.

Les UEB ont enregistré une capacité de financement au cours de la période sous revue.

Les niveaux les plus importants ont été enregistrés en 2022 (49,14 milliards FCFA) et en 2019 (20,22 milliards FCFA). En 2023, elles enregistrent une capacité de financement de 2,30 milliards F CFA.

Graphique 15 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-UEB (en milliards FCFA)

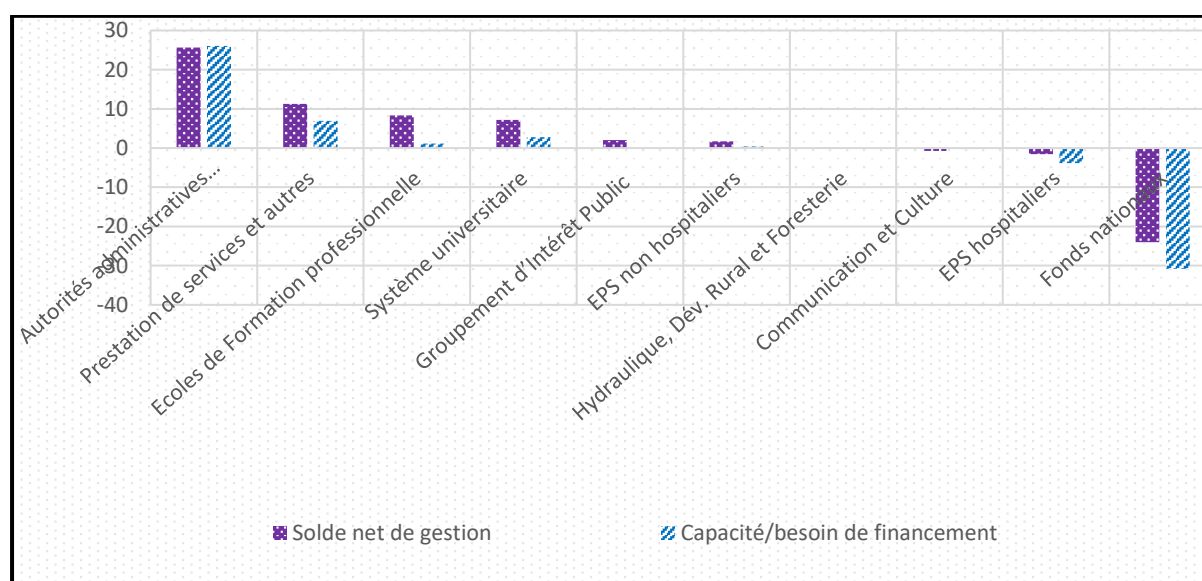


Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

En 2023, concernant le solde net de gestion, les niveaux les plus élevés sont enregistrés au niveau du secteur Autorités administratives indépendantes (25,67 milliards FCFA), des Prestations de services et autres (11,29 milliards FCFA) et du secteurs des Ecoles de formations professionnelles (8,34 milliards FCFA).

La Capacité de financement de 2023 est impulsée notamment par les secteurs des Autorités administratives indépendantes (26,06 milliards FCFA), des Prestations de services et autres (6,95 milliards FCFA) et du Système universitaire (2,79 milliards FCFA).

Graphique 16 : Solde par secteurs d'activités en 2023 (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-UEB, décembre 2024

CHAPITRE III: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)

L'analyse du Tableau des opérations financières des CT s'articule autour de deux points à savoir l'analyse globale du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales (TOF-CT) et celle du TOF-CT par type de CT. L'analyse de chaque point se focalisera sur les « Recettes », les « Dépenses », les « Transactions sur actifs financiers et passifs » et les « Soldes caractéristiques ».

Sur les 364 balances attendues annuellement pour la production des TOF-CT, le taux de couverture moyen sur la période 2019-2023 est de 99,29%. La situation de transmission des données des CT est jointe en annexe (Tableau 7).

III.1- Analyse globale du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales

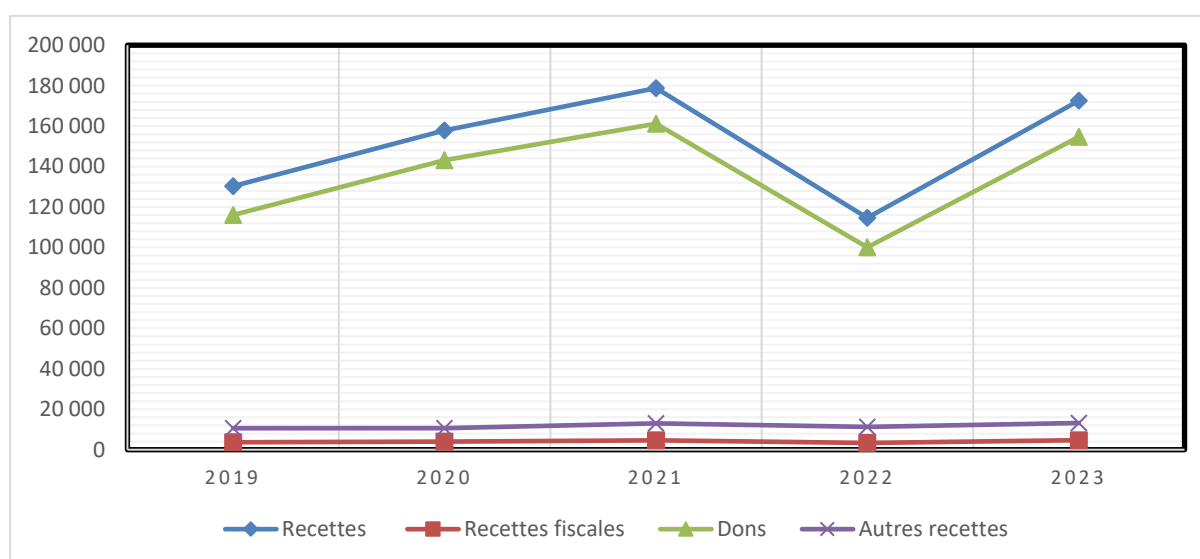
Dans cette partie, il s'agit d'analyser de façon globale les opérations financières exécutées par les CT sur la période.

III.1.1- Recettes

Trois natures de recettes sont recouvrées au niveau des CT que sont : les recettes fiscales, les dons et les autres recettes.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des recettes par nature de 2019 à 2023.

Graphique 17: Evolution des recettes par nature (en millions FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

Sur la période, les recettes des CT sont influencées positivement par les dons, particulièrement ceux reçus d'autres unités d'administrations publiques. De 2019 à 2023, les recettes des CT connaissent un accroissement annuel moyen de 7,29%. Ainsi, les recettes passent de 130,27 milliards FCFA en 2019 à 172,61 milliards FCFA en 2023. Cependant, elles connaissent une baisse de 35,87% en 2022 avant de s'accroître de 50,56% en 2023.

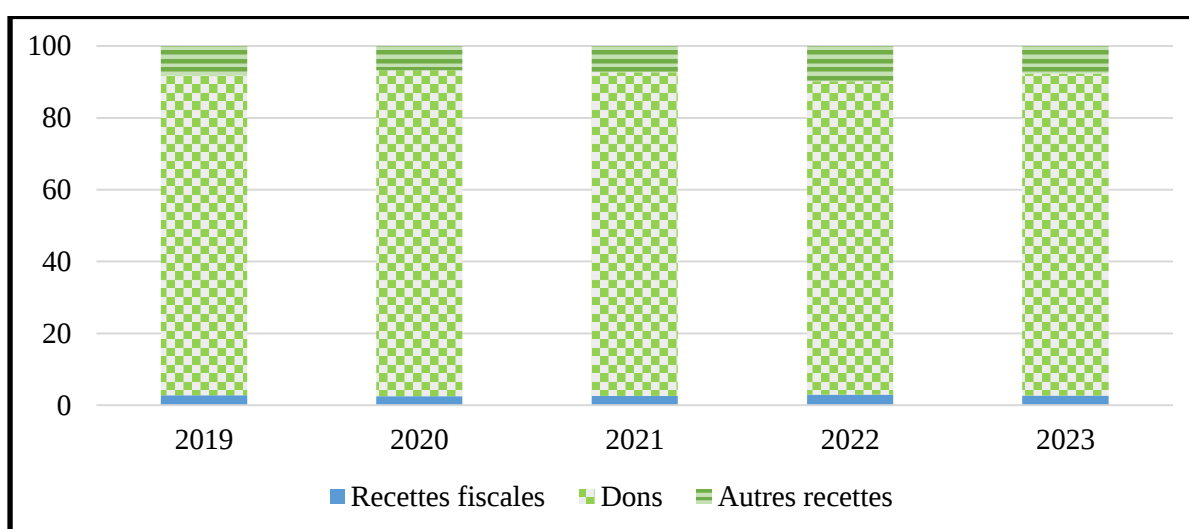
Les dons au profit des CT connaissent une progression moyenne annuelle de 7,46%, passant de 116,00 milliards FCFA en 2019 à 154,70 milliards FCFA en 2023. Cependant, ils enregistrent une baisse de 61,08 milliards FCFA en 2022, soit un taux de régression de 37,90%. Cette baisse est due à une diminution des dons en capital reçus d'autres unités d'administrations publiques qui sont passés de 80,33 milliards FCFA en 2021 à 20,73 milliards FCFA en 2022, soit un taux de régression de 74,35%. En effet, la diminution des dons en capital est en lien avec le non-transfert en 2022 des ressources du Fonds minier pour le développement local (FMDL). En 2023, le montant des dons connaît une hausse de 54,58% par rapport à 2022.

Les recettes fiscales, quant à elles connaissent une tendance stationnaire sur la période passant de 3,64 milliards FCFA en 2019 à 4,71 milliards FCFA en 2023. En 2022, elles régressent de 26,67% avant de progresser de 40,28% en 2023.

Les autres recettes suivent la même tendance que celle des recettes fiscales et se situent à 13,21 milliards FCFA en 2023 contre 10,62 milliards FCFA en 2019.

Le graphique ci-après décrit l'évolution de la structure des recettes par nature de 2019 à 2023.

Graphique 18: Evolution de la structure des recettes par nature (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2023

En termes de structure, les recettes sont dominées sur l'ensemble de la période par les dons, particulièrement par ceux reçus des autres administrations publiques. En moyenne annuelle, les dons représentent 89,37% des recettes. En rappel, les dons sont constitués des dons courants et des dons en capital.

Les dons courants intègrent les impôts et taxes qui ne sont pas institués par délibération du conseil de CT, les contributions directes du budget de l'Etat (dotations liées aux compétences transférées pour le fonctionnement, la dotation globale de fonctionnement, etc.) et la Taxe de jouissance, en application du principe d'attribution des recettes conformément au MSFP 2014. Les dons courants représentent 60,68% des dons reçus par les CT sur la période.

Les dons en capital sont constitués principalement des dotations d'investissements dans le cadre des transferts de ressources aux CT (dotations liées aux compétences transférées pour l'investissement, dotation globale d'équipement, etc.) et des subventions d'équipements externes reçues notamment du PACT⁵, de l'ADCT, du PNDRP⁶ et du FMDL. Ils représentent 39,30% des dons reçus par les CT sur la période.

S'agissant des recettes fiscales, elles sont essentiellement composées des taxes sur le spectacle, le cinéma, la publicité, les jeux ainsi que des autres impôts et taxes et représentent 2,70% des recettes en moyenne par an. En 2023, elles représentent 2,73% des recettes. Cette faible proportion des recettes fiscales est liée entre autres à l'étroitesse de l'assiette fiscale, à l'incivisme fiscal et à la non-appropriation des enjeux de la décentralisation par les populations.

Quant aux autres recettes, composées principalement des ventes de biens et services, des amendes et pénalités, leur proportion se situe en moyenne à 7,93% des recettes par an.

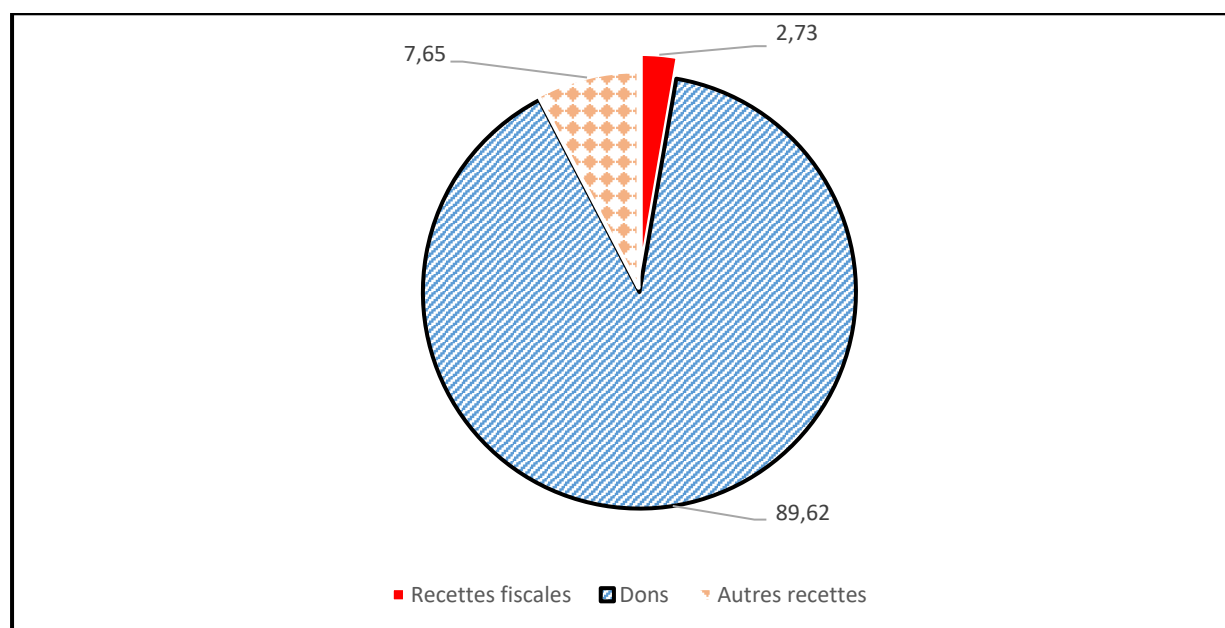
En 2023, les recettes sont constituées de 89,62% de dons, de 7,65% des autres recettes et de 2,73% de recettes fiscales.

Le graphique suivant affiche la structure des recettes par nature en 2023.

⁵ Programme d'Appui aux CT

⁶ Projet National de Développement Rural Productif

Graphique 19: Structure des recettes par nature (en %)



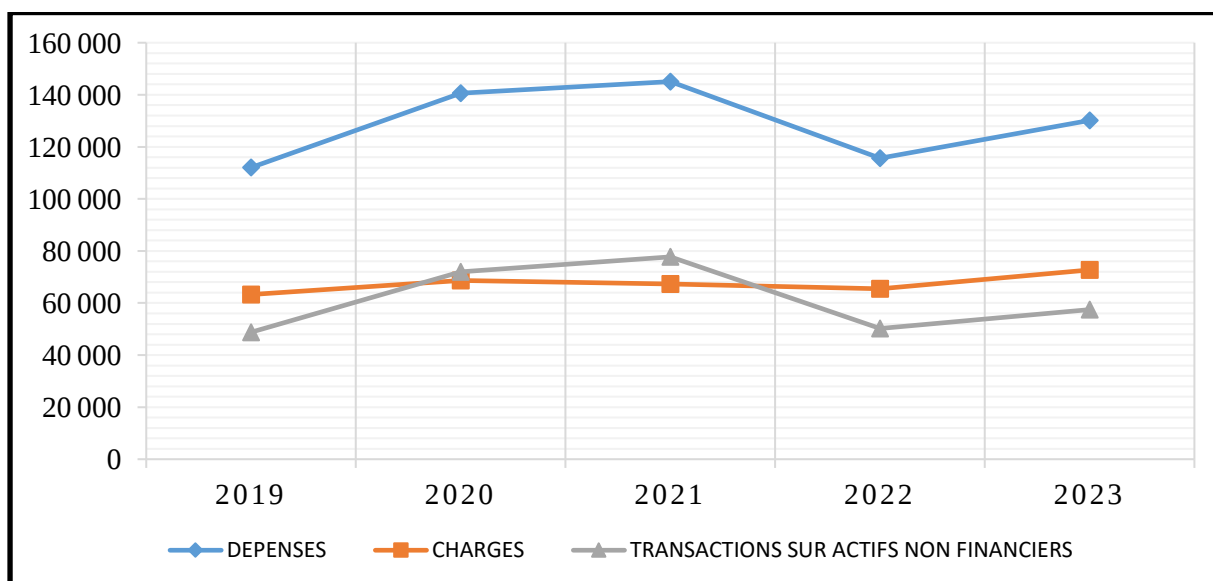
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

III.1.2- Dépenses

Les dépenses, constituées des charges et des actifs non financiers, sont passées de 112,04 milliards FCFA en 2019 à 130,20 milliards FCFA en 2023, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,83%. Toutefois, elles enregistrent une baisse de 20,24% en 2022 pour se situer à 115,70 milliards FCFA.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des dépenses sur la période.

Graphique 20: Evolution des dépenses par nature des CT (en milliards FCFA)

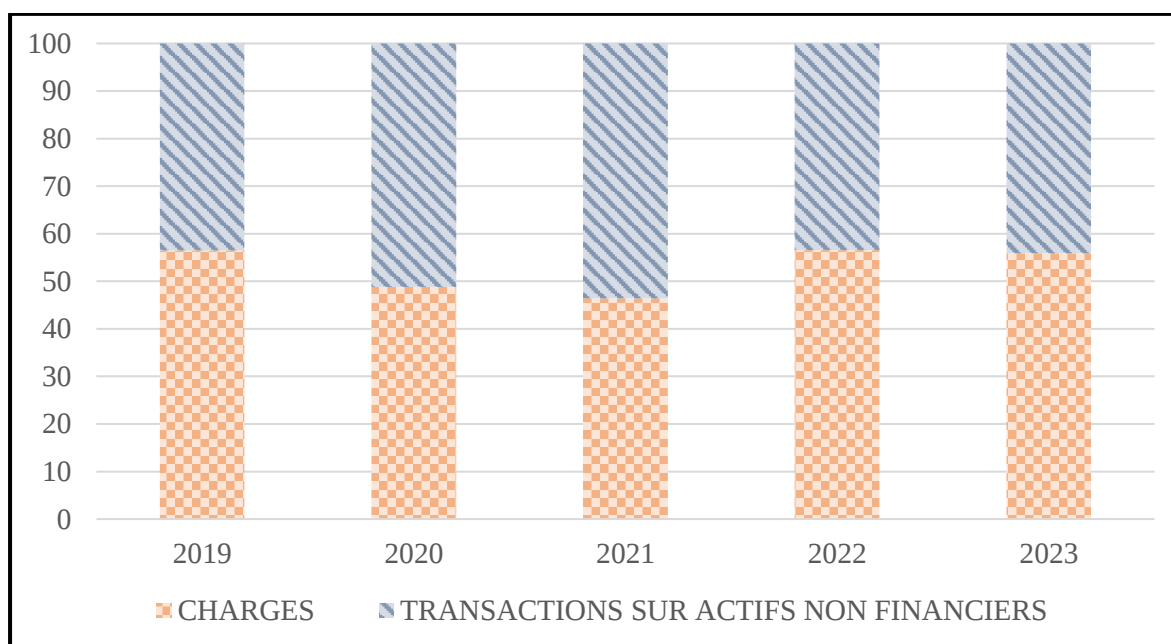


Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

Les dépenses sont globalement dominées sur l'ensemble de la période par les charges avec une proportion annuelle moyenne de 52,82%. Toutefois, en 2020 et 2021, les transactions sur actifs non financiers des CT surpassent leurs charges.

Le graphique ci-après présente la structure des dépenses des CT de 2019 à 2023.

Graphique 21 : Structure des dépenses des CT (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

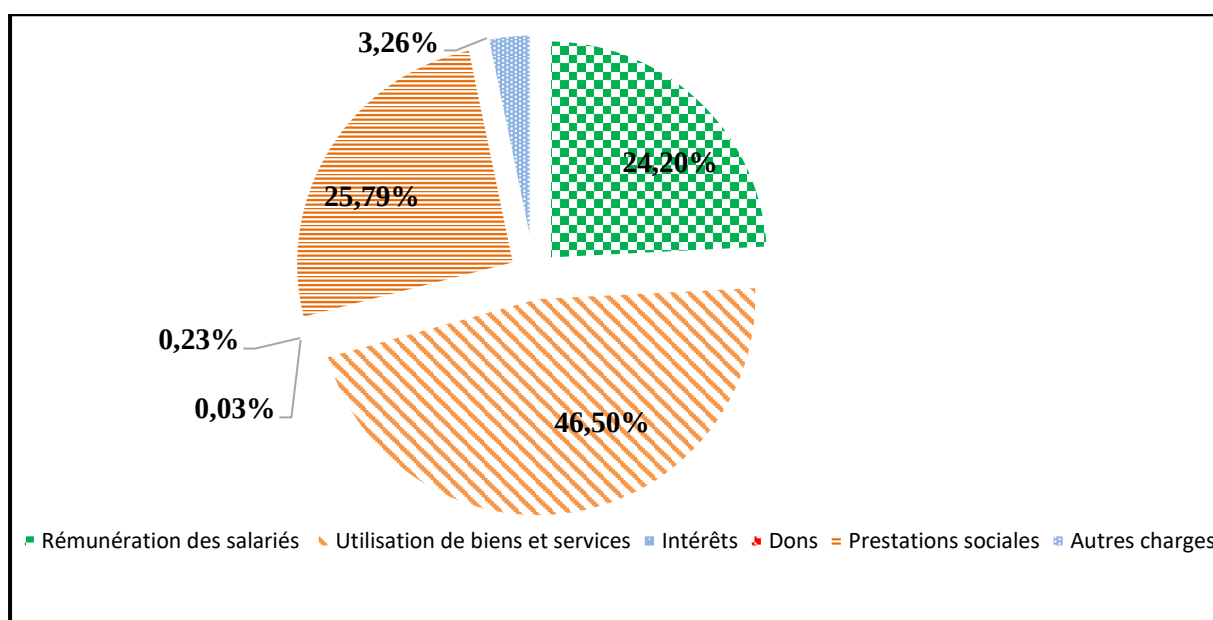
III.1.2.1- Charges

Les charges connaissent une évolution erratique avec un niveau minimal de 63,26 milliards FCFA en 2019 et un maximum de 72,71 milliards FCFA en 2023. Elles sont dominées sur la période par l'utilisation des biens et services, la rémunération des salariés et les autres charges qui représentent respectivement 48,34%, 23,91% et 23,52% en moyenne par an.

En 2023, les charges sont essentiellement composées de l'utilisation de biens et services, de la rémunération des salariés et des prestations sociales avec respectivement des proportions de 46,50%, 25,79% et 24,20%.

Le graphique ci-dessous présente la composition des charges en 2023.

Graphique 22: Structure des charges des CT en 2023



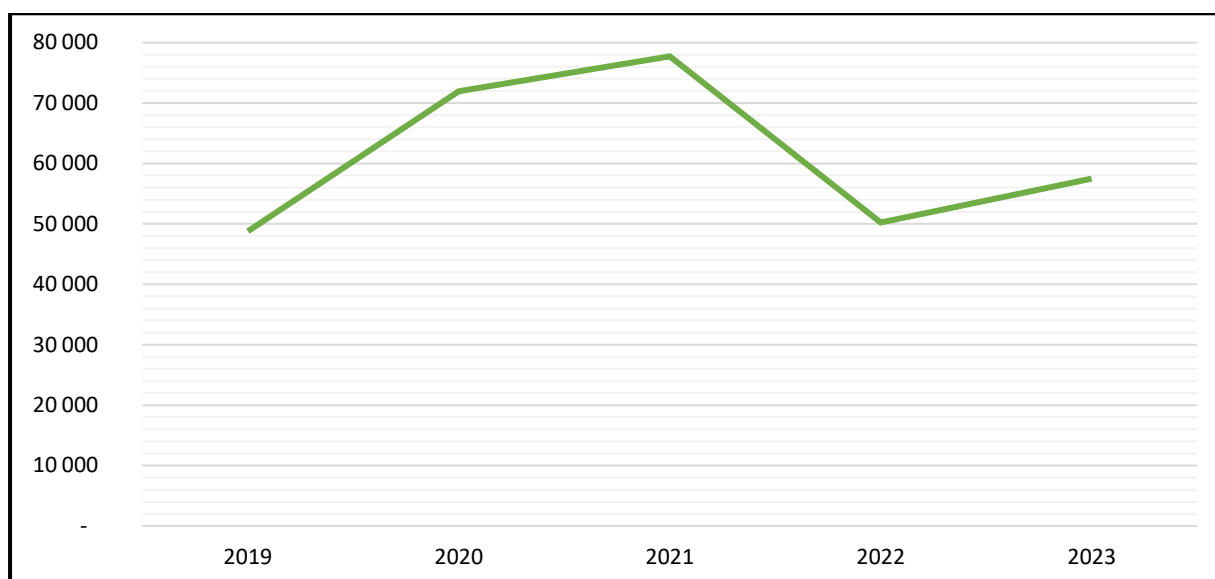
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

III.1.2.2- Transactions sur actifs non financiers

Sur la période, les acquisitions nettes d'actifs non financiers dominées à 99,88% en moyenne annuelle par les acquisitions d'actifs fixes sont passées de 48,78 milliards FCFA en 2019 à 57,49 milliards FCFA en 2023. Par rapport à 2022, elles se sont accrues de 14,37% en 2023.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des transactions sur actifs non financiers.

Graphique 23: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

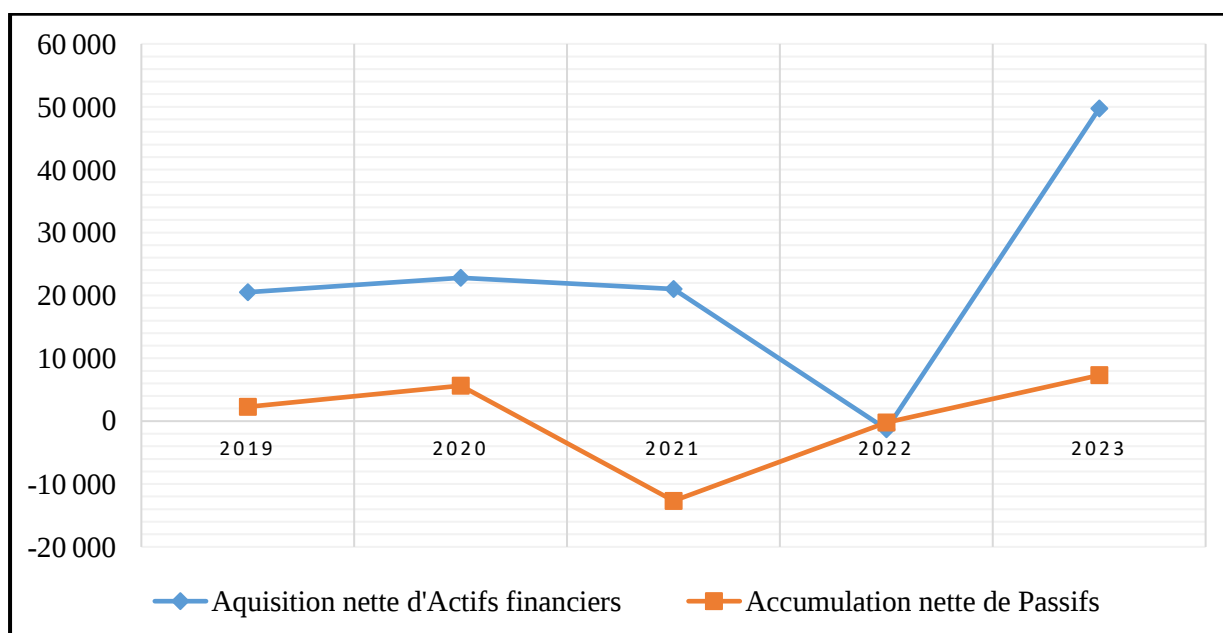
III.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Les transactions sur actifs et passifs sont ressorties positives sur toute la période exceptée en 2022 où elles sont négatives. Le niveau de 2022 (-1,06 milliard FCFA) s'explique par une diminution importante de numéraire et dépôts (1,28 milliard FCFA). Les valeurs positives de 2019 à 2021 et de 2023 s'expliquent notamment par l'importance des transferts reçus du FMDL.

Les CT ont enregistré une accumulation nette de passifs sur la période, excepté les années 2021 et 2022 où leurs engagements nets ont connu une diminution (respectivement de -12,68 milliards FCFA et de -0,22 milliard FCFA). Le niveau de 2021 est principalement expliqué par une diminution des crédits commerciaux et avances. Cette situation est consécutive à la dissolution des conseils de CT à la suite de l'avènement de la transition en janvier 2022. En effet, dissolution des conseils a mis un coup d'arrêt à l'émission de mandats au cours de la journée complémentaire ; période pendant laquelle se constitue l'essentiel du passif (les restes à payer).

Le graphique ci-après présente l'évolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs.

Graphique 24: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers et des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

III.1.4- Soldes caractéristiques

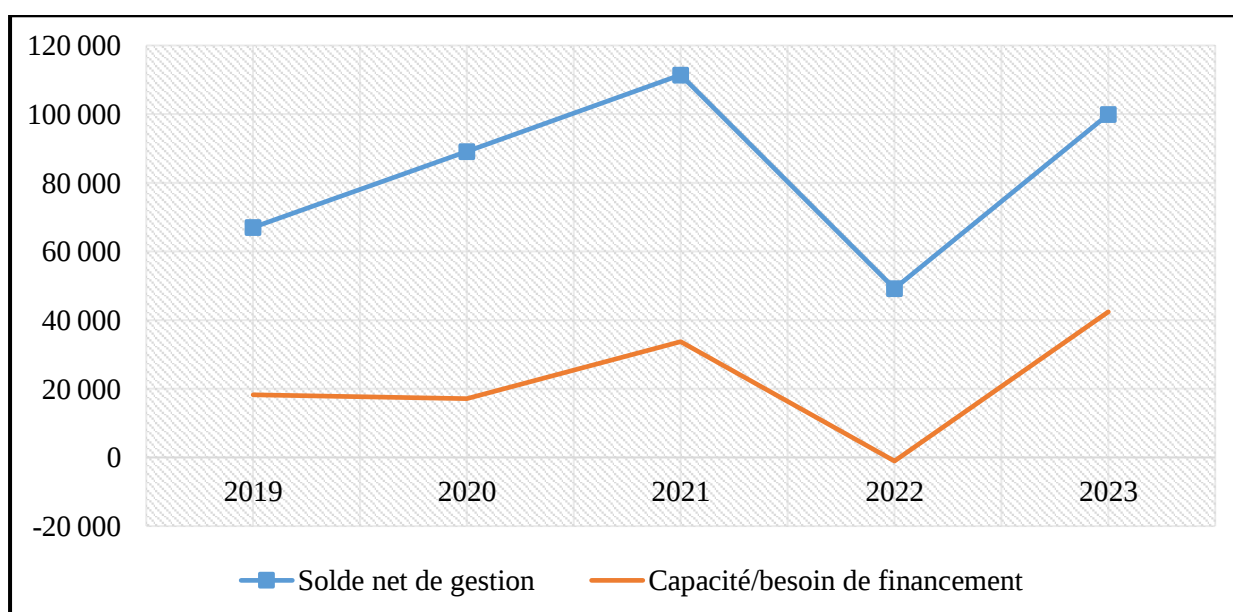
Le solde net de gestion des opérations financières des CT est resté positif sur l'ensemble de la période traduisant que les recettes des CT couvrent toutes leurs charges. Il est passé de 67,00 milliards FCFA en 2019 à 99,90 milliards FCFA en 2023, soit une hausse 10,50%.

Le solde « capacité de financement/besoins de financement » des CT affiche un niveau moyen annuel de 23,52 milliards FCFA sur la période. Toutefois, l'année 2022 enregistre un besoin de financement de 1,06 milliard FCFA.

Le besoin de financement de 2022 s'explique par le fait que les CT n'ont pas bénéficié de transfert des ressources du FMDL et de l'Agence nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT).

Le graphique suivant indique l'évolution des soldes caractéristiques des TOF-CT.

Graphique 25 : Evolution des soldes caractéristiques des TOF-CT (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

III.2- Analyse du Tableau des opérations financières par type de collectivités Territoriales

Ce point analyse toutes les opérations financières exécutées par les CT regroupées en types de CT, à savoir les régions, les communes urbaines et les communes rurales.

III.2.1- Recettes

Quel que soit le type de CT, les recettes ont connu un repli en 2022, malgré une tendance haussière entre 2019 et 2023.

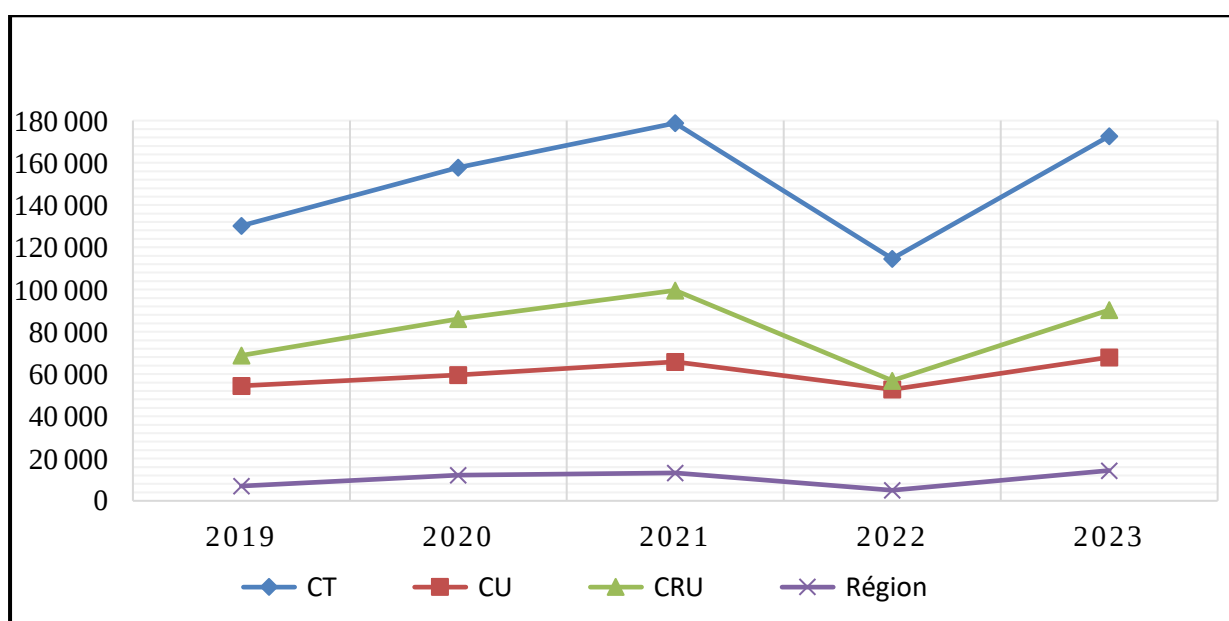
Pour ce qui concerne les recettes des communes rurales (CRU), elles passent de 68,87 milliards FCFA en 2019 à 90,31 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 7,01% en moyenne par an. En 2022, les recettes des communes rurales régressent de 42,86% par rapport à 2021.

Les recettes des communes urbaines (CU) passent de 54,46 milliards FCFA en 2019 à 67,96 milliards FCFA en 2023, avec une progression moyenne annuelle de 5,69%. Par rapport à 2022 les recettes des CU se sont accrues de 28,91% 2023.

Les recettes des régions se sont accrues en moyenne de 19,93% par an passant de 6,94 milliards FCFA en 2019 à 14,35 milliards FCFA en 2023. En 2022, elles enregistrent une baisse de 62,29% par rapport à 2021.

Le graphique suivant présente l'évolution des recettes par types de CT.

Graphique 26: Evolution des recettes par type de CT (en milliards FCFA)

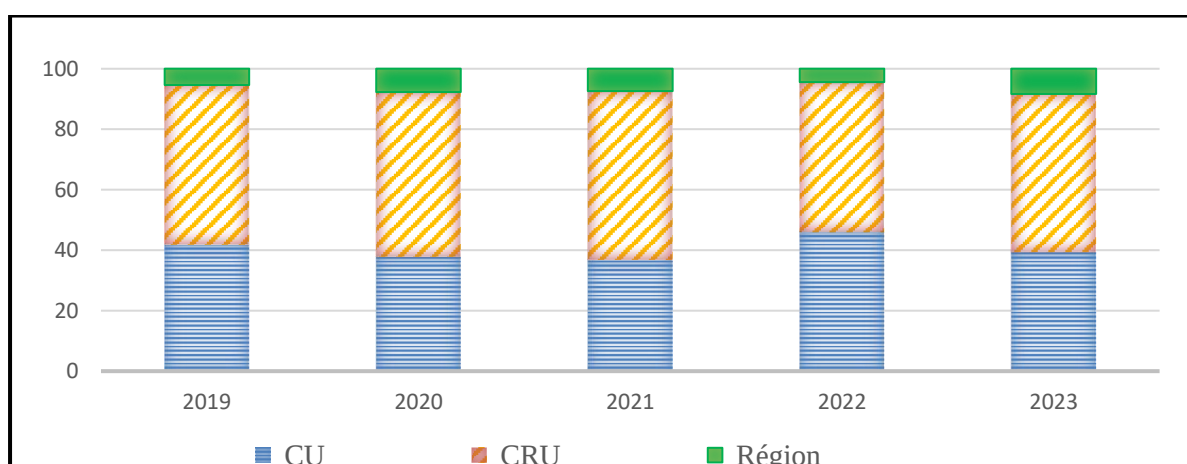


Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

Les recettes des CT sont dominées par celles des communes rurales qui représentent en moyenne 53,03% des recettes annuelles. Ceci s'explique par la forte proportion des communes rurales qui représentent plus de 80% de l'ensemble des CT. En 2023, la part moyenne des recettes des communes rurales se situe à 53,03% de l'ensemble des recettes des CT contre 40,35% pour les communes urbaines.

Le graphique ci-après montre l'évolution de la structure des recettes par type de CT.

Graphique 27: Evolution de la structure des recettes par type de collectivités territoriales (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

III.2.2- Dépenses

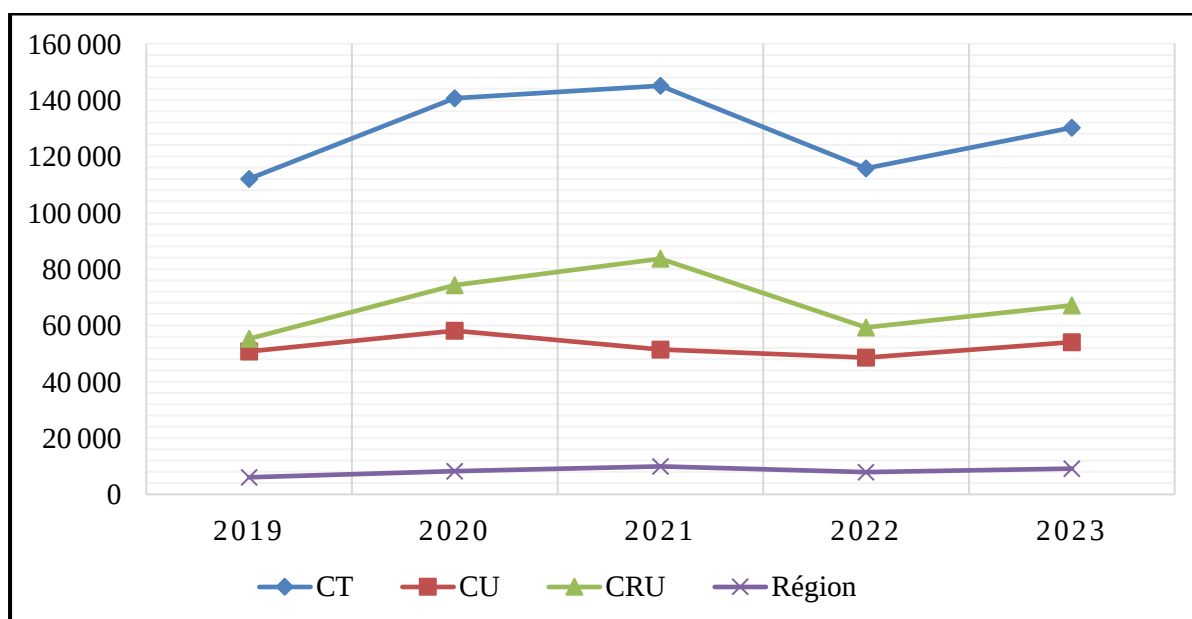
A l'image des recettes, les dépenses sont influencées par celles des communes rurales qui passent de 55,25 milliards FCFA en 2019 à 67,09 milliards FCFA en 2023, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4,97%. Toutefois, ces dernières connaissent une régression de 29,20% en 2022 avant de progresser de 13,26% en 2023.

Concernant les dépenses des communes urbaines, elles ont régressé en moyenne de 1,58% par an, passant de 50,72 milliards FCFA en 2019 à 54,00 milliards FCFA en 2023.

Quant aux dépenses des régions, elles enregistrent une hausse moyenne annuelle de 10,73% passant de 6,06 milliards FCFA en 2019 à 9,11 milliards FCFA en 2023.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des dépenses par type de CT.

Graphique 28: Evolution des dépenses par type de CT (en milliards FCFA)



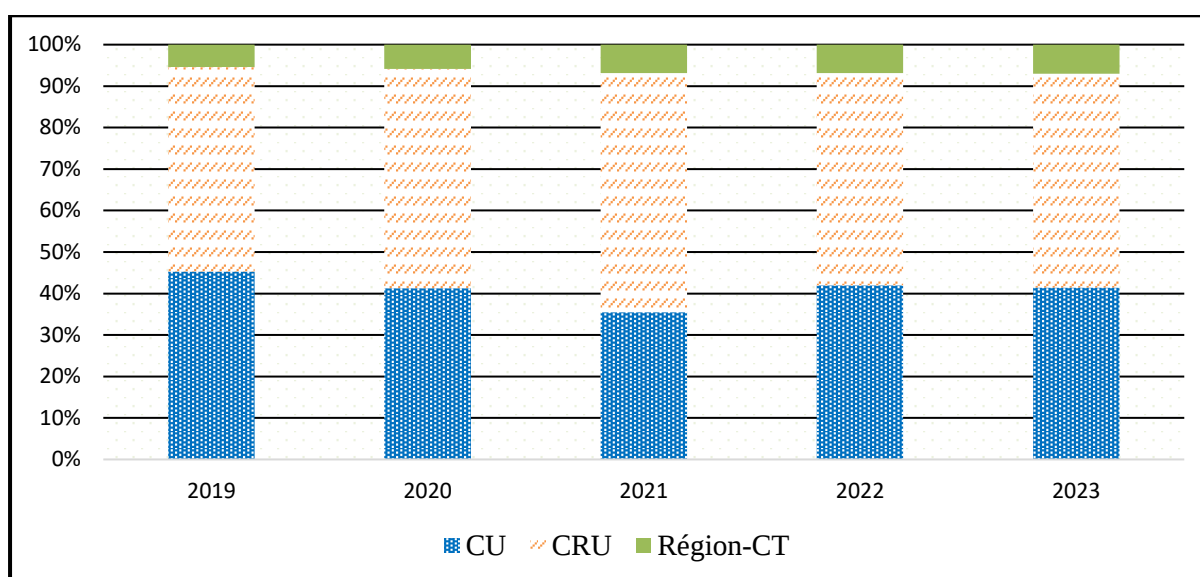
Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

Au cours de la période sous revue, les dépenses annuelles moyennes des communes rurales représentent 52,51% des dépenses des CT contre 41,10% pour les communes urbaines et 6,39% pour les régions.

En 2023, la proportion des dépenses des communes rurales est de 51,53% contre 41,47% pour les communes urbaines et 7,00% pour les régions.

Le graphique suivant indique l'évolution de la structure des dépenses par type de CT.

Graphique 29: Evolution de la structure des dépenses par type de CT (en %)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

Les charges des communes urbaines sont quasi stationnaires sur toute la période avec une moyenne de 36,16 milliards FCFA.

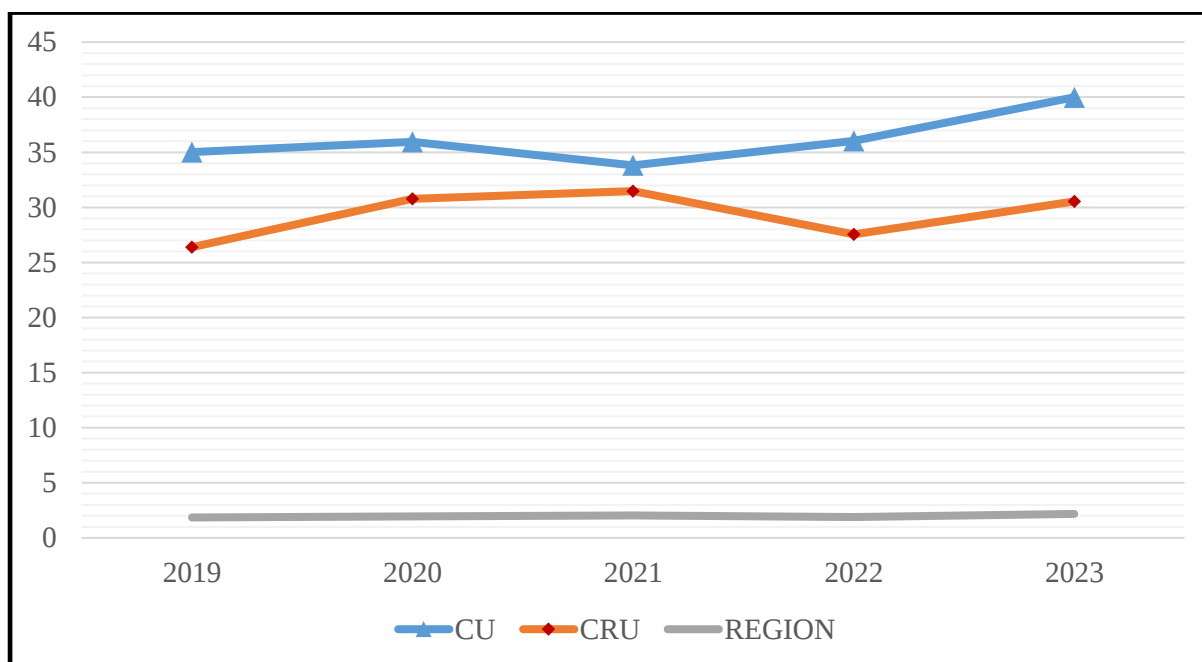
Sur la période sous revue, les charges des communes rurales s'établissent en moyenne à 29,34 milliards FCFA avec un maximum atteint en 2021 (31,48 milliards FCFA) et un minimum en 2019 de 26,39 milliards FCFA.

Les charges des Régions sont stationnaires avec une moyenne sur la période de 1,98 milliard FCFA.

En 2023, les charges des communes urbaines et rurales représentent respectivement 55,00% et 42,01% des charges des CT.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des charges par type de CT.

Graphique 30: Evolution des charges par type de CT (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

III.2.2.1- Les Transactions sur actifs non financiers

Les transactions sur actifs non financiers des CT sont dominées par celles des communes rurales qui représentent 62,69% en moyenne annuelle. Elles sont passées de 28,87 milliards FCFA en 2019 à 36,54 milliards FCFA en 2023, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 6,07%. En 2022, les transactions sur les actifs non financiers des communes rurales ont baissé de 20,49 milliards FCFA.

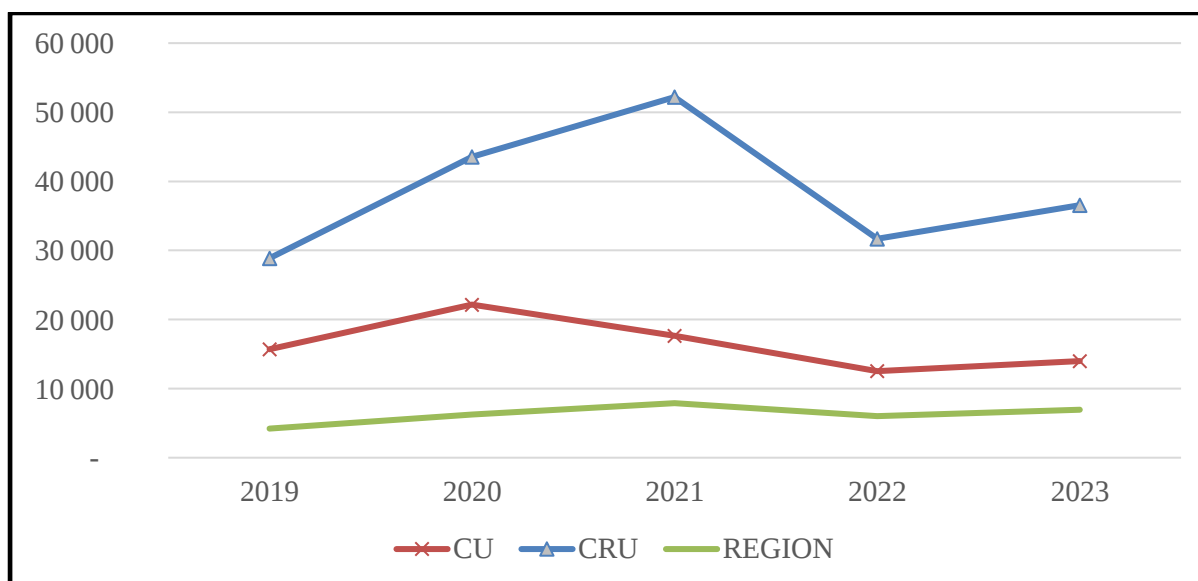
Les transactions sur actifs non financiers des communes urbaines ont régressé en moyenne de 2,82% par an passant de 15,70 milliards FCFA en 2019 à 14,00 milliards FCFA en 2023.

Quant à celles liées aux régions, d'un niveau de 4,21 milliards FCFA en 2019, elles enregistrent une hausse moyenne annuelle de 13,29% pour atteindre 6,94 milliards FCFA en 2023.

Toutefois, entre 2021 et 2022, les transactions sur actifs non financiers des communes urbaines, des communes rurales et des régions ont baissé respectivement de 5,13 milliards FCFA, de 20,49 milliards FCFA et 1,85 milliard FCFA.

Le graphique suivant montre l'évolution de transactions sur actifs non financiers par type de CT.

Graphique 31: Evolution des transactions sur actifs non financiers par type de collectivités territoriales (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

III.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Sur la période 2019-2023, les communes urbaines enregistrent, en moyenne par an, une acquisition nette d'actifs financiers de 7,66 milliards FCFA contre 12,39 milliards FCFA pour les communes rurales et 2,5 milliards FCFA pour les régions. Cependant en 2022, les communes rurales et les régions ont enregistré respectivement des cessions nettes d'actifs financiers de 2,15 milliards FCFA et 3,08 milliards FCFA.

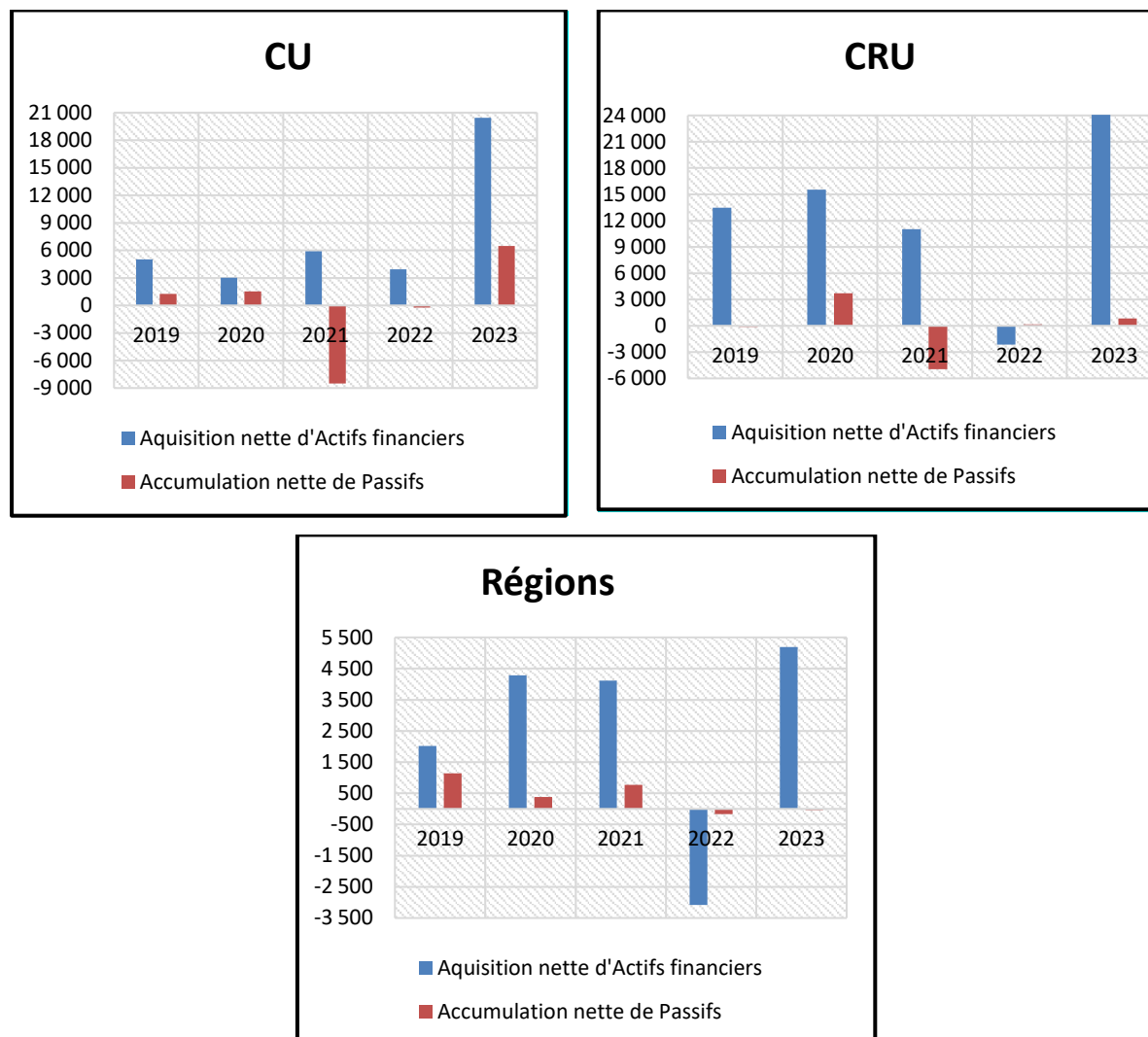
En 2023, les communes urbaines, rurales et les régions affichent des acquisitions nettes d'actifs financiers respectives de 20,46 milliards FCFA, de 24,07 milliards FCFA et de 5,19 milliards FCFA.

Sur la période sous revue, les communes urbaines affichent un niveau moyen annuel d'accumulation nette de passifs de 0,12 milliard FCFA et une accumulation nette 0,42 milliard FCFA pour les régions contre une diminution nette de passifs de 0,06 milliard FCFA pour les communes rurales.

En 2023, les communes urbaines et les communes rurales connaissent respectivement une accumulation nette de 6,49 milliards FCFA et de 0,85 milliard FCFA de leurs passifs, contre une baisse de passifs de 0,04 milliard FCFA pour les régions.

Le graphique ci-après montre l'évolution des transactions sur actifs financiers et passifs par type de CT.

Graphique 32: Transactions sur actifs financiers et passifs par type de CT (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

III.2.4- Soldes caractéristiques

Au cours de la période, les communes rurales enregistrent un solde net de gestion de 51,02 milliards FCFA en moyenne par an contre 23,95 milliards FCFA pour les communes urbaines et 8,35 milliards FCFA pour les régions.

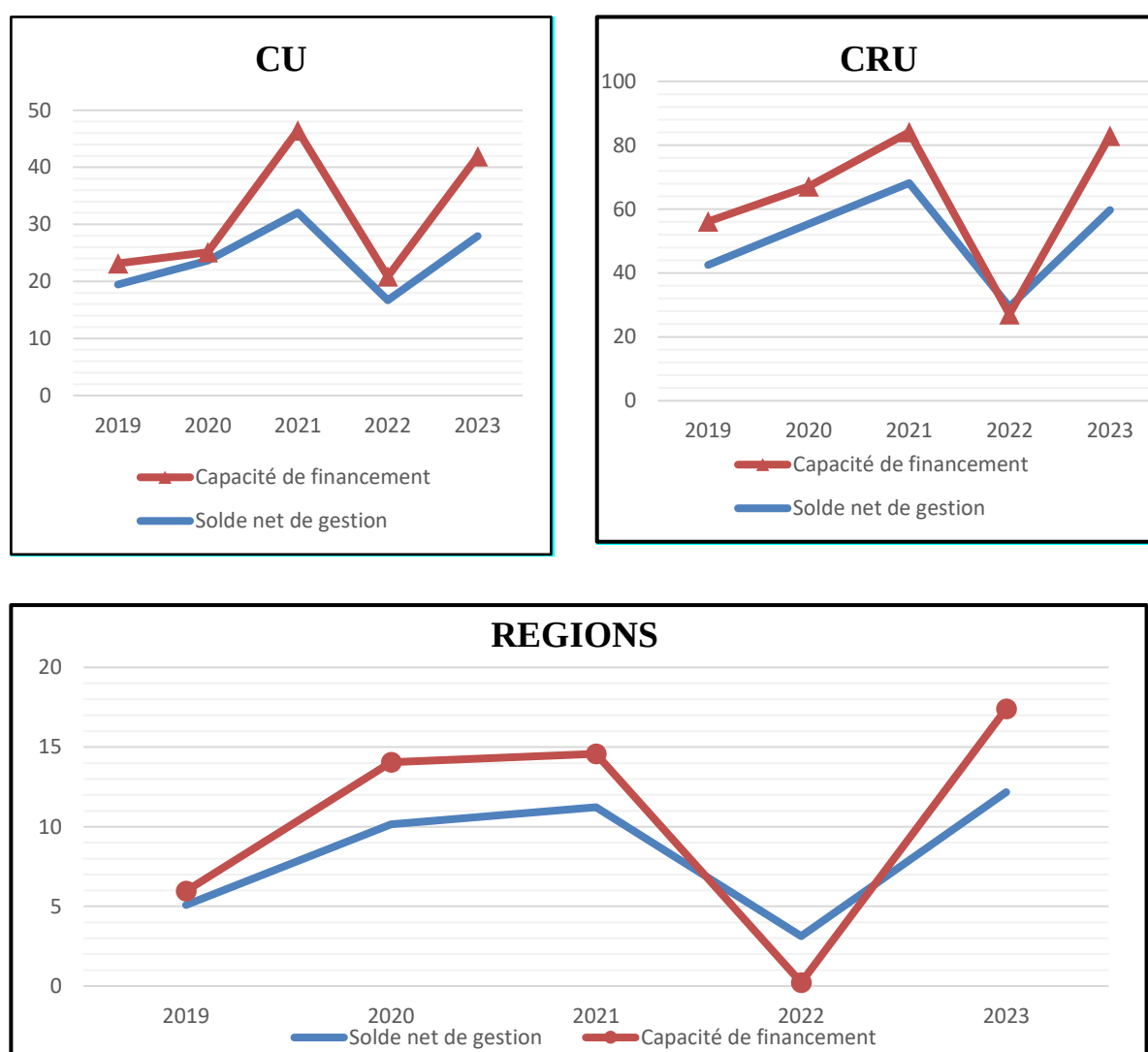
En 2023, les communes rurales, urbaines et les régions affichent respectivement des niveaux de solde net de gestion de 59,76 milliards FCFA, de 27,97 milliards FCFA et de 12,17 milliards FCFA.

Sur la période 2019-2023, les communes urbaines affichent une capacité de financement moyenne annuelle de 7,54 milliards FCFA contre 12,47 milliards FCFA pour les communes rurales et 2,08 milliards FCFA pour les régions.

Toutefois, les communes rurales et les régions affichent respectivement un besoin de financement de 2,31 milliards FCFA et 2,91 milliards FCFA en 2022.

En 2023, les communes urbaines et rurales ainsi que les régions présentent respectivement une capacité de financement respectif de 13,96 milliards FCFA, de 23,22 milliards FCFA et 5,23 milliards FCFA.

Graphique 33: Evolution des soldes nets de gestion et des capacités/besoins de financement par type de CT (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CT, décembre 2024

CHAPITRE IV: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)

La protection sociale⁷ est l'intervention systématique destinée à aider les ménages et les personnes à faire face à un ensemble déterminé de risques sociaux. Les risques sociaux désignent des événements ou circonstances qui peuvent affecter défavorablement le bien être des ménages en occasionnant des dépenses supplémentaires.

Au Burkina Faso, le domaine de la protection sociale est assuré par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO)⁸. Si la CARFO assure uniquement la protection sociale des agents publics de l'Etat, la CNSS quant à elle, a une couverture plus large.

La CARFO étant un fonds de pension employeur et conformément aux conclusions de l'atelier sur la sectorisation des unités du secteur public au Burkina Faso, réalisé en juin 2022, la classant dans les sociétés financières publiques, les opérations de la CARFO n'ont pas été agrégées à celles de la CNSS. De ce fait, les opérations financières de ces deux entités seront analysées séparément dans le présent rapport.

La présente analyse des opérations financières des OPS portera premièrement sur celles de la CNSS puis sur celles de la CARFO.

IV.1- Analyse des agrégats du TOF-CNSS

L'analyse s'articule autour de quatre (04) points :

- Recettes ;
- Dépenses ;
- Transactions sur actifs financiers et passifs ;
- Soldes.

IV.1.1- Recettes

Les recettes mobilisées par la CNSS sont constituées uniquement des « cotisations sociales » et des « autres recettes ».

⁷ Selon le MSFP 2014.

⁸ Il existe une autre structure qui s'occupe du volet santé de la protection sociale (la CNAMU) qui n'est pas encore pleinement fonctionnelle.

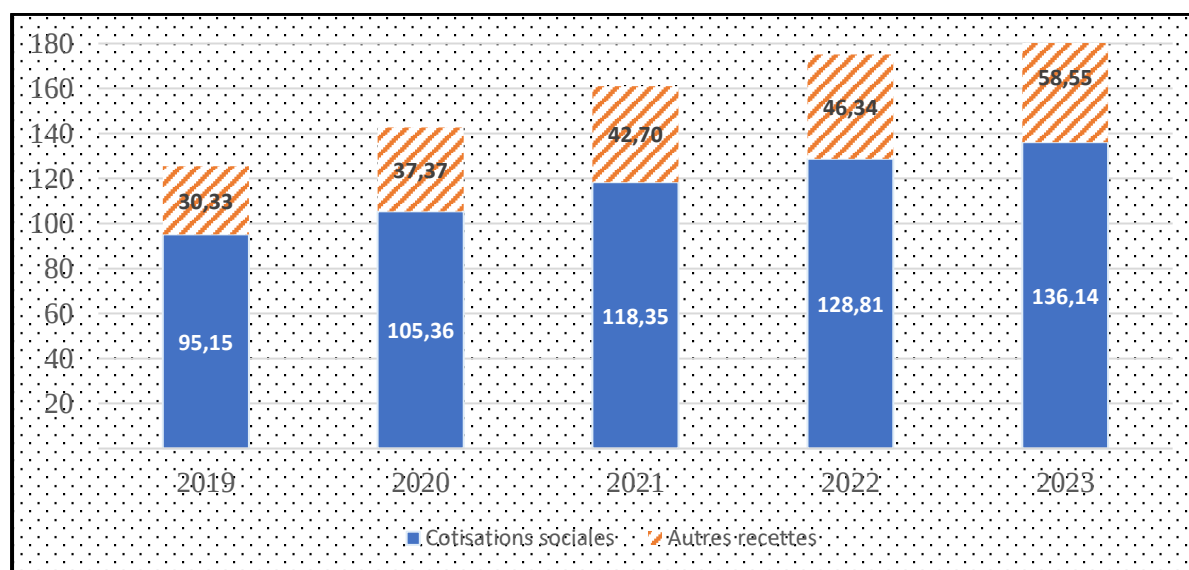
Sur la période 2019-2023, elles sont passées de 125,48 milliards FCFA à 194,70 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 11,61%. Cette évolution est portée à la fois par les cotisations sociales et les autres recettes. En termes de structure, les recettes sont constituées principalement des cotisations sociales qui représentent 73,32%.

Les cotisations sociales, constituées seulement de cotisations de sécurité sociale, sont passées de 95,15 milliards FCFA en 2019 à 136,14 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation annuelle moyenne de 9,37%.

Les autres recettes, quant à elles, ont progressé en moyenne annuelle de 17,88% pour atteindre 58,55 milliards FCFA en 2023. Cette progression est essentiellement due aux revenus de la propriété, notamment aux « intérêts⁹ », qui se sont accrus de 18,22% en moyenne annuelle pour se situer à 52,99 milliards FCFA en 2023.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des recettes de la CNSS sur la période 2019-2023.

Graphique 34: Evolution des recettes (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, décembre 2024

En 2023, la CNSS enregistre un niveau de 194,70 milliards FCFA de recettes contre 175,15 milliards FCFA en 2022, soit une augmentation de 19,55 milliards FCFA (+11,16%). La hausse

⁹ Il s'agit principalement des produits financiers issus des placements.

des recettes en 2023 a été tiré à la fois par les cotisations sociales (+5,70%) et les autres recettes (+26,35%).

L'augmentation des cotisations sociales est induite par celle du nombre de cotisants, en lien avec les nouvelles affiliations (création de nouvelles entreprises telles que les sociétés minières, les opérations de contrôles de carte d'affiliation, les opérations de contrôles au niveau des boulangeries, des stations d'essence, etc.) ainsi que la promotion de l'assurance volontaire.

Quant à l'accroissement des autres recettes, il est attribuable essentiellement à la hausse des revenus de la propriété (+12,18 milliards FCFA), en lien avec celles des intérêts (+11,79 milliards FCFA). La hausse des intérêts est due à l'accroissement des revenus des dépôts à termes (DAT) ainsi qu'aux intérêts reçus des souscriptions aux titres publics.

IV.1.2- Dépenses

Sur la période sous revue, les dépenses de la CNSS ont progressé de 4,65% en moyenne annuelle pour se situer à 74,81 milliards FCFA en 2023. Elles sont constituées en moyenne de 97,02% de charges et de 2,98% de transactions sur actifs non financiers.

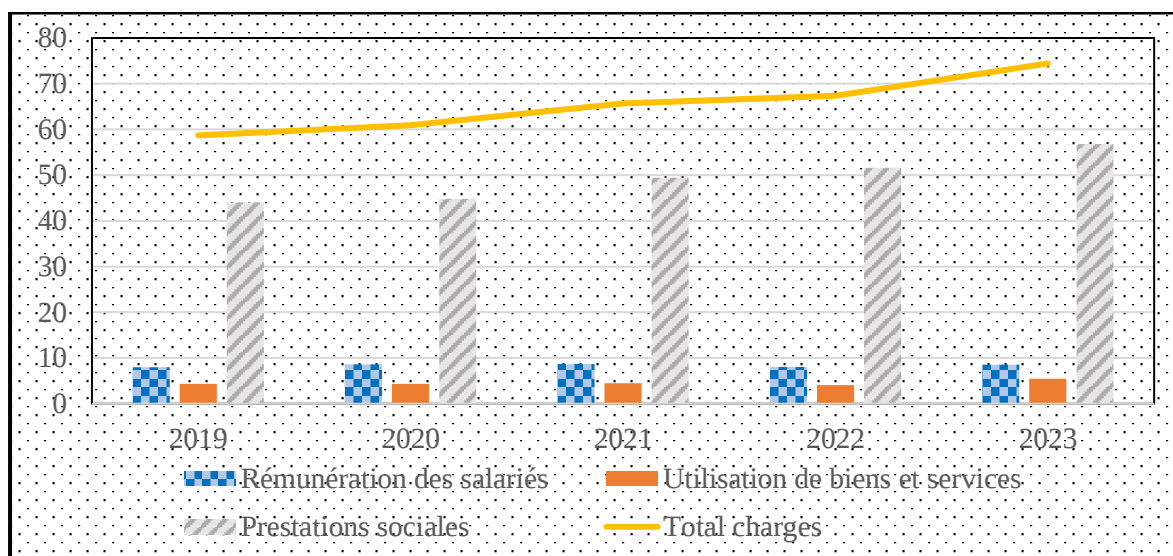
IV.1.2.1- Charges

Sur la période, les charges de la CNSS sont passées de 58,70 milliards FCFA en 2019 à 74,44 milliards FCFA en 2023, soit une progression annuelle moyenne de 6,12%. Les charges sont essentiellement constituées de prestations sociales (75,28%), de la rémunération des salariés (12,89%) et de l'utilisation de biens et services (6,94%).

Les prestations sociales ont enregistré un taux de progression moyen de 6,57% par an pour s'établir à 56,81 milliards FCFA en 2023. La rémunération des salariés s'est accrue de 1,83% en moyenne par an pour s'établir à 8,56 milliards FCFA en 2023 tandis que l'utilisation de biens et services a régressé de 6,08% en moyenne par an pour s'établir à 5,49 milliards FCFA.

Le graphique ci-après retrace l'évolution des charges de la CNSS sur la période.

Graphique 35 : Evolution des charges les plus représentatives (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, décembre 2024

D'un niveau de 67,36 milliards FCFA en 2022, les charges se sont accrues de 10,51% (+7,08 milliards FCFA) en 2023. Cette hausse est portée principalement par les prestations sociales (+5,23 milliards FCFA) et l'utilisation des biens et services (+1,40 milliard FCFA).

La hausse des prestations sociales est induite par celle des prestations de sécurité sociale en espèces à la suite de l'augmentation du nombre de prestataires (allocataires, rentiers et retraités) avec des prestations de plus en plus élevées (passage des allocations familiales de 2 000 FCFA à 2 500 FCFA à partir de 2022).

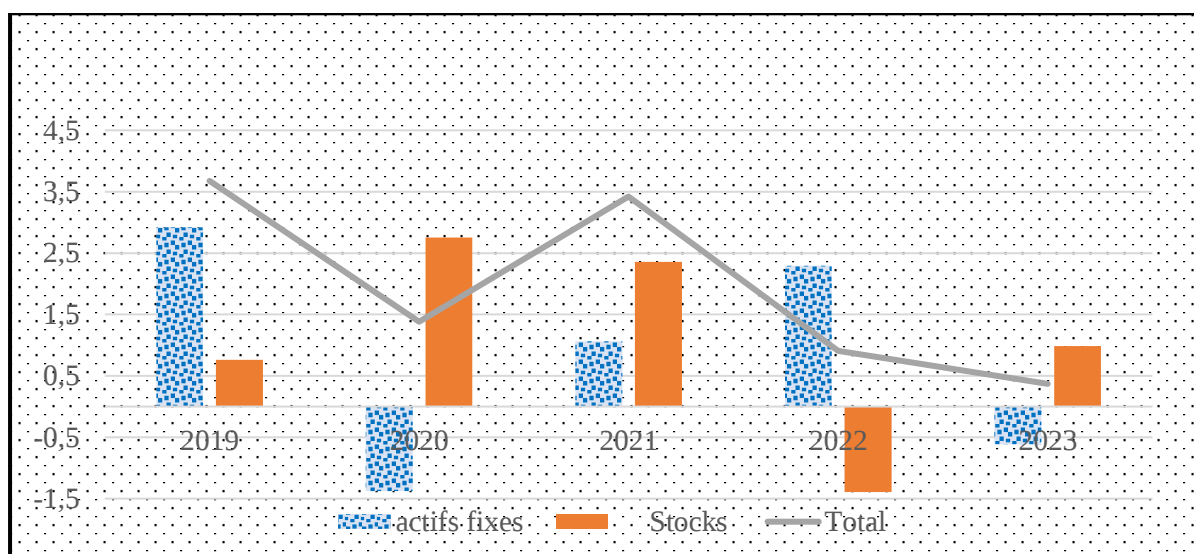
Quant à l'accroissement de l'utilisation de biens et services, il est lié à la hausse des frais d'affranchissement, d'entretiens et réparations du matériel informatique, des honoraires, etc.

IV.1.2.2- Transactions sur les actifs non financiers

Les transactions sur les actifs non financiers, en tendance baissière, se sont soldées à 0,37 milliard FCFA en 2023 contre à 3,68 milliards FCFA en 2019.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs non financiers sur la période.

Graphique 36 : Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, décembre 2024

Les acquisitions nettes d'actifs non financiers se sont soldées à 0,37 milliard FCFA en 2023 contre 0,90 milliard FCFA en 2022.

IV.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

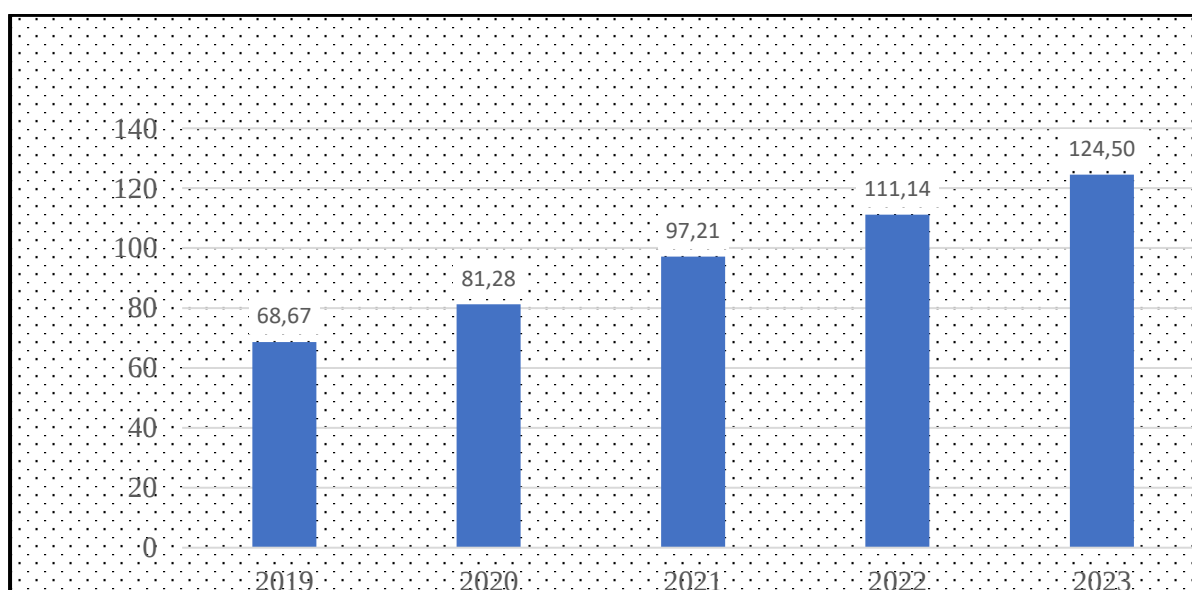
Les transactions sur actifs financiers et passifs sont passées de 62,83 milliards FCFA en 2019 à 119,66 milliards FCFA en 2023.

IV.1.3.1- Acquisitions nettes d'actifs financiers

Sur la période sous revue, les acquisitions nettes d'actifs financiers sont passées de 68,67 milliards FCFA en 2019 à 124,50 milliards FCFA en 2023, soit un accroissement annuel moyen de 16,04%. Cette hausse est portée par celle des acquisitions nettes sur actifs financiers dans le secteur intérieur de 16,30%.

Le graphique suivant décrit la situation des transactions sur actifs financiers de la CNSS sur la période.

Graphique 37: Evolution des acquisitions nettes d'actifs financiers (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, décembre 2024

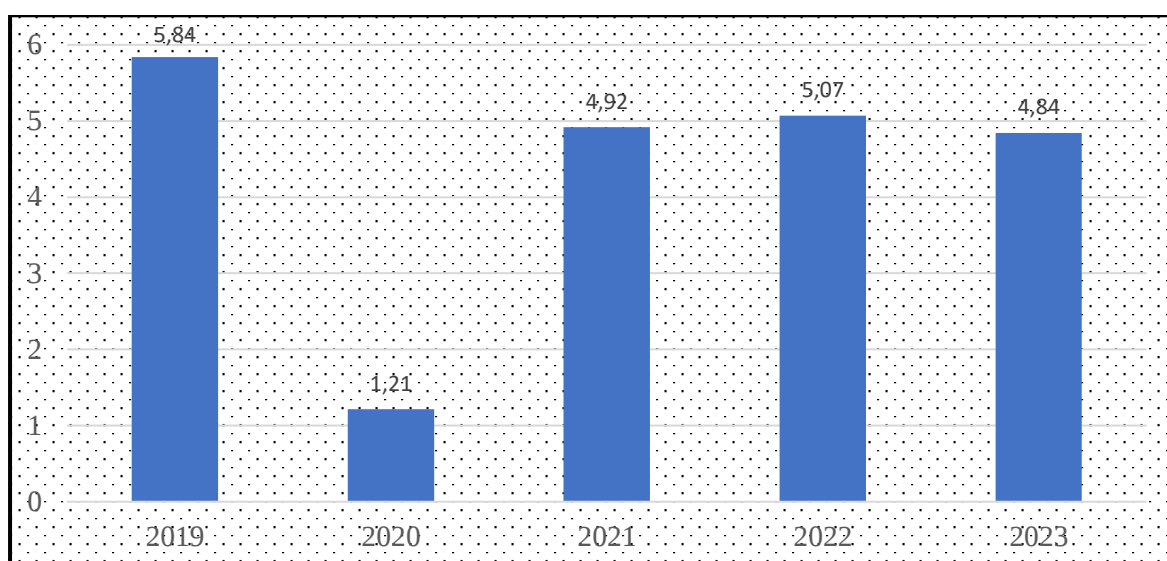
Par rapport à 2022, les acquisitions nettes d'actifs financiers ont augmenté de 13,36 milliards FCFA (+12,02%) en 2023. Cet accroissement résulte essentiellement de la hausse des titres de créances intérieures (+44,60 milliards FCFA) et des contractions des numéraires et dépôts intérieurs (-20,32 milliards FCFA) ainsi que des autres comptes à recevoir (-11,10 milliards FCFA).

IV.1.3.2- Transactions sur passifs

Les transactions sur passifs se sont soldées par une régression des passifs de 4,57% en moyenne par an, passant de 5,84 milliards FCFA en 2019 à 4,84 milliards FCFA en 2023. Ces transactions concernent exclusivement les autres comptes à payer.

Le graphique suivant décrit l'évolution des transactions sur passifs de la CNSS de 2019 à 2023.

Graphique 38: Evolution des accumulations nettes de passifs (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, décembre 2024

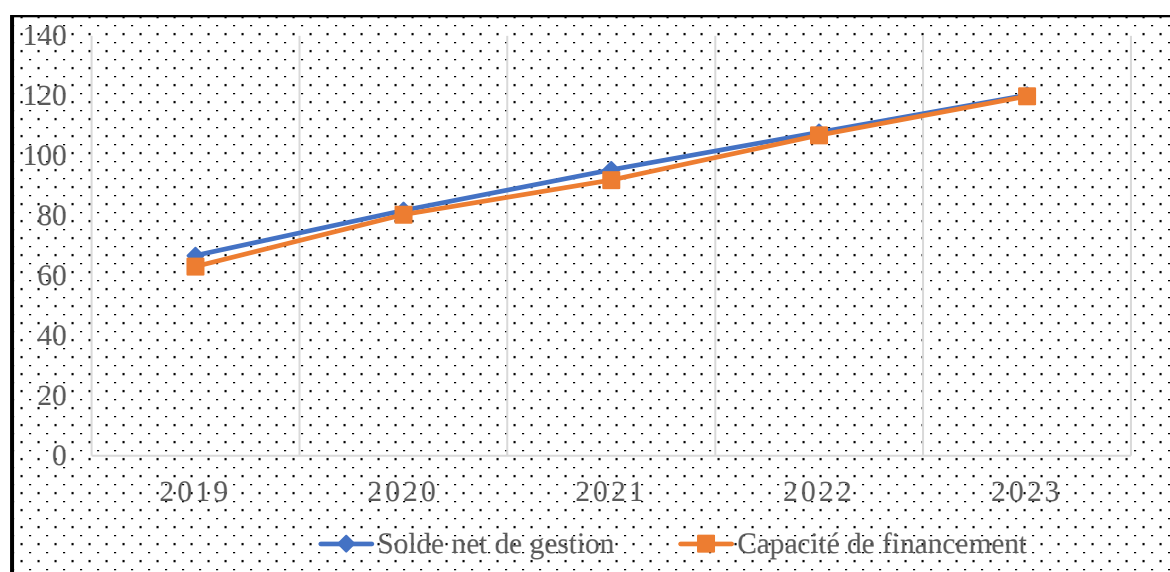
En 2023, les transactions sur passifs se sont contractées de 4,48% par rapport à 2022. Cette baisse résulte d'une réduction des engagements nets envers le reste du monde de 124,14% et d'un accroissement des engagements nets envers les résidents de 18,74% sous forme d'autres comptes à payer.

IV.1.4- Soldes caractéristiques

Au cours de la période sous revue, les soldes caractéristiques de la CNSS que sont le solde net de gestion et la capacité de financement ont connu une amélioration continue. En effet, le solde net de gestion s'est accru de 15,84% en moyenne par an, passant de 66,78 milliards FCFA en 2019 à 120,26 milliards FCFA en 2023. Quant à la capacité de financement, elle s'est située à 119,89 milliards FCFA en 2023, en accroissement de 17,40% en moyenne par an.

Le graphique suivant montre la situation des soldes caractéristiques de la CNSS de 2019 à 2023.

Graphique 39 : Solde net de gestion et capacité de financement (en milliards FCFA)



Source: DGTCP/DSOFE/TOF-CNSS, décembre 2024

En 2023, le solde net de gestion de la CNSS s'est amélioré de 12,46 milliards FCFA (+11,56%) par rapport à 2022. Sa capacité de financement, quant à elle, a augmenté de 13,00 milliards FCFA (+ 12,16%) par rapport à 2022.

La capacité de financement a servi à l'acquisition d'actifs financiers notamment des titres créances.

IV.2- Analyse des agrégats du TOF-CARFO

L'analyse s'articulera suivant les quatre (04) points ci-après :

- Recettes ;
- Dépenses ;
- Transactions sur actifs financiers et passifs ;
- Soldes.

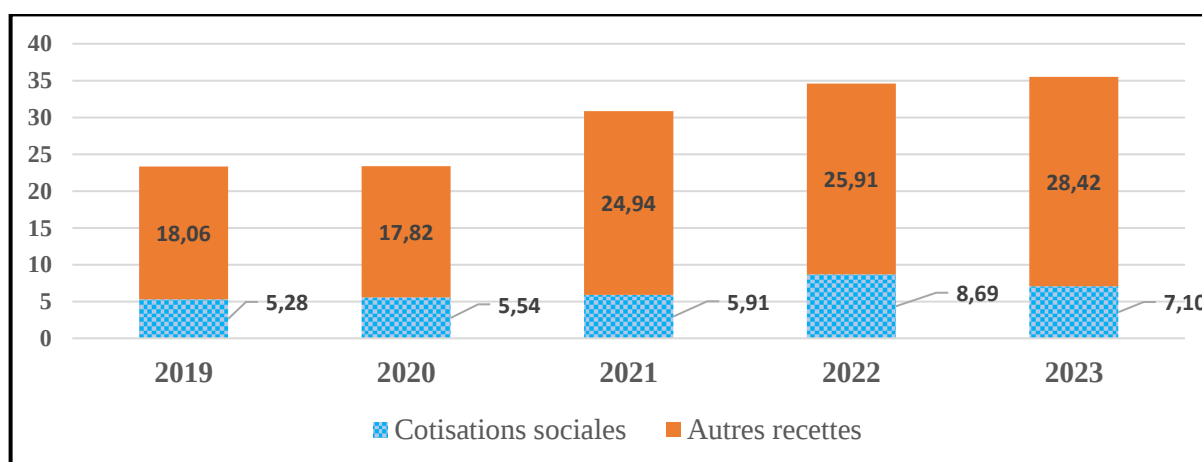
IV.2.1- Recettes

Sur la période 2019-2023, les recettes de la CARFO sont passées de 23,34 milliards FCFA à 35,52 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 11,07%. Ces recettes sont constituées exclusivement des « cotisations sociales » et des « autres recettes. ».

La dynamique des recettes a été imprimée par ces deux composantes. En effet, les cotisations sociales ont connu une augmentation en moyenne annuelle de 7,69% passant de 5,28 milliards FCFA en 2019 à 7,10 milliards FCFA en 2023. S'agissant des autres recettes, elles ont progressé en moyenne annuelle de 12,00%, passant de 18,06 milliards FCFA en 2019 à 28,42 milliards FCFA en 2023. Cette augmentation est portée par les revenus de la propriété (dominés par la rubrique « intérêts ») qui ont progressé de 12,31% en moyenne annuelle pour se situer à 28,39 milliards FCFA en 2023. Les autres recettes représentent en moyenne 77,98% des recettes.

Le graphique ci-dessous retrace la situation des recettes de la CARFO sur la période 2019-2023.

Graphique 40: Evolution des recettes de la CARFO (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2024

En 2023, les recettes de la CARFO ont augmenté de 0,92 milliard FCFA par rapport à 2022, soit un taux de progression de 2,65%. Cet accroissement s'explique par l'effet conjugué d'une augmentation des autres recettes de 9,70% et d'une réduction des cotisations sociales de 18,38%. Cette baisse est liée à celle des cotisations des prestations familiales. En effet, par suite de difficultés, les déclarations du dernier trimestre de 2021 ont été faites en 2022 ce qui a surestimé le niveau des cotisations de prestation familiale en 2022.

L'augmentation des autres recettes est liée principalement à celle des revenus de la propriété qui ont connu une progression de 2,52 milliards FCFA (+9,75%), en lien principalement avec l'augmentation des intérêts reçus des « résidents autres que les administrations publiques » (+3,14 milliards FCFA). Cependant, le niveau des intérêts reçus des « autres unités d'administrations publiques » issus des souscriptions aux titres publics a connu une baisse de 0,78 milliard FCFA.

Quant aux cotisations sociales, elles se sont établies à 7,10 milliards FCFA en 2023 avec une baisse de 1,60 milliard FCFA par rapport à 2022. Cette diminution est exclusivement expliquée par une baisse des autres cotisations de sécurité sociale à la charge des employeurs (-1,60 milliard FCFA).

IV.2.2- Dépenses

Les dépenses de la CARFO ont progressé de 3,44% en moyenne annuelle pour se situer à 7,05 milliards FCFA en 2023.

IV.2.2.1- Charges

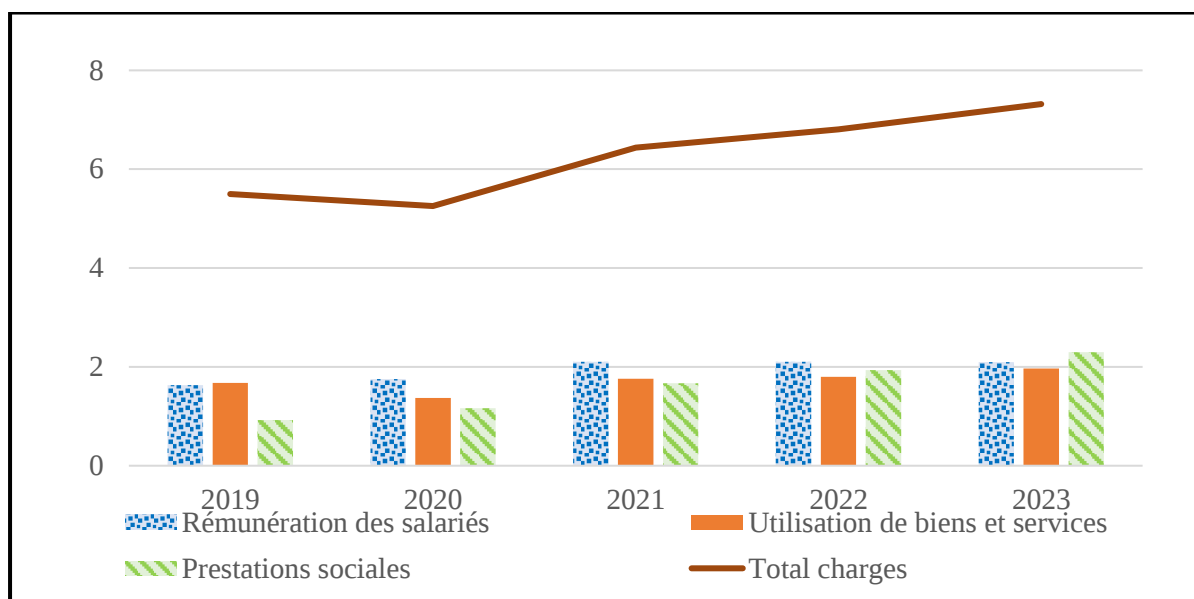
Les charges, d'un montant de 5,49 milliards FCFA en 2019, ont progressé en moyenne annuelle de 7,42% pour se situer à 7,32 milliards FCFA en 2023. La rémunération des salariés, l'utilisation de biens et services et les prestations sociales sont prédominantes dans les charges.

La rémunération des salariés et l'utilisation de biens et services se sont accrues respectivement de 6,50% et de 4,07% en moyenne par an pour s'établir à 2,10 milliards FCFA et à 1,97 milliard FCFA en 2023. Elles représentent respectivement 31,05% et 27,45% des charges en moyenne par an.

Les prestations sociales, représentant 24,93% des charges en moyenne sur la période, ont connu une hausse de 25,64% en moyenne annuelle pour s'afficher à 2,30 milliards FCFA en 2023. Elles sont exclusivement composées des prestations sociales d'employeurs en espèces.

Le graphique ci-dessous retrace la situation des charges de la CARFO.

Graphique 41: Evolution des charges de la CARFO (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2024

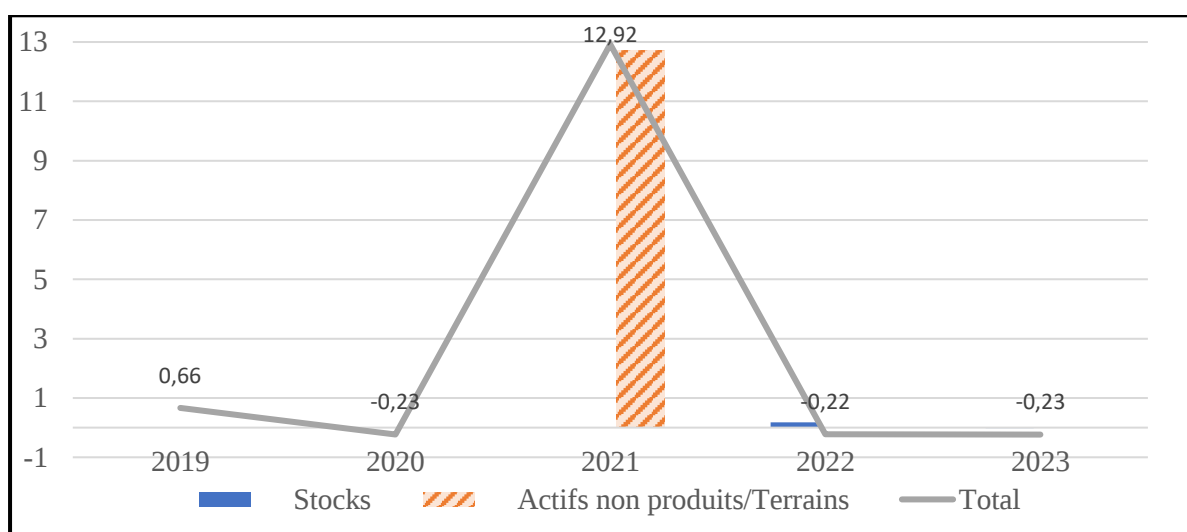
En 2023, les charges ont augmenté de 7,47% (+0,51 milliard FCFA) par rapport à 2022. Cette hausse est imputable principalement à l'augmentation des prestations sociales de 18,86% (+0,36 milliard FCFA), notamment les rentes aux assurés, les rentes aux survivants, les prothèses et fournitures de fabrication etc.

IV.2.2.2- Transactions sur actifs non financiers

Les transactions sur actifs non financiers ont connu une évolution erratique sur la période sous revue. En effet, elles se sont soldées par des acquisitions moins importantes que les cessions (y compris la consommation de capital fixe) sur toute la période exceptée en 2019 et 2021. En 2021, les acquisitions nettes d'actifs non financier ont affiché un niveau exceptionnel de 12,92 milliards FCFA, relatif à des acquisitions de terrains.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs non financiers sur la période.

Graphique 42: Evolution des transactions sur actifs non financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2024

Les transactions sur actifs non financiers se sont soldées à -0,27 milliard FCFA en 2023 contre -0,22 milliard FCFA en 2022.

IV.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs

Composées d'acquisitions nettes sur actifs financiers et d'accumulations nettes sur passifs, les transactions sur actifs financiers et passifs sont passées de 17,18 milliards FCFA en 2019 à 28,47 milliards FCFA en 2023, en hausse annuelle moyenne de 13,45%.

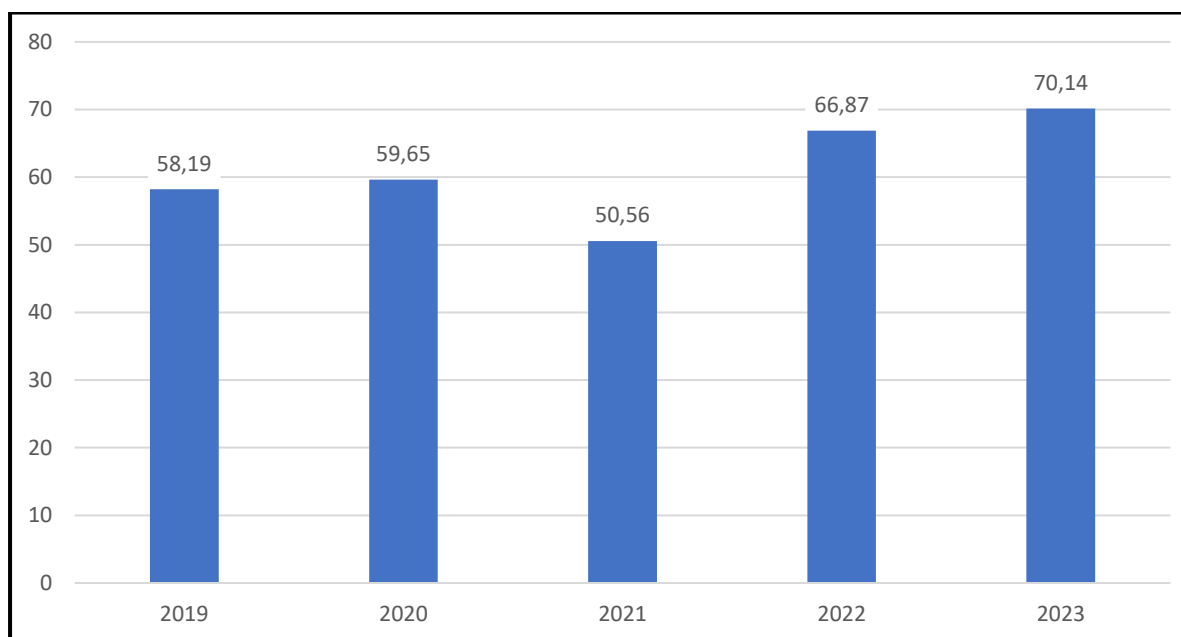
IV.2.3.1- Transactions sur actifs financiers

Les transactions sur actifs financiers sont passées de 58,19 milliards FCFA en 2019 à 70,14 milliards FCFA en 2023, soit une progression annuelle moyenne de 4,78%. Ces transactions se sont exclusivement effectuées avec les agents économiques résidents. Leurs évolutions sont marquées par celles des numéraires et dépôts, des titres de créances, les crédits ainsi que des autres comptes à recevoir.

Les transactions nettes sur les numéraires et dépôts se sont accrues en moyenne annuelle de 6,92% tandis que les acquisitions nettes de titres de créances ont augmenté de 1,25% en moyenne par an. Concernant les crédits et les autres comptes à recevoir, ils ont enregistré des évolutions erratiques atteignant respectivement des niveaux maxima de 4,48 milliards FCFA en 2023 et 9,06 milliards FCFA en 2022 et des minima respectifs de -1,47 milliard en 2022 et -5,31 milliards FCFA en 2023.

Le graphique ci-après décrit la situation des transactions sur actifs financiers de la CARFO.

Graphique 43: Evolution des transactions sur actifs financiers (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2024

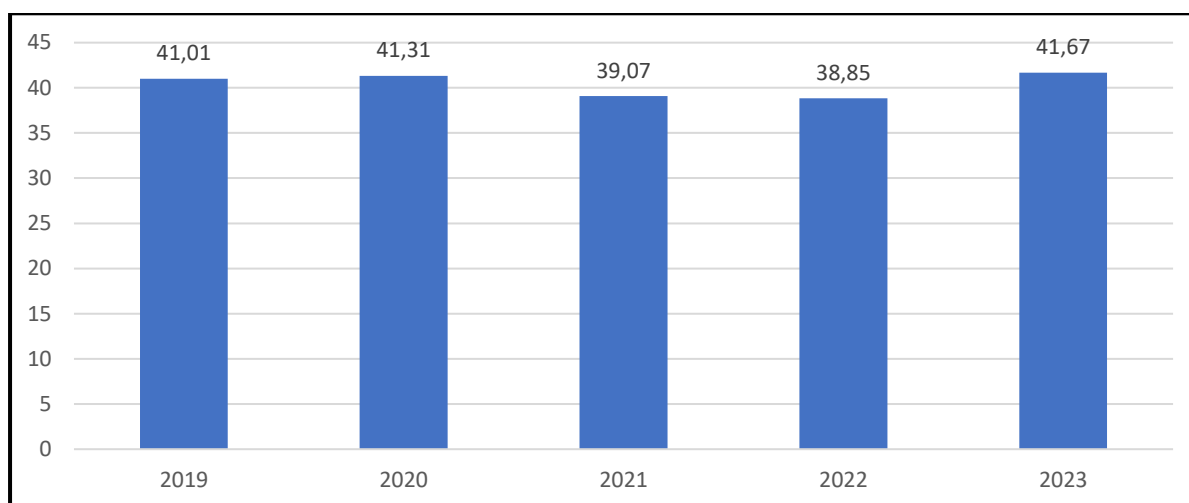
En 2023, les acquisitions nettes d'actifs financiers de la CARFO ont augmenté de 4,89% (+3,27 milliards FCFA), résultant essentiellement de la hausse des titres de créance (+8,78 milliards FCFA) ainsi que des crédits (+5,95 milliards FCFA) et d'une baisse des autres comptes à recevoir (-14,38 milliards FCFA).

IV.2.3.2- Transactions sur passifs

Les transactions sur passifs ont exclusivement impliqué des résidents. En effet, il est enregistré des accumulations de passifs sur toute la période.

Le graphique suivant décrit la situation des transactions sur passifs de la CARFO.

Graphique 44: Evolution des transactions sur passifs de la CARFO (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2024

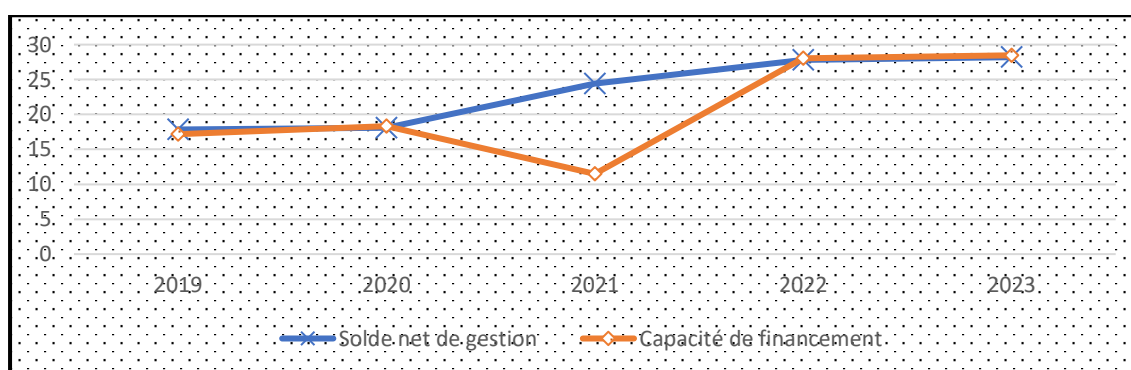
En 2023, il ressort une augmentation nette de passifs de 2,82 milliards FCFA contre une diminution de 0,22 milliard FCFA en 2022.

IV.2.4- Soldes caractéristiques

Au cours de la période, les soldes caractéristiques de la CARFO à savoir le solde net de gestion et la capacité de financement, ont connu respectivement une progression annuelle moyenne de 12,12% et 13,45%. Ainsi, ils sont passés respectivement de 17,85 milliards FCFA et 17,18 milliards FCFA en 2019 à 28,20 milliards FCFA et 28,47 milliards FCFA en 2023. Toutefois, en 2021, la capacité de financement connaît une dégradation de 37,34% (-6,85 milliards FCFA) expliquée par une acquisition exceptionnelle de terrains.

Le graphique suivant montre l'évolution des soldes caractéristiques de la CARFO.

Graphique 45 : Capacité de financement et solde net de gestion (en milliards FCFA)



Source : DGTCP/DSOFE/TOF-CARFO, décembre 2024.

CONCLUSION

L'analyse de l'exécution des opérations financières de l'Etat sur la période 2019-2023 révèle globalement une évolution positive des finances publiques nonobstant le contexte économique, financière et sécuritaire difficile.

Il en ressort que les recettes des différentes unités d'administrations publiques se sont inscrites en hausse. Il est enregistré notamment une hausse, en moyenne annuelle de 10,13% pour l'ACB ; 17,12% pour les UEB ; 7,29% pour les CT ; 11,61% pour la CNSS et 11,07% pour la CARFO. Parallèlement, les dépenses de l'ensemble des secteurs ont enregistré aussi des tendances haussières avec des taux d'accroissement annuels moyens de 13,17% pour l'ACB ; 19,35% pour les UEB ; 3,83% pour les CT ; 4,65% pour CNSS et 3,44% pour la CARFO.

Il en résulte que seule l'ACB enregistre un besoin de financement de 758,04 milliards FCFA en moyenne annuelle sur la période sous revue. Enregistrant des capacités de financement sur la période, les UEB, les CT, la CARFO et la CNSS ont contribué au financement du déficit du sous-secteur de l'ACB.

En vue d'améliorer les performances dans l'exécution des opérations financières de l'Etat, notamment en matière de mobilisation des ressources (intérieures et extérieures) et d'exécution des dépenses publiques, l'Etat entend poursuivre les actions et mesures suivantes :

- la digitalisation des procédures fiscales et douanières ;
- la modernisation du système d'évaluation des investissements ;
- la modernisation des procédures foncières et cadastrales ;
- le renforcement de la lutte contre le faux, la fraude et l'incivisme fiscal et douanier ;
- la rationalisation des dépenses de fonctionnement à l'effet de dégager plus de ressources budgétaires au profit d'investissements structurants ;
- l'opérationnalisation des logiciels métiers (SIG-EPE, CICT) afin de doter l'ensemble des EPE et des Collectivités territoriales d'outils de gestion harmonisés.

Ces mesures ne pourront produire les effets escomptés que dans un environnement socio-politique apaisé et un climat sécuritaire renforcé à même de fournir des garanties aux investisseurs.

ANNEXES

ANNEXE 1 : TOF-SECTORIELS ANALYSES

Tableau 2 : Tableau des opérations financières de l'Administration Centrale budgétaire (en milliards de FCFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2019	2020	2021	2022	2023
1	RECETTES	1 832,14	1 939,31	2 189,07	2 505,65	2 694,79
11	Recettes fiscales	1 419,25	1 370,33	1 705,79	2 038,99	2 220,65
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	442,96	449,50	565,23	712,42	713,95
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	13,22	14,61	16,24	18,24	18,46
113	Impôts sur le patrimoine	14,32	18,48	19,58	21,38	14,62
114	Impôts sur les biens et services	755,70	705,11	867,28	996,90	1 178,70
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	192,31	181,94	237,34	286,88	292,01
116	Autres recettes fiscales	0,73	0,69	0,13	3,18	2,90
12	Cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	Cotisations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Dons	134,27	303,30	260,23	263,07	203,50
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	54,71	72,26	103,91	45,54	20,84
1311	Courants	28,91	23,92	17,56	0,00	0,00
1312	En capital	25,80	48,34	86,35	45,54	20,84
132	Reçus d'organisations internationales	79,56	231,03	156,32	217,53	182,66
1321	Courants	59,47	137,44	63,37	60,27	0,00
1322	En capital	20,09	93,59	92,96	157,26	182,66
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1332	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Autres recettes	278,61	265,69	223,05	203,60	270,64

141	Revenus de la propriété	234,98	216,09	168,26	161,01	204,32
1411	Intérêts	2,09	2,26	1,68	2,74	1,38
1412	Dividendes	45,06	58,61	52,98	72,27	102,29
1413	Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1414	Revenus de la propriété pour décaissement de revenu des investissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1415	Loyers	187,83	155,21	113,61	86,00	100,65
1416	Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	Ventes de biens et services	25,23	23,28	30,47	28,19	30,92
1421	Ventes des établissements marchands	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1422	Droits administratifs	13,54	8,19	11,96	18,00	21,44
1423	Ventes résiduelles des établissements non marchands	11,68	15,09	18,50	10,19	9,49
1424	Ventes imputées de biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	Amendes, pénalités et confiscations	18,41	11,97	7,28	13,78	27,72
144	Transferts volontaires autres que les dons	0,00	14,35	17,04	0,62	7,68
1441	Transferts courants non classés ailleurs	0,00	0,00	0,00	0,00	7,68
1442	Transferts en capital non classés ailleurs	0,00	14,35	17,04	0,62	0,00
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1451	Primes, droits et indemnités courantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1452	Indemnités en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	2 149,86	2 470,41	3 015,72	3 788,33	3 526,86
2	CHARGES	1 704,31	1 752,67	2 058,03	2 579,49	2 266,63
21	Rémunération des salariés	840,08	891,11	942,62	937,93	971,97
211	Salaires et traitements	793,42	835,02	890,87	884,00	918,27
2111	Salaires et traitements en espèces	781,26	835,02	864,74	858,97	900,13
2112	Salaires et traitements en nature	12,16	0,00	26,13	25,03	18,14
212	Cotisations sociales	46,66	56,09	51,75	53,92	53,70
2121	Cotisations sociales effectives	46,66	56,09	51,75	53,92	53,70

2122	<i>Cotisations sociales imputées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Utilisation de biens et services	230,30	174,45	194,41	252,80	229,55
23	Consommation de capital fixe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Intérêts	114,50	139,94	192,55	221,93	284,86
241	Aux non-résidents	21,51	23,55	28,62	33,31	42,26
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	92,92	116,39	163,93	188,62	242,59
243	Aux autres unités d'administration publique	0,08	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Subventions	97,97	112,17	159,75	679,72	200,58
251	Aux sociétés publiques	91,76	103,39	154,47	673,77	195,43
2511	<i>Aux sociétés publiques non financières</i>	91,76	103,39	154,47	673,77	195,43
2512	<i>Aux sociétés publiques financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
252	Aux entreprises privées	6,21	8,78	5,28	5,95	5,15
2521	<i>Aux entreprises privées non financières</i>	6,07	8,65	5,15	5,95	5,15
2522	<i>Aux entreprises privées financières</i>	0,14	0,13	0,13	0,00	0,00
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Dons	252,78	263,20	286,58	335,20	408,37
261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2611	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2612	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales	3,95	16,15	20,66	5,79	5,20
2621	<i>Courants</i>	3,95	16,15	20,66	5,79	5,20
2622	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
263	Aux autres unités d'administration publique	248,83	247,05	265,92	329,41	403,17
2631	<i>Courants</i>	229,95	228,17	254,42	323,16	307,13
2632	<i>En capital</i>	18,88	18,88	11,50	6,25	96,03
27	Prestations sociales	57,38	50,35	106,77	104,72	104,61
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2711	<i>Prestations de sécurité sociale en espèces</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2712	<i>Prestations de sécurité sociale en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	51,59	44,26	99,84	97,66	97,18
2721	<i>Prestations d'assistance sociale en espèces</i>	51,59	44,26	99,84	97,66	95,07

2722	<i>Prestations d'assistance sociale en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	2,11
273	Prestations sociales d'employeurs	5,79	6,10	6,92	7,06	7,43
2731	<i>Prestations sociales d'employeurs en espèces</i>	5,79	6,10	6,92	7,06	7,43
2732	<i>Prestations sociales d'employeurs en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	Autres charges	111,30	121,45	175,35	47,18	66,70
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	<i>Prélèvements sur le revenu des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	<i>Charges liées aux revenus de la propriété attribués aux assurés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
282	Transferts non classés ailleurs	111,30	119,51	173,04	44,83	64,01
2821	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	111,30	118,09	157,74	29,64	55,72
2822	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	0,00	1,43	15,30	15,19	8,29
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	0,00	1,93	2,31	2,35	2,69
2831	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,00	1,93	2,31	2,35	2,69
2832	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde net de gestion	127,83	186,64	131,04	-73,84	428,17
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	445,55	717,74	957,68	1 208,84	1 260,24
31	Acquisition nette d'actifs non financiers	445,55	717,74	957,68	1 208,84	1 260,24
311	Actifs fixes	414,05	708,68	948,62	1 199,03	1 214,38
3111	<i>Bâtiments et ouvrages de génie civil</i>	344,27	656,20	857,64	500,03	768,65
3112	<i>Machines et équipement</i>	66,64	38,87	51,14	183,85	167,28
3113	<i>Autres actifs fixes</i>	3,14	13,61	39,84	135,74	75,77
3114	<i>Systèmes d'armes</i>	0,00	0,00	0,00	379,41	202,68
312	Stocks	0,75	3,03	0,32	0,80	1,55
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	30,76	6,04	8,74	9,02	44,30
3141	<i>Terrains</i>	15,79	5,93	7,78	8,66	3,99

3142	Gisements	1,23	0,00	0,00	0,00	0,00
3143	Autres actifs naturels	13,74	0,10	0,88	0,35	40,31
3144	Actifs incorporels non produits	0,00	0,00	0,09	0,01	0,00
	Capacité/besoin de financement	-317,72	-531,10	-826,64	-1 282,68	-832,07
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	-316,21	-527,43	-818,91	-1 279,69	-839,19
32	Actifs financiers	-27,20	-1,19	232,50	-201,37	-110,46
321	Intérieurs	-28,51	-2,88	227,95	-206,20	-117,29
3211	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3212	Numéraire et dépôts	-4,66	-48,87	217,71	-196,68	-105,81
3213	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3214	Crédits	-23,85	49,22	10,24	-9,52	-11,48
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3216	standard Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3217	salariés Produits financiers dérivés et options sur titres des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32171	Produits financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32172	Options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3218	Autres comptes à recevoir	0,00	-3,23	0,00	0,00	0,00
322	Extérieurs	1,31	1,69	4,55	4,83	6,82
3221	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3222	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3223	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3224	Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3225	Actions et parts de fonds d'investissement	1,31	1,69	4,55	4,83	6,82
3226	standard Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227	salariés Produits financiers dérivés et options sur titres des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228	Autres comptes à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

33	Passifs	289,01	526,24	1 051,41	1 078,31	728,73
331	Intérieurs	-8,45	26,15	301,78	993,78	593,27
3311	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312	Numéraire et dépôts	-30,03	61,82	3,33	201,40	154,20
3313	Titres de créance	7,89	47,66	318,30	212,95	344,15
3314	Crédits	-33,60	-33,35	-136,59	302,78	-53,91
3315	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316	standard Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3317	salariés Produits financiers dérivés et options sur titres des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318	Autres comptes à payer	47,30	-49,98	116,74	276,64	148,82
332	Extérieurs	297,45	500,08	749,63	84,53	135,46
3321	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323	Titres de créance	200,30	347,68	484,63	-71,80	-91,21
3324	Crédits	97,15	152,41	265,00	156,33	226,67
3325	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3326	standard Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3327	salariés Produits financiers dérivés et options sur titres des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33271	Produits financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33272	Options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328	Autres comptes à payer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ECART = Ligne 205 (-) Ligne 206		-1,51	-3,68	-7,73	-3,00	7,12

Tableau 3 : Tableau des opérations financières des Unités Extrabudgétaires (en milliards de F CFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2019	2020	2021	2022	2023
1	RECETTES	262,28	346,35	349,15	445,06	493,44
11	<i>Recettes fiscales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	<i>Cotisations sociales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<i>Dons</i>	207,30	261,42	262,52	273,23	361,67
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	0,20	6,82	0,00	0,00	0,00
1311	<i>Courants</i>	0,00	6,82	0,00	0,00	0,00
1312	<i>En capital</i>	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Reçus d'organisations internationales	7,46	0,89	0,69	34,64	0,53
1321	<i>Courants</i>	7,34	0,70	0,44	1,75	0,51
1322	<i>En capital</i>	0,12	0,18	0,25	32,90	0,03
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	199,64	253,71	261,82	238,59	361,14
1331	<i>Courants</i>	167,40	213,79	179,19	222,93	261,60
1332	<i>En capital</i>	32,24	39,93	82,64	15,66	99,54
14	<i>Autres recettes</i>	54,98	84,93	86,63	171,83	131,77
141	Revenus de la propriété	0,04	0,00	2,32	8,53	6,34
1411	<i>Intérêts</i>	0,04	0,00	2,02	7,86	5,84
1412	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,30	0,67	0,50
1413	<i>Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1414	<i>Revenus de la propriété pour décaissement de revenu des investissements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1415	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1416	<i>Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	Ventes de biens et services	53,62	67,27	73,87	128,66	95,93
1421	<i>Ventes des établissements marchands</i>	0,00	0,00	0,00	71,10	36,40
1422	<i>Droits administratifs</i>	3,78	6,59	4,96	3,79	5,73
1423	<i>Ventes résiduelles des établissements non marchands</i>	49,84	60,68	68,92	53,77	53,80
1424	<i>Ventes imputées de biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	Amendes, pénalités et confiscations	1,20	0,30	0,16	0,28	3,08
144	Transferts volontaires autres que les dons	0,11	17,36	10,27	34,36	26,42
1441	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	0,11	12,36	10,27	18,49	23,23
1442	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	0,00	5,00	0,00	15,87	3,19
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
1451	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
1452	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	242,06	327,65	346,09	395,92	491,14
	CHARGES	204,02	238,43	240,69	353,01	463,39
21	<i>Rémunération des salariés</i>	75,07	95,10	92,29	147,63	207,31
211	Salaires et traitements	70,88	90,01	87,21	139,93	197,14
2111	<i>Salaires et traitements en espèces</i>	70,88	90,01	87,20	139,93	197,14
2112	<i>Salaires et traitements en nature</i>	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
212	Cotisations sociales	4,19	5,09	5,08	7,71	10,18
2121	<i>Cotisations sociales effectives</i>	4,19	5,09	5,08	7,71	10,18
2122	<i>Cotisations sociales imputées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

22	Utilisation de biens et services	107,83	86,45	106,46	159,47	125,47
23	Consommation de capital fixe	0,06	0,16	0,66	4,44	3,93
24	Intérêts	6,74	0,12	4,92	12,90	0,89
241	Aux non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	6,30	0,00	4,92	12,90	0,89
243	Aux autres unités d'administration publique	0,44	0,12	0,00	0,00	0,00
25	Subventions	0,00	3,30	0,00	0,99	20,57
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	18,68
2511	Aux sociétés publiques non financières	0,00	0,00	0,00	0,00	18,68
2512	Aux sociétés publiques financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
252	Aux entreprises privées	0,00	3,30	0,00	0,99	1,89
2521	Aux entreprises privées non financières	0,00	3,30	0,00	0,78	1,89
2522	Aux entreprises privées financières	0,00	0,00	0,00	0,22	0,00
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Dons	0,00	12,28	11,49	1,88	0,24
261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2611	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2612	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2621	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2622	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
263	Aux autres unités d'administration publique	0,00	12,28	11,49	1,88	0,24
2631	Courants	0,00	12,28	4,70	0,08	0,24

2632	<i>En capital</i>	0,00	0,00	6,79	1,80	0,00
27	<i>Prestations sociales</i>	0,11	1,62	1,63	1,93	6,33
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2711	<i>Prestations de sécurité sociale en espèces</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2712	<i>Prestations de sécurité sociale en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	0,00	1,46	1,48	1,77	5,88
2721	<i>Prestations d'assistance sociale en espèces</i>	0,00	0,00	1,48	1,77	5,88
2722	<i>Prestations d'assistance sociale en nature</i>	0,00	1,46	0,00	0,00	0,00
273	Prestations sociales d'employeurs	0,11	0,17	0,16	0,17	0,45
2731	<i>Prestations sociales d'employeurs en espèces</i>	0,11	0,17	0,16	0,14	0,34
2732	<i>Prestations sociales d'employeurs en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,03	0,11
28	<i>Autres charges</i>	14,20	39,40	23,24	23,76	98,65
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	0,00	6,09	0,00
2811	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,00	6,09	0,00
2812	<i>Prélèvements sur le revenu des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	<i>Charges liées aux revenus de la propriété attribués aux assurés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
282	Transferts non classés ailleurs	14,20	39,40	23,24	17,67	98,23
2821	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	12,75	23,55	22,05	17,22	62,09
2822	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	1,46	15,85	1,19	0,46	36,14
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42
2831	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42

2832	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde net de gestion	58,25	107,93	108,47	92,05	30,06
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	38,03	89,22	105,41	42,91	27,75
31	<i>Actifs non financiers</i>	38,03	89,22	105,41	42,91	27,75
311	Actifs fixes	37,11	88,43	104,96	42,22	26,42
3111	<i>Bâtiments et ouvrages de génie civil</i>	14,20	63,66	76,42	11,77	12,05
3112	<i>Machines et équipement</i>	21,46	18,54	27,03	17,52	13,52
3113	<i>Autres actifs fixes</i>	1,45	6,23	1,52	12,92	0,85
3114	<i>Systèmes d'armes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
312	Stocks	0,04	0,12	-0,13	0,46	1,11
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	0,89	0,67	0,57	0,23	0,23
3141	<i>Terrains</i>	0,89	0,67	0,57	0,23	0,23
3142	<i>Réserves de minerais et de produits énergétiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3143	<i>Autres actifs naturels</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3144	<i>Actifs incorporels non produits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Capacité/besoin de financement = Financement	20,22	18,71	3,06	49,14	2,30
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	20,21	19,16	1,99	50,05	2,46
32	<i>Actifs financiers</i>	28,18	65,33	132,75	32,05	19,04
321	Intérieurs	28,18	65,33	133,93	32,49	19,04
3211	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3212	<i>Numéraire et dépôts</i>	-42,79	28,91	70,55	32,39	-2,07
3213	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	3,80	-0,19	4,35

3214	Crédits	40,79	33,43	44,90	-0,72	-24,67
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	5,83	0,00	0,00	6,91	1,76
3216	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3217	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	-4,83	0,00
3218	Autres comptes à recevoir	24,34	2,99	14,67	-1,06	39,67
322	Extérieurs	0,00	0,00	-1,18	-0,45	0,00
3221	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3222	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3223	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3224	Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3225	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3226	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228	Autres comptes à recevoir	0,00	0,00	-1,18	-0,45	0,00
33	Passifs	7,96	46,17	130,76	-18,00	16,58
331	Intérieurs	7,96	47,66	132,05	-17,50	16,75
3311	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312	Numéraire et dépôts	0,00	46,40	0,00	1,16	2,21
3313	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3314	Crédits	8,11	1,08	109,92	-8,25	-19,12
3315	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3317	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318	<i>Autres comptes à payer</i>	-0,15	0,18	22,14	-10,42	33,66
332	<i>Extérieurs</i>	0,00	-1,49	-1,30	-0,50	-0,17
3321	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3324	<i>Crédits</i>	0,00	-1,49	-1,30	-0,50	-0,17
3325	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3326	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3327	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328	<i>Autres comptes à payer</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECART = Ligne 206 (-) Ligne 207	0,01	-0,45	1,06	-0,91	-0,16

Tableau 4 : Tableau des opérations financières des Collectivités Territoriales (en milliards de F CFA)

CODES	MSFPLIBELLES	2019	2020	2021	2022	2023
2014						
1	RECETTES	130,26	157,78	178,77	114,65	172,61
11	<i>Recettes fiscales</i>	3,64	3,93	4,58	3,36	4,71
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	Impôts sur le patrimoine	1,85	2,01	2,49	1,17	2,09
114	Impôts sur les biens et services	1,74	1,83	1,99	2,09	2,58
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	Autres recettes fiscales	0,05	0,08	0,09	0,09	0,05
12	<i>Cotisations sociales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
121	Cotisations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<i>Dons</i>	116,00	143,13	161,16	100,08	154,70
131	Reçus d'administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,01	0,12
1311	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,01	0,12
132	Reçus d'organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1321	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Reçus d'autres unités d'administration publique	116,00	143,13	161,16	100,07	154,57
1331	<i>Courants</i>	75,55	76,77	80,33	79,34	85,89
1332	<i>En capital</i>	40,45	66,36	80,83	20,73	68,69
14	<i>Autres recettes</i>	10,62	10,72	13,04	11,21	13,21
141	Revenus de la propriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1411	<i>Intérêts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1412	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1413	<i>Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1414	<i>Revenus de la propriété pour décaissement de revenu des investissements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1415	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1416	<i>Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	Ventes de biens et services	8,98	8,85	10,38	9,25	11,22
1421	<i>Ventes des établissements marchands</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1422	<i>Droits administratifs</i>	4,10	4,47	4,70	3,88	4,44
1423	<i>Ventes résiduelles des établissements non marchands</i>	4,87	4,38	5,68	5,37	6,78
1424	<i>Ventes imputées de biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	Amendes, pénalités et confiscations	1,33	1,42	1,89	1,33	0,71

144	Transferts volontaires autres que les dons	0,31	0,45	0,76	0,64	1,28
1441	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	0,31	0,45	0,76	0,64	1,27
1442	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1451	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1452	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	112,04	140,62	145,07	115,70	130,20
	CHARGES	63,26	68,67	67,34	65,44	72,71
21	<i>Rémunération des salariés</i>	14,55	15,43	16,08	17,02	17,59
211	Salaires et traitements	13,99	14,62	15,15	16,05	16,67
2111	<i>Salaires et traitements en espèces</i>	13,99	14,62	15,15	16,05	16,67
2112	<i>Salaires et traitements en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Cotisations sociales	0,56	0,81	0,93	0,97	0,92
2121	<i>Cotisations sociales effectives</i>	0,56	0,81	0,93	0,97	0,92
2122	<i>Cotisations sociales imputées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<i>Utilisation de biens et services</i>	31,93	32,67	33,31	31,21	33,81
23	<i>Consommation de capital fixe</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	<i>Intérêts</i>	0,03	0,02	0,03	0,02	0,02

241	Aux non-résidents	0,03	0,02	0,03	0,02	0,02
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
243	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2511	Aux sociétés publiques non financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2512	Aux sociétés publiques financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
252	Aux entreprises privées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2521	Aux entreprises privées non financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2522	Aux entreprises privées financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
253	Aux autres secteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Dons	0,02	0,02	0,05	0,04	0,17
261	Aux administrations publiques étrangères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2611	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2612	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	Aux organisations internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2621	Courants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2622	En capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
263	Aux autres unités d'administration publique	0,02	0,02	0,05	0,04	0,17
2631	Courants	0,02	0,02	0,05	0,04	0,17

2632	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<i>Prestations sociales</i>	14,18	17,48	14,60	14,58	18,75
271	Prestations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2711	<i>Prestations de sécurité sociale en espèces</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2712	<i>Prestations de sécurité sociale en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Prestations d'assistance sociale	13,71	17,23	14,34	14,28	18,25
2721	<i>Prestations d'assistance sociale en espèces</i>	0,07	0,08	0,05	0,10	0,08
2722	<i>Prestations d'assistance sociale en nature</i>	13,64	17,14	14,30	14,18	18,16
273	Prestations sociales d'employeurs	0,47	0,25	0,26	0,30	0,51
2731	<i>Prestations sociales d'employeurs en espèces</i>	0,46	0,24	0,24	0,29	0,49
2732	<i>Prestations sociales d'employeurs en nature</i>	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
28	<i>Autres charges</i>	2,55	3,06	3,28	2,58	2,37
281	Charges liées à la propriété autres que les intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	<i>Prélèvements sur le revenu des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	<i>Charges liées aux revenus de la propriété attribués aux assurés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2814	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
282	Transferts non classés ailleurs	2,50	2,98	3,14	2,45	2,22
2821	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	2,50	2,98	3,14	2,45	2,22

2822	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	0,05	0,07	0,14	0,13	0,16
2831	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,05	0,07	0,14	0,13	0,16
2832	<i>Indemnités en capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde net de gestion	67,00	89,11	111,44	49,20	99,90
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	48,78	71,95	77,74	50,26	57,49
31	<i>Actifs non financiers</i>	48,78	71,95	77,74	50,26	57,49
311	Actifs fixes	48,65	71,88	77,66	50,23	57,45
3111	<i>Bâtiments et ouvrages de génie civil</i>	39,05	55,73	62,42	41,48	47,25
3112	<i>Machines et équipement</i>	8,01	13,31	13,32	7,89	9,18
3113	<i>Autres actifs fixes</i>	1,59	2,84	1,92	0,87	1,01
3114	<i>Systèmes d'armes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
312	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	0,14	0,07	0,08	0,03	0,04
3141	<i>Terrains</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
3142	<i>Réserves de minerais et de produits énergétiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3143	<i>Autres actifs naturels</i>	0,14	0,07	0,08	0,03	0,03
3144	<i>Actifs incorporels non produits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01

	Capacité/besoin de financement = Financement	18,22	17,15	33,70	-1,06	42,41
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	18,19	17,15	33,70	-1,06	42,41
32	Actifs financiers	20,49	22,81	21,03	-1,28	49,71
321	Intérieurs	20,49	22,81	21,03	-1,28	49,71
3211	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
3212	<i>Numéraire et dépôts</i>	<i>21,62</i>	<i>21,41</i>	<i>21,57</i>	<i>-3,15</i>	<i>48,88</i>
3213	<i>Titres de créance</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
3214	<i>Crédits</i>	<i>0,01</i>	<i>-0,01</i>	<i>-0,01</i>	<i>0,03</i>	<i>0,00</i>
3215	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,03</i>	<i>0,00</i>	<i>0,01</i>
3216	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
3217	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
3218	<i>Autres comptes à recevoir</i>	<i>-1,14</i>	<i>1,41</i>	<i>-0,57</i>	<i>1,83</i>	<i>0,83</i>
322	Extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3221	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
3222	<i>Numéraire et dépôts</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
3223	<i>Titres de créance</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
3224	<i>Crédits</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
3225	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

3226	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228	<i>Autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	<i>Passifs</i>	2,30	5,66	-12,68	-0,22	7,30
331	<i>Intérieurs</i>	2,30	5,66	-12,68	-0,22	7,30
3311	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3313	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3314	<i>Crédits</i>	-0,24	-0,19	-0,25	-0,25	-0,25
3315	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3317	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318	<i>Autres comptes à payer</i>	2,53	5,85	-12,43	0,03	7,55
332	<i>Extérieurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3321	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3324	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3325	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3326	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3327	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328	<i>Autres comptes à payer</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECART = Ligne 206 (-) Ligne 207	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 5 : Tableau des opérations financières de la CNSS (en milliards de F CFA)

CODES MSFP 2014	LIBELLES	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
1	RECETTES	125,48	142,73	161,05	175,15	194,70
11	Recettes fiscales	-	-	-	-	-
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	-	-	-	-	-
1111	A la charge des personnes physiques	-	-	-	-	-
1112	A la charge des sociétés et autres entreprises	-	-	-	-	-
1113	Autres impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	-	-	-	-	-
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	-	-	-	-	-
113	Impôts sur le patrimoine	-	-	-	-	-
1131	Impôts périodiques sur la propriété immobilière	-	-	-	-	-
1132	Impôts périodiques sur le patrimoine net	-	-	-	-	-
1133	Impôts sur les mutations par décès, les successions et les donations entre vifs et legs	-	-	-	-	-
1134	Impôts sur les transactions financières et en capital	-	-	-	-	-
1135	Prélèvements sur le capital	-	-	-	-	-
1136	Autres impôts périodiques sur le patrimoine	-	-	-	-	-
114	Impôts sur les biens et services	-	-	-	-	-
1141	Impôts généraux sur les biens et services	-	-	-	-	-
11411	Taxes sur la valeur ajoutée	-	-	-	-	-
11412	Impôts sur la vente	-	-	-	-	-
11413	Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	-	-	-	-
11414	Impôts sur les transactions financières et en capital	-	-	-	-	-
1142	Accises	-	-	-	-	-
1143	Bénéfices des monopoles fiscaux	-	-	-	-	-
1144	Taxes sur des services déterminés	-	-	-	-	-

1145	<i>Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités</i>	-	-	-	-	-
11451	<i>Taxes sur les véhicules à moteur</i>	-	-	-	-	-
11452	<i>Autres taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités</i>	-	-	-	-	-
114521	<i>Impôts sur les autorisations commerciales et professionnelles</i>	-	-	-	-	-
114522	<i>Taxes sur la pollution</i>	-	-	-	-	-
114523	<i>Redevances de radio et télévision</i>	-	-	-	-	-
114524	<i>Licences et permis aux ménages</i>	-	-	-	-	-
114525	<i>Autres taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités non classées ailleurs</i>	-	-	-	-	-
1146	<i>Autres impôts sur les biens et services</i>	-	-	-	-	-
115	<i>Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales</i>	-	-	-	-	-
1151	<i>Droits de douane et autres droits à l'importation</i>	-	-	-	-	-
1152	<i>Taxes à l'exportation</i>	-	-	-	-	-
1153	<i>Bénéfices des monopoles d'exportation ou d'importation</i>	-	-	-	-	-
1154	<i>Bénéfices de change</i>	-	-	-	-	-
1155	<i>Taxes sur les opérations de change</i>	-	-	-	-	-
1156	<i>Autres impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales</i>	-	-	-	-	-
116	<i>Autres recettes fiscales</i>	-	-	-	-	-
1161	<i>À la charge exclusive des entreprises</i>	-	-	-	-	-
1162	<i>À la charge d'autres entités ou non identifiables</i>	-	-	-	-	-
12	<i>Cotisations sociales</i>	95,15	105,36	118,35	128,81	136,14
121	<i>Cotisations de sécurité sociale</i>	95,15	105,36	118,35	128,81	136,14
1211	<i>À la charge des salariés</i>	23,82	26,41	29,72	32,28	42,44
1212	<i>À la charge des employeurs</i>	69,67	77,22	86,90	94,48	86,46

1213	<i>À la charge des travailleurs indépendants ou des personnes sans emploi</i>	1,66	1,73	1,73	2,04	7,24
1214	<i>Non ventilables</i>	-	-	-	-	-
122	<i>Autres cotisations sociales</i>	-	-	-	-	-
1221	<i>À la charge des salariés</i>	-	-	-	-	-
1222	<i>À la charge des employeurs</i>	-	-	-	-	-
1223	<i>Imputées</i>	-	-	-	-	-
13	<i>Dons</i>	-	-	-	-	-
131	<i>Reçus d'administrations publiques étrangères</i>	-	-	-	-	-
1311	<i>Courants</i>	-	-	-	-	-
1312	<i>En capital</i>	-	-	-	-	-
132	<i>Reçus d'organisations internationales</i>	-	-	-	-	-
1321	<i>Courants</i>	-	-	-	-	-
1322	<i>En capital</i>	-	-	-	-	-
133	<i>Reçus d'autres unités d'administration publique</i>	-	-	-	-	-
1331	<i>Courants</i>	-	-	-	-	-
1332	<i>En capital</i>	-	-	-	-	-
14	<i>Autres recettes</i>	30,33	37,37	42,70	46,34	58,55
141	<i>Revenus de la propriété</i>	28,58	34,29	39,66	42,34	54,53
1411	<i>Intérêts</i>	27,13	33,51	38,66	41,20	52,99
14111	<i>De non-résidents</i>	-	-	-	-	-
14112	<i>De résidents autres que les administrations publiques</i>	22,05	26,97	31,27	33,70	41,12
14113	<i>D'autres unités d'administration publique</i>	5,08	6,54	7,39	7,50	11,87
1412	<i>Dividendes</i>	1,45	0,78	1,00	1,14	1,54
14121	<i>De non-résidents</i>	-	-	-	-	-
14122	<i>De résidents</i>	1,45	0,78	1,00	1,14	1,54
1413	<i>Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés</i>	-	-	-	-	-
1414	<i>Revenus de la propriété pour décaissement de revenu des investissements</i>	-	-	-	-	-
1415	<i>Loyers</i>	-	-	-	-	-

1416	<i>Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers</i>	-	-	-	-	-
142	<i>Ventes de biens et services</i>	0,55	0,67	0,68	1,60	1,89
1421	<i>Ventes des établissements marchands</i>	0,40	0,47	0,56	0,58	0,58
1422	<i>Droits administratifs</i>	-	-	-	-	-
1423	<i>Ventes résiduelles des établissements non marchands</i>	0,16	0,20	0,12	1,02	1,31
1424	<i>Ventes imputées de biens et services</i>	-	-	-	-	-
143	<i>Amendes, pénalités et confiscations</i>	1,20	2,40	2,36	2,40	2,13
144	<i>Transferts volontaires autres que les dons</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1441	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14411	<i>Subventions</i>	-	-	-	-	-
14412	<i>Autres transferts courants non classés ailleurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1442	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	-	-	-	-	-
145	<i>Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard</i>	-	-	-	-	-
1451	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	-	-	-	-	-
14511	<i>Primes</i>	-	-	-	-	-
14512	<i>Droits de régimes de garantie standard</i>	-	-	-	-	-
14513	<i>Indemnités courantes</i>	-	-	-	-	-
1452	<i>Indemnités en capital</i>	-	-	-	-	-
90	<i>DEPENSES</i>	62,37	62,32	69,11	68,26	74,81
2	<i>CHARGES</i>	58,70	60,94	65,69	67,36	74,44
21	<i>Rémunération des salariés</i>	7,96	8,59	8,72	8,09	8,56
211	<i>Salaires et traitements</i>	7,18	7,74	7,91	7,31	7,66
2111	<i>Salaires et traitements en espèces</i>	7,16	7,73	7,90	7,29	7,65
2112	<i>Salaires et traitements en nature</i>	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
212	<i>Cotisations sociales</i>	0,79	0,84	0,81	0,78	0,90
2121	<i>Cotisations sociales effectives</i>	0,79	0,84	0,81	0,78	0,90
2122	<i>Cotisations sociales imputées</i>	-	-	-	-	-

22	Utilisation de biens et services	4,34	4,31	4,47	4,09	5,49
23	Consommation de capital fixe	1,64	2,12	2,30	2,92	2,60
24	Intérêts	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
241	Aux non-résidents	-	-	-	-	-
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01
243	Aux autres unités d'administration publique	-	-	-	-	-
25	Subventions	-	-	-	-	-
251	Aux sociétés publiques	-	-	-	-	-
2511	Aux sociétés publiques non financières	-	-	-	-	-
2512	Aux sociétés publiques financières	-	-	-	-	-
252	Aux entreprises privées	-	-	-	-	-
2521	Aux entreprises privées non financières	-	-	-	-	-
2522	Aux entreprises privées financières	-	-	-	-	-
253	Aux autres secteurs	-	-	-	-	-
26	Dons	0,15	0,27	0,20	0,15	0,28
261	Aux administrations publiques étrangères	-	-	-	-	-
2611	Courants	-	-	-	-	-
2612	En capital	-	-	-	-	-
262	Aux organisations internationales	0,07	0,08	0,08	0,10	0,09
2621	Courants	0,07	0,08	0,08	0,10	0,09
2622	En capital	-	-	-	-	-
263	Aux autres unités d'administration publique	0,07	0,19	0,12	0,05	0,19
2631	Courants	0,07	0,19	0,12	0,05	0,19
2632	En capital	-	-	-	-	-
27	Prestations sociales	44,04	44,85	49,41	51,58	56,81
271	Prestations de sécurité sociale	43,73	44,83	49,22	51,56	56,66
2711	Prestations de sécurité sociale en espèces	43,56	44,75	49,13	51,48	56,58
2712	Prestations de sécurité sociale en nature	0,17	0,08	0,09	0,09	0,08
272	Prestations d'assistance sociale	-	-	-	-	-
2721	Prestations d'assistance sociale en espèces	-	-	-	-	-

2722	<i>Prestations d'assistance sociale en nature</i>	-	-	-	-	-
273	<i>Prestations sociales d'employeurs</i>	0,32	0,02	0,19	0,02	0,15
2731	<i>Prestations sociales d'employeurs en espèces</i>	0,32	0,02	0,19	0,02	0,15
2732	<i>Prestations sociales d'employeurs en nature</i>	-	-	-	-	-
28	<i>Autres charges</i>	0,56	0,80	0,58	0,52	0,68
281	<i>Charges liées à la propriété autres que les intérêts</i>	-	-	-	-	-
2811	<i>Dividendes</i>	-	-	-	-	-
28111	<i>Aux non-résidents</i>	-	-	-	-	-
28112	<i>Aux résidents</i>	-	-	-	-	-
2812	<i>Prélèvements sur le revenu des quasi-sociétés</i>	-	-	-	-	-
2813	<i>Charges liées aux revenus de la propriété attribués aux assurés</i>	-	-	-	-	-
2814	<i>Loyers</i>	-	-	-	-	-
282	<i>Transferts non classés ailleurs</i>	0,48	0,74	0,50	0,46	0,63
2821	<i>Transferts courants non classés ailleurs</i>	0,48	0,74	0,50	0,46	0,63
2822	<i>Transferts en capital non classés ailleurs</i>	-	-	-	-	-
283	<i>Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard</i>	0,08	0,06	0,08	0,06	0,05
2831	<i>Primes, droits et indemnités courantes</i>	0,08	0,06	0,08	0,06	0,05
28311	<i>Primes</i>	0,08	0,06	0,08	0,06	0,05
28312	<i>Droits de régimes de garantie standard</i>	-	-	-	-	-
28313	<i>Indemnités courantes</i>	-	-	-	-	-
2832	<i>Indemnités en capital</i>	-	-	-	-	-
91	<i>Solde net de gestion</i>	66,78	81,79	95,36	107,79	120,26
92	<i>TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS</i>	3,68	1,38	3,42	0,90	0,37
31	<i>Actifs non financiers</i>	3,68	1,38	3,42	0,90	0,37
311	<i>Actifs fixes</i>	2,92	- 1,38	1,06	2,30	- 0,62
3111	<i>Bâtiments et ouvrages de génie civil</i>	2,13	- 0,74	0,99	2,57	- 0,10

31111	Logements	0,04	- 0,03	- 0,06	0,74	- 0,03
31112	Bâtiments non résidentiels	2,18	- 0,55	1,42	1,53	0,32
31113	Autres ouvrages de génie civil	-	-	-	-	-
31114	Améliorations de terrains	- 0,09	- 0,15	- 0,38	0,30	- 0,39
3112	Machines et équipement	0,54	- 0,43	0,10	- 0,36	- 0,51
31121	Matériels de transport	- 0,05	- 0,19	0,29	- 0,17	- 0,21
31122	Machines et équipements autres que matériels de transport	0,59	- 0,23	- 0,19	- 0,18	- 0,30
311221	Équipements des technologies de l'information et de la communication (TIC)	- 0,01	- 0,16	- 0,11	0,08	- 0,04
311222	Machines et équipements non classés ailleurs	0,60	- 0,07	- 0,09	- 0,26	- 0,26
3113	Autres actifs fixes	0,25	- 0,21	- 0,02	0,08	- 0,01
31131	Ressources biologiques cultivées	-	-	-	-	-
311311	Ressources animales fournissant une production de façon répétée	-	-	-	-	-
311312	Arbres, végétaux et plantes fournissant une production de façon répétée	-	-	-	-	-
31132	Produits de la propriété intellectuelle	0,25	- 0,21	- 0,02	0,08	- 0,01
311321	Recherche et développement	- 0,01	-	-	-	-
311322	Prospection minière et évaluation	-	-	-	-	-
311323	Logiciels et bases de données	0,26	- 0,21	- 0,02	0,08	- 0,01
3113231	Logiciels	0,26	- 0,21	- 0,02	0,08	- 0,01
3113232	Bases de données	-	-	-	-	-
311324	Oeuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales	-	-	-	-	-
311325	Autres droits de propriété intellectuelle	-	-	-	-	-
31133	Coûts de transfert de la propriété d'actifs non produits autres que des terrains	-	-	-	-	-
3114	Systèmes d'armes	-	-	-	-	-
312	Stocks	0,76	2,75	2,36	- 1,39	0,99
31221	Matières premières et fournitures	0,00	0,01	- 0,02	0,08	0,07
31222	Travaux en cours	0,76	2,74	2,37	- 1,47	0,91

31223	<i>Produits finis</i>	-	-	-	-	-
31224	<i>Biens destinés à la revente</i>	-	-	-	-	-
31225	<i>Stocks militaires</i>	-	-	-	-	-
313	<i>Objets de valeur</i>	-	-	-	-	-
314	<i>Actifs non produits</i>	-	0,00	-	-	-
3141	<i>Terrains</i>	-	0,00	-	-	-
3142	<i>Réserves de minerais et de produits énergétiques</i>	-	-	-	-	-
3143	<i>Autres actifs naturels</i>	-	-	-	-	-
31431	<i>Ressources biologiques non cultivées</i>	-	-	-	-	-
31432	<i>Ressources en eau</i>	-	-	-	-	-
31433	<i>Autres ressources naturelles</i>	-	-	-	-	-
314331	<i>Spectre de fréquences radio</i>	-	-	-	-	-
314332	<i>Ressources naturelles non classées ailleurs</i>	-	-	-	-	-
3144	<i>Actifs incorporels non produits</i>	-	-	-	-	-
31441	<i>Contrats, baux et licences</i>	-	-	-	-	-
314411	<i>Licences d'exploitation négociables</i>	-	-	-	-	-
314412	<i>Permis d'utilisation de ressources naturelles</i>	-	-	-	-	-
314413	<i>Permis d'entreprendre une activité spécifique</i>	-	-	-	-	-
314414	<i>Droit d'exclusivité sur des biens et services futurs</i>	-	-	-	-	-
31442	<i>Fonds de commerce et actifs commerciaux</i>	-	-	-	-	-
93	<i>Capacité/besoin de financement = Financement</i>	63,10	80,41	91,94	106,89	119,89
95	<i>TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)</i>	62,83	80,07	92,29	106,07	119,66
32	<i>Actifs financiers</i>	68,67	81,28	97,21	111,14	124,50
321	<i>Intérieurs</i>	68,32	81,38	98,68	110,53	125,00
3211	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	-	-	-	-	-
32111	<i>Or monétaire</i>	-	-	-	-	-
32112	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	-	-	-	-	-
3212	<i>Numéraire et dépôts</i>	54,57	69,41	78,27	78,69	58,37
3213	<i>Titres de créance</i>	11,88	7,83	17,16	17,77	62,37

3214	Crédits	- 0,26	- 1,72	- 2,38	- 1,31	0,03
3215	Actions et parts de fonds d'investissement	1,29	0,03	1,05	0,06	-
32151	Actions	1,29	0,03	1,05	0,06	-
32152	Parts ou unités de fonds d'investissement	-	-	-	-	-
3216	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	-	-	-	-	-
32161	Réserves techniques d'assurance-dommages	-	-	-	-	-
32162	Droits sur les assurances-vie et rentes	-	-	-	-	-
32163	Droits à pension	-	-	-	-	-
32164	Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension	-	-	-	-	-
32165	Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard	-	-	-	-	-
3217	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	-	-	-	-	-
32171	Produits financiers dérivés	-	-	-	-	-
32172	Options sur titres des salariés	-	-	-	-	-
3218	Autres comptes à recevoir	0,85	5,83	4,59	15,33	4,23
32181	Crédits commerciaux et avances	- 0,31	- 1,24	- 1,19	0,17	0,25
32182	Divers autres comptes à recevoir	1,15	7,07	5,78	15,15	3,98
322	Extérieurs	0,35	- 0,10	- 1,47	0,61	- 0,49
3221	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	-	-	-	-	-
32211	Or monétaire	-	-	-	-	-
32212	Droits de tirage spéciaux	-	-	-	-	-
3222	Numéraire et dépôts	-	-	-	-	-
3223	Titres de créance	-	-	-	-	-
3224	Crédits	-	-	-	-	-
3225	Actions et parts de fonds d'investissement	-	-	-	-	-
32251	Actions	-	-	-	-	-
32252	Parts ou unités de fonds d'investissement	-	-	-	-	-
3226	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	-	-	-	-	-

32261	Réserves techniques d'assurance-dommages	-	-	-	-	-
32262	Droits sur les assurances-vie et rentes	-	-	-	-	-
32263	Droits à pension	-	-	-	-	-
32264	Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension	-	-	-	-	-
32265	Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard	-	-	-	-	-
3227	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	-	-	-	-	-
32271	Produits financiers dérivés	-	-	-	-	-
32272	Options sur titres des salariés	-	-	-	-	-
3228	Autres comptes à recevoir	0,35	- 0,10	- 1,47	0,61	- 0,49
32281	Crédits commerciaux et avances	0,35	- 0,10	- 1,47	0,61	- 0,49
32282	Divers autres comptes à recevoir	-	-	-	-	-
33	Passifs	5,84	1,21	4,92	5,07	4,84
331	Intérieurs	5,01	1,14	4,77	4,25	5,04
3311	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	-	-	-	-	-
33111	Or monétaire	-	-	-	-	-
33112	Droits de tirage spéciaux	-	-	-	-	-
3312	Numéraire et dépôts	-	-	-	-	-
3313	Titres de créance	-	-	-	-	-
3314	Crédits	-	-	-	-	-
3315	Actions et parts de fonds d'investissement	-	-	-	-	-
33151	Actions	-	-	-	-	-
33152	Parts ou unités de fonds d'investissement	-	-	-	-	-
3316	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	-	-	-	-	-
33161	Réserves techniques d'assurance-dommages	-	-	-	-	-
33162	Droits sur les assurances-vie et rentes	-	-	-	-	-
33163	Droits à pension	-	-	-	-	-

33164	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	-	-	-	-	-
33165	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	-	-	-	-	-
3317	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	-	-	-	-	-
33171	<i>Produits financiers dérivés</i>	-	-	-	-	-
33172	<i>Options sur titres des salariés</i>	-	-	-	-	-
3318	<i>Autres comptes à payer</i>	5,01	1,14	4,77	4,25	5,04
33181	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	3,74	1,98	3,08	5,86	4,64
33182	<i>Divers autres comptes à payer</i>	1,27	- 0,84	1,70	- 1,61	0,41
332	<i>Extérieurs</i>	0,83	0,08	0,15	0,82	- 0,20
3321	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	-	-	-	-	-
33211	<i>Or monétaire</i>	-	-	-	-	-
33212	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	-	-	-	-	-
3322	<i>Numéraire et dépôts</i>	-	-	-	-	-
3323	<i>Titres de créance</i>	-	-	-	-	-
3324	<i>Crédits</i>	-	-	-	-	-
3325	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	-	-	-	-	-
33251	<i>Actions</i>	-	-	-	-	-
33252	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	-	-	-	-	-
3326	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	-	-	-	-	-
33261	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	-	-	-	-	-
33262	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	-	-	-	-	-
33263	<i>Droits à pension</i>	-	-	-	-	-
33264	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	-	-	-	-	-
33265	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	-	-	-	-	-
3327	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	-	-	-	-	-

33271	<i>Produits financiers dérivés</i>	-	-	-	-	-
33272	<i>Options sur titres des salariés</i>	-	-	-	-	-
3328	<i>Autres comptes à payer</i>	0,83	0,08	0,15	0,82	- 0,20
33281	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	0,83	0,08	0,15	0,82	- 0,20
33282	<i>Divers autres comptes à payer</i>	-	-	-	-	-
95	<i>ECART = Ligne 206 (-) Ligne 207</i>	-	-	-	-	-

Tableau 6 : Tableau des opérations financières de la CARFO (en milliards de FCFA)

<i>CODES MSFP 2014</i>	<i>LIBELLES</i>	<i>2 019</i>	<i>2 020</i>	<i>2 021</i>	<i>2 022</i>	<i>2 023</i>
1	RECETTES	23,34	23,36	30,85	34,60	35,52
11	Recettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1111	A la charge des personnes physiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1112	A la charge des sociétés et autres entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1113	Autres impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112	Impôts sur les salaires et la main-d'œuvre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	Impôts sur le patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1131	Impôts périodiques sur la propriété immobilière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1132	Impôts périodiques sur le patrimoine net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1133	Impôts sur les mutations par décès, les successions et les donations entre vifs et legs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1135	Prélèvements sur le capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1136	Autres impôts périodiques sur le patrimoine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114	Impôts sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1141	Impôts généraux sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11411	Taxes sur la valeur ajoutée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11412	Impôts sur la vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11413	Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11414	Impôts sur les transactions financières et en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1142	Accises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1143	Bénéfices des monopoles fiscaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1144	Taxes sur des services déterminés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1145	Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11451	Taxes sur les véhicules à moteur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11452	Autres taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

114521	Impôts sur les autorisations commerciales et professionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114522	Taxes sur la pollution	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114523	Redevances de radio et télévision	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114524	Licences et permis aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
114525	Autres taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités non classées ailleurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1146	Autres impôts sur les biens et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
115	Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1151	Droits de douane et autres droits à l'importation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1152	Taxes à l'exportation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1153	Bénéfices des monopoles d'exportation ou d'importation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1154	Bénéfices de change	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1155	Taxes sur les opérations de change	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1156	Autres impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	Autres recettes fiscales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1161	À la charge exclusive des entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1162	À la charge d'autres entités ou non identifiables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Cotisations sociales	5,28	5,54	5,91	8,69	7,10
121	Cotisations de sécurité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1211	À la charge des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1212	À la charge des employeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1213	À la charge des travailleurs indépendants ou des personnes sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1214	Non ventilables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Autres cotisations sociales	5,28	5,54	5,91	8,69	7,10
1221	À la charge des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1222	À la charge des employeurs	5,28	5,54	5,91	8,69	7,10
1223	Imputées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

13	<i>Dons</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	<i>Reçus d'administrations publiques étrangères</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	<i>Reçus d'organisations internationales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	<i>Reçus d'autres unités d'administration publique</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1331	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1332	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	<i>Autres recettes</i>	18,06	17,82	24,94	25,91	28,42
141	<i>Revenus de la propriété</i>	17,85	17,70	24,91	25,87	28,39
1411	<i>Intérêts</i>	17,73	17,59	24,81	25,76	28,12
14111	<i>De non-résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14112	<i>De résidents autres que les administrations publiques</i>	6,58	6,94	8,57	9,49	12,63
14113	<i>D'autres unités d'administration publique</i>	11,15	10,65	16,24	16,27	15,49
1412	<i>Dividendes</i>	0,11	0,11	0,11	0,11	0,27
14121	<i>De non-résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14122	<i>De résidents</i>	0,11	0,11	0,11	0,11	0,27
1413	<i>Prélèvements sur les revenus des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1414	<i>Revenus de la propriété pour décaissement de revenu des investissements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1415	<i>Loyers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1416	<i>Bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	<i>Ventes de biens et services</i>	0,22	0,12	0,01	0,04	0,02
1421	<i>Ventes des établissements marchands</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1422	<i>Droits administratifs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1423	<i>Ventes résiduelles des établissements non marchands</i>	0,22	0,12	0,01	0,04	0,02
1424	<i>Ventes imputées de biens et services</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	<i>Amendes, pénalités et confiscations</i>	0,00	0,01	0,01	0,00	0,01
144	<i>Transferts volontaires autres que les dons</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

1441	Transferts courants non classés ailleurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14411	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14412	Autres transferts courants non classés ailleurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1442	Transferts en capital non classés ailleurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
145	Primes, droits et indemnités d'assurance autres qu'assurance-vie et régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1451	Primes, droits et indemnités courantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14511	Primes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14512	Droits de régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14513	Indemnités courantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1452	Indemnités en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	6,16	5,02	19,36	6,59	7,05
2	CHARGES	5,49	5,25	6,43	6,81	7,32
21	Rémunération des salariés	1,63	1,75	2,10	2,10	2,10
211	Salaires et traitements	1,44	1,55	1,89	1,89	1,86
2111	Salaires et traitements en espèces	1,44	1,55	1,89	1,89	1,86
2112	Salaires et traitements en nature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Cotisations sociales	0,19	0,20	0,22	0,21	0,24
2121	Cotisations sociales effectives	0,19	0,20	0,22	0,21	0,24
2122	Cotisations sociales imputées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Utilisation de biens et services	1,68	1,37	1,76	1,80	1,97
23	Consommation de capital fixe	0,53	0,59	0,61	0,71	0,70
24	Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
241	Aux non-résidents	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
242	Aux résidents autres que les administrations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
243	Aux autres unités d'administration publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
251	Aux sociétés publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2511	Aux sociétés publiques non financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2512	Aux sociétés publiques financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

252	<i>Aux entreprises privées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2521	<i>Aux entreprises privées non financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2522	<i>Aux entreprises privées financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
253	<i>Aux autres secteurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<i>Dons</i>	0,08	0,09	0,08	0,10	0,07
261	<i>Aux administrations publiques étrangères</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2611	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2612	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
262	<i>Aux organisations internationales</i>	0,08	0,09	0,08	0,10	0,07
2621	<i>Courants</i>	0,08	0,09	0,08	0,10	0,07
2622	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
263	<i>Aux autres unités d'administration publique</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2631	<i>Courants</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2632	<i>En capital</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<i>Prestations sociales</i>	0,92	1,16	1,67	1,93	2,30
271	<i>Prestations de sécurité sociale</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2711	<i>Prestations de sécurité sociale en espèces</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2712	<i>Prestations de sécurité sociale en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	<i>Prestations d'assistance sociale</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2721	<i>Prestations d'assistance sociale en espèces</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2722	<i>Prestations d'assistance sociale en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
273	<i>Prestations sociales d'employeurs</i>	0,92	1,16	1,67	1,93	2,30
2731	<i>Prestations sociales d'employeurs en espèces</i>	0,92	1,16	1,67	1,93	2,30
2732	<i>Prestations sociales d'employeurs en nature</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	<i>Autres charges</i>	0,65	0,29	0,20	0,17	0,19
281	<i>Charges liées à la propriété autres que les intérêts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2811	<i>Dividendes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28111	<i>Aux non-résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28112	<i>Aux résidents</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	<i>Prélèvements sur le revenu des quasi-sociétés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	<i>Charges liées aux revenus de la propriété attribués aux assurés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

2814	Loyers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
282	Transferts non classés ailleurs	0,64	0,27	0,19	0,15	0,17
2821	Transferts courants non classés ailleurs	0,64	0,27	0,19	0,15	0,17
2822	Transferts en capital non classés ailleurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
283	Primes, droits et indemnités d'assurance-dommages et régimes de garantie standard	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02
2831	Primes, droits et indemnités courantes	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02
28311	Primes	0,01	0,01	0,01	0,02	0,02
28312	Droits de régimes de garantie standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28313	Indemnités courantes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2832	Indemnités en capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde net de gestion	17,85	18,10	24,41	27,79	28,20
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS NON FINANCIERS	0,66	-0,23	12,92	-0,22	-0,27
31	Acquisition nette d'actifs non financiers	0,66	-0,23	12,92	-0,22	-0,27
311	Actifs fixes	0,65	-0,25	0,18	-0,40	-0,23
3111	Bâtiments et ouvrages de génie civil	0,80	-0,12	0,01	-0,10	0,49
31111	Logements	-0,05	0,07	0,06	-0,01	0,51
31112	Bâtiments non résidentiels	0,85	-0,19	-0,06	-0,09	-0,02
31113	Autres ouvrages de génie civil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31114	Améliorations de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3112	Machines et équipement	0,12	0,11	0,54	0,06	-0,39
31121	Matériels de transport	0,00	0,02	0,38	0,00	-0,15
31122	Machines et équipements autres que matériels de transport	0,12	0,08	0,16	0,06	-0,24
311221	Équipements des technologies de l'information et de la communication (TIC)	0,09	0,05	0,10	0,11	-0,07
311222	Machines et équipements non classés ailleurs	0,03	0,03	0,06	-0,05	-0,18
3113	Autres actifs fixes	-0,27	-0,24	-0,36	-0,36	-0,34
31131	Ressources biologiques cultivées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311311	Ressources animales fournissant une production de façon répétée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

311312	Arbres, végétaux et plantes fournissant une production de façon répétée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31132	Produits de la propriété intellectuelle	-0,27	-0,24	-0,36	-0,36	-0,34
311321	Recherche et développement	-0,32	-0,35	-0,35	-0,35	-0,33
311322	Prospection minière et évaluation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311323	Logiciels et bases de données	0,05	0,11	-0,01	0,00	0,00
3113231	Logiciels	0,05	0,11	-0,01	0,00	0,00
3113232	Bases de données	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311324	Oeuvres récréatives, littéraires ou artistiques originales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
311325	Autres droits de propriété intellectuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31133	Coûts de transfert de la propriété d'actifs non produits autres que des terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3114	Systèmes d'armes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
312	Stocks	0,01	0,02	0,02	0,18	-0,03
31221	Matières premières et fournitures	0,01	0,02	0,02	0,18	-0,03
31222	Travaux en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31223	Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31224	Biens destinés à la revente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31225	Stocks militaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
313	Objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314	Actifs non produits	0,00	0,00	12,72	0,00	0,00
3141	Terrains	0,00	0,00	12,72	0,00	0,00
3142	Gisements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3143	Autres actifs naturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31431	Ressources biologiques non cultivées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31432	Ressources en eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31433	Autres ressources naturelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314331	Spectre de fréquences radio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314332	Ressources naturelles non classées ailleurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3144	Actifs incorporels non produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31441	Contrats, baux et licences	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

314411	<i>Licences d'exploitation négociables</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314412	<i>Permis d'utilisation de ressources naturelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314413	<i>Permis d'entreprendre une activité spécifique</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
314414	<i>Droit d'exclusivité sur des biens et services futurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31442	<i>Fonds de commerce et actifs commerciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Capacité de financement</i>	17,18	18,34	11,49	28,02	28,47
	TRANSACTIONS SUR ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS (FINANCEMENT)	17,18	18,34	11,49	28,02	28,47
32	<i>Actifs financiers</i>	58,19	59,65	50,56	66,87	70,14
321	<i>Intérieurs</i>	58,19	59,65	50,56	66,87	70,14
3211	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32111	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32112	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3212	<i>Numéraire et dépôts</i>	33,90	39,76	42,38	43,74	44,31
3213	<i>Titres de créance</i>	23,14	19,80	9,03	15,54	24,32
3214	<i>Crédits</i>	1,19	0,16	-1,17	-1,47	4,48
3215	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	1,20	0,00	2,35
32151	<i>Actions</i>	0,00	0,00	1,20	0,00	2,35
32152	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3216	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32161	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32162	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32163	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32164	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32165	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3217	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32171	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32172	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3218	<i>Autres comptes à recevoir</i>	-0,04	-0,06	-0,88	9,06	-5,31

32181	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	-0,48	0,17	-0,04	0,32	-0,09
32182	<i>Divers autres comptes à recevoir</i>	0,44	-0,24	-0,83	8,74	-5,22
322	<i>Extérieurs</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3221	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32211	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32212	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3222	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3223	<i>Titres de créance</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3224	<i>Crédits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3225	<i>Actions et parts de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32251	<i>Actions</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32252	<i>Parts ou unités de fonds d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3226	<i>Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32261	<i>Réserves techniques d'assurance-dommages</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32262	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32263	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32264	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32265	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3227	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32271	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32272	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3228	<i>Autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32281	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32282	<i>Divers autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33	<i>Passifs</i>	41,01	41,31	39,07	38,85	41,67
331	<i>Intérieurs</i>	41,01	41,31	39,07	38,85	41,67
3311	<i>Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33111	<i>Or monétaire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33112	<i>Droits de tirage spéciaux</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3312	<i>Numéraire et dépôts</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3313	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3314	Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3315	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33151	Actions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33152	Parts ou unités de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3316	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	37,49	39,17	39,31	41,42	41,92
33161	Réserves techniques d'assurance-dommages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33162	Droits sur les assurances-vie et rentes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33163	Droits à pension	37,49	39,17	39,31	41,42	41,92
33164	Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33165	Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3317	Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33171	Produits financiers dérivés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33172	Options sur titres des salariés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3318	Autres comptes à payer	3,52	2,15	-0,24	-2,57	-0,24
33181	Crédits commerciaux et avances	0,19	0,04	0,02	-0,13	0,02
33182	Divers autres comptes à payer	3,33	2,11	-0,26	-2,44	-0,26
332	Extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3321	Or monétaire et droits de tirage spéciaux (DTS)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33211	Or monétaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33212	Droits de tirage spéciaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3322	Numéraire et dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3323	Titres de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3324	Crédits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3325	Actions et parts de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33251	Actions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33252	Parts ou unités de fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3326	Systèmes d'assurance, de pensions et de garanties standard	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33261	Réserves techniques d'assurance-dommages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

33262	<i>Droits sur les assurances-vie et rentes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33263	<i>Droits à pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33264	<i>Droits des fonds de pension sur les gérants des systèmes de pension</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33265	<i>Réserves pour appels dans le cadre de garanties standard</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3327	<i>Produits financiers dérivés et options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33271	<i>Produits financiers dérivés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33272	<i>Options sur titres des salariés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3328	<i>Autres comptes à payer</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33281	<i>Crédits commerciaux et avances</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
33282	<i>Divers autres comptes à recevoir</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>ECART = Ligne 205 (-) Ligne 206</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 7 : Taux de couverture des données collectées

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de CT traitées	363	354	364	364	364
Taux de couverture	99,73%	97,25%	100,00%	100%	100%

ANNEXE 2 : PRESENTATION GENERALE DES STATISTIQUES DE FINANCES PUBLIQUES (SFP)

1. Définition et importance des SFP

Les SFP font l'objet d'une présentation commune dans la plupart des pays membres du FMI. Elles tirent leur fondement des différents Manuels de Statistiques de Finances Publiques (MSFP) établis à cet effet. Il convient de les définir et de donner leur importance.

1.1. Définition

Les SFP mesurent l'activité financière des administrations publiques d'une économie. Elles constituent le fondement de l'analyse fiscale et budgétaire et jouent un rôle primordial dans la formulation de programmes budgétaires cohérents et dans leur suivi ainsi que dans la surveillance des politiques économiques.

Les différentes crises financières internationales et particulièrement celle de 2008, les niveaux élevés de déficits budgétaires et de dette qui en ont résulté, dans bien des pays, ont démontré à quel point il est important de disposer en temps opportun de statistiques fiables sur le secteur public en général et sur le secteur des administrations publiques en particulier qui permettent la détection précoce des sources de vulnérabilité et l'adoption de mesures correctrices appropriées. Aussi, il est important de disposer de données comparables au niveau international.

1.2. Importance des SFP

Les statistiques de finances publiques sont traditionnellement utilisées dans l'analyse des aspects suivants :

- ✓ l'étendue de l'administration publique et sa contribution à la demande globale, à l'investissement et à l'épargne ;

- ✓ l'impact de la politique fiscale et budgétaire sur la situation économique, notamment sur l'utilisation des ressources, les conditions monétaires et l'endettement national ;
- ✓ le taux des prélèvements obligatoires (la pression fiscale) et la protection tarifaire ;
- ✓ le système de protection sociale.

En outre, les règles de finances publiques, les déficits structurels, l'évaluation de l'efficacité des dépenses affectées à la lutte contre la pauvreté, la soutenabilité des politiques budgétaires, la position d'endettement, la valeur nette du patrimoine des administrations publiques et du montant de leurs passifs conditionnels, y compris leurs obligations au titre des pensions de sécurité sociale sont des aspects qui intéressent de plus en plus les analystes. Les SFP permettent de mesurer en général l'activité du secteur public.

2. Références méthodologiques

2.1. Au niveau international

Au début des années 1970, un projet de manuel de statistiques de finances publiques a été élaboré et donnait les premières orientations internationales concernant l'établissement des SFP. Sur la base des commentaires reçus sur ce projet de manuel, le MSFP 1986 a été élaboré et définissait des orientations pour l'établissement des SFP. Mais, la méthodologie utilisée n'assurait pas toujours la cohérence avec les autres statistiques macroéconomiques.

Les recommandations internationales formulées sur le MSFP 1986 ont permis d'élaborer le MSFP 2001 qui rompt avec le principe d'enregistrement des SFP en base caisse pour adopter le principe d'enregistrement en base droits constatés. Il intègre aussi une approche patrimoniale dans l'établissement et la présentation des SFP.

Le MSFP 2001 a évolué afin de s'aligner aux autres manuels et guides de statistiques macroéconomiques, notamment le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008), la sixième édition du Manuel de la balance de paiement et de la position extérieure globale (MBP6) et le Manuel de statistiques monétaire et financière (MSMF). Ainsi, la prise en compte des recommandations internationales d'établissement des statistiques formulées sur le MSFP 2001 a abouti au MSFP 2014.

Le MSFP 2014 recommande de publier, à l'instar du MSFP 2001, des flux et encours totalement intégrés, enregistrés sur la base des droits constatés et de tenir à jour des données de flux de trésorerie pour permettre d'évaluer les contraintes de liquidité des administrations publiques.

Le tableau ci-après présente la comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014.

Tableau 8 : Comparaison des principes méthodologiques des MSFP 1986 et MSFP 2014

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014	
Principes de base du MSFP 1986	Principes de base du MSFP 2014
Champ de couverture des SFP	
Le champ d'application du MSFP 1986 repose sur des critères fonctionnels. Il englobe l'ensemble des unités assumant les fonctions d'administration publique	Le champ d'application du MSFP 2014 repose sur des critères institutionnels et concerne l'ensemble du secteur des administrations publiques voire du secteur public.
Moment d'enregistrement des événements économiques	
Dans le MSFP 1986, les transactions sont enregistrées en base caisse, c'est-à-dire au moment des décaissements ou encaissements effectués en règlement des transactions.	Dans le cadre SFP, le moment auquel les transactions et les autres flux économiques doivent être enregistrés est déterminé selon le principe d'enregistrement en droits constatés, c'est-à-dire lorsque la valeur économique est créée, transformée, échangée, transférée ou éteinte.
Couverture des événements	
Le MSFP 1986 n'enregistre que les opérations monétaires. Seules certaines transactions en nature sont enregistrées en poste pour mémoire.	La couverture des événements dans le cadre SFP 2014 est plus étendue, car ce cadre englobe l'ensemble des événements économiques qui influent sur les actifs, les passifs, les recettes ou les charges au lieu de se limiter aux événements donnant lieu à des

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014

	règlements en trésorerie. Par exemple, le troc et les dons de biens et services sont inclus ; • Le cadre SFP 2014 saisit aussi les autres flux économiques, c'est-à-dire tous les flux autres que les transactions affectant l'encours d'actifs et de passifs et la valeur nette d'une unité. Ces autres flux économiques doivent être inclus afin de réconcilier pleinement le compte de patrimoine entre le début et la fin de la période comptable.
Valorisation	
• Dans le MSFP 1986, les titres de dette étaient toujours valorisés au montant exigible à l'échéance (valeur faciale), lequel peut diverger tant de la valeur nominale que de la valeur courante du marché	• Dans le cadre SFP, les actifs et les passifs sont valorisés aux prix en vigueur sur le marché, y compris les titres de créance qui peuvent avoir une valeur nominale différente
Enregistrement des flux sur une base brute ou nette	
• Les règles de présentation des flux sur une base brute ou nette sont, pour l'essentiel, identiques dans le cadre SFP et le MSFP 1986 • Toutefois, pour les établissements marchands, le MSFP 1986 préconise un enregistrement net correspondant à la différence entre des ventes et les coûts de production, en recettes en cas de valeur positive et en dépenses en cas de valeur négative	• Dans le cadre SFP, les ventes et les coûts de production des établissements marchands sont présentés sur une base brute respectivement en recettes et en charges

Différence conceptuelle entre le MSFP 1986 et le MSFP 2014	
Intégration des flux et des encours	
• Dans le MSFP 1986, les encours se limitaient aux passifs de dette.	• Le cadre SFP est un système entièrement intégré : les encours à la fin de la période comptable peuvent être calculés à partir des encours existant au début de la période et des flux qui surviennent au cours de celle-ci. En conséquence de cette intégration, tous les événements qui influent sur la performance, la situation financière ou la liquidité des administrations publiques sont pris en compte.
Cadre analytique	
• Le MSFP 1986 met l'accent sur un seul solde comptable, à savoir le déficit ou l'excédent global ; • Les opérations de trésorerie sur actifs non financiers sont traitées comme des recettes ou des dépenses en capital.	• Le cadre SFP introduit plusieurs soldes comptables qui facilitent l'analyse du secteur des administrations publiques ou du secteur public ; • Il fournit de nouvelles définitions de recettes et de charges, en tant que transactions modifiant la valeur nette.
Harmonisation avec d'autres méthodologies	
• Le MSFP 1986 n'est pas harmonisé avec les autres systèmes de statistiques macroéconomiques.	• Le MSFP 2014 est plus étroitement harmonisé avec le SCN 2008 et le MBP6 ; • Il se rapproche davantage des normes comptables du secteur public

2.2. Au niveau sous régional

L'UEMOA a adopté en 1998 et 1999 cinq (05) directives de première génération dont la directive n°06/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant TOFE et ses ensembles modificatifs. Cette directive a été révisée en 2009 à la faveur de la rénovation du cadre harmonisé des finances publiques. Ce nouveau cadre comporte six (06) directives.

Il s'agit de :

- ✓ la directive N°01/2009/CM/UEMOA du 27 mars 2009 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°06/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant lois de finances au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°07/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant règlement général sur la comptabilité publique au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°08/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant nomenclature budgétaire de l'Etat au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°09/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant plan comptable de l'Etat (PCE) au sein de l'UEMOA ;
- ✓ la directive N°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA.

2.3. Au niveau national

Pour se conformer aux normes au niveau international et sous régional, le Burkina Faso a internalisé les directives du nouveau cadre harmonisé des finances publiques. Pour ce qui concerne la directive N°10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA, elle a été transposée dans l'arsenal juridique par le décret N°2016-602/PRES/PM/MINEFID du 8 juillet 2016 portant TOFE.

3. Quelques concepts et définitions

Résidence et territoire économique

La résidence d'une unité institutionnelle est le territoire économique avec lequel elle a la relation la plus étroite, c'est à dire un centre d'intérêt économique prépondérant.

Le territoire économique est la zone géographique ou la juridiction la plus large pour laquelle des statistiques sont requises.

Unités institutionnelles

Une unité institutionnelle est une entité économique qui est capable, de son propre chef, de posséder des actifs, de contracter des passifs, de s'engager dans des activités économiques et de réaliser des opérations avec d'autres entités.

Il existe deux principaux types d'unités institutionnelles. Il s'agit des ménages et des entités juridiques ou sociales.

Les ménages

Un ménage est un groupe de personnes qui :

- ❖ partagent le même logement ;
- ❖ mettent en commun une partie ou la totalité de leurs revenus et de leur patrimoine ;
- ❖ et consomment collectivement des biens et services (par exemple : logement et nourriture).

Entités juridiques ou sociales

Une entité juridique ou sociale est une entité dont l'existence est reconnue par le droit ou par la société indépendamment des personnes ou des autres entités qui la possèdent ou la contrôlent. Les entités juridiques sont constituées des sociétés ou quasi-sociétés, des institutions sans but lucratif et des unités institutionnelles d'administration publique :

- ✓ **les sociétés** : entités juridiques capables de dégager un profit ou une autre forme de gain financier pour leurs propriétaires et créées pour s'engager dans une production marchande ;
- ✓ **les quasi-sociétés** : entreprises non constituées en sociétés qui fonctionnent comme si elles étaient des sociétés et peuvent établir un ensemble complet de comptes ;
- ✓ **les institutions sans but lucratif** : entités juridiques ou sociales créées dans le but de produire des biens ou des services, dont le statut ne leur permet pas d'être une source de revenu, de profit ou d'autres formes de gain financier pour les unités qui les créent, les contrôlent ou les financent ;
- ✓ **les unités institutionnelles d'administration publique** : entités instituées par décision politique qui exercent un pouvoir législatif, judiciaire ou exécutif sur d'autres unités institutionnelles dans un espace donné.

4. Le champ de couverture des SFP

Suivant le MSFP 2014, le champ couvert par les SFP est le secteur public. Le secteur public s'entend comme étant l'ensemble des unités institutionnelles résidentes contrôlées directement ou indirectement par des unités d'administration publique résidentes, c'est-à-dire toutes les unités du secteur des administrations publiques et les sociétés publiques résidentes.

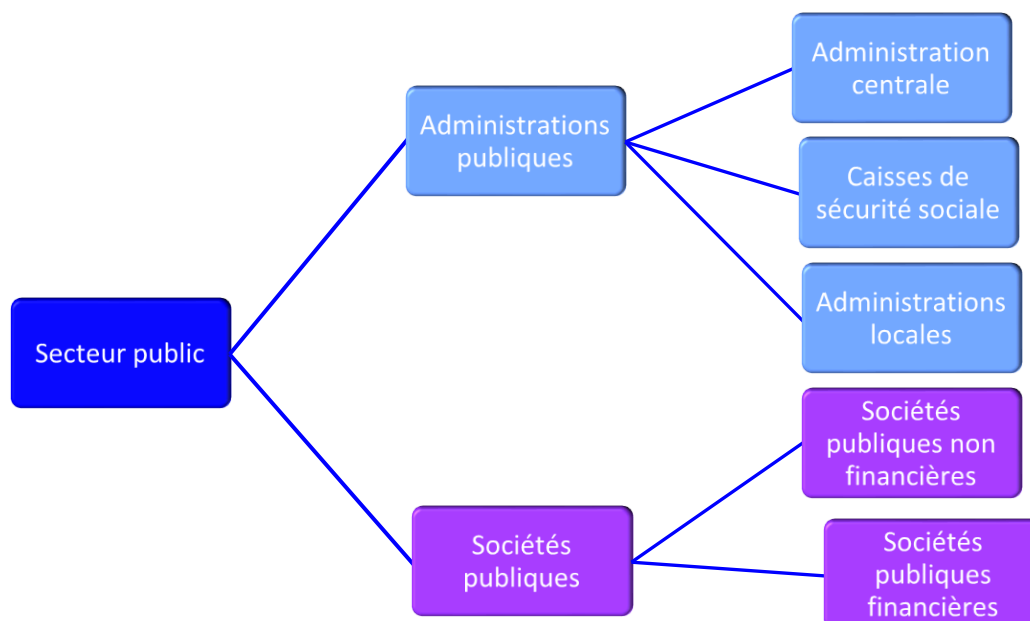
Les unités institutionnelles du secteur public sont regroupées en deux groupes : les administrations publiques et les sociétés publiques. Les administrations publiques se

décomposent en administration centrale, administrations d'Etats fédérés, administrations locales et/ou caisse de sécurité sociale.

Les sociétés publiques se subdivisent en sociétés publiques financières et en sociétés publiques non financières.

Le schéma ci-dessous permet de clarifier la subdivision du secteur public.

Schéma N°1 : Composition du secteur public



Source : MSFP 2014

Au niveau régional, conformément à l'article 8 de la directive n°10 portant TOFE-UEMOA, le champ couvert par le TOF-UEMOA est le secteur des administrations publiques composé de toutes les unités institutionnelles résidentes des administrations publiques ainsi que des institutions sans but lucratif (ISBL) qui répondent aux caractéristiques d'administrations publiques.

Quatre types d'unités d'administrations publiques sont distingués à savoir :

- les unités budgétaires ;
- les unités de sécurité sociale ;
- les Institutions sans but lucratif (ISBL) non marchandes ;
- les unités extrabudgétaires.

Ces unités sont regroupées en trois sous-secteurs ;

- le sous-secteur de l'administration centrale y compris ses ISBL et unités extrabudgétaires ;

- le sous-secteur de l'administration locale y compris ses ISBL et unités extrabudgétaires ;
- le sous-secteur de la sécurité sociale.

Le champ couvert par les SFP au Burkina Faso est le secteur des administrations publiques comme le recommande l'UEMOA. C'est l'article 9 du décret n°2016-602 qui le définit.

4.1.Cadre d'analyse du MSFP 2014

Le cadre d'analyse du MSFP 2014 est un cadre intégré entre les stocks et les flux. Il se présente sous forme d'un ensemble de quatre situations financières dont trois fondées sur des données en droits constatés relatives aux transactions, aux autres flux économiques et au compte de patrimoine et une quatrième fondée sur les données en base caisse :

- ✓ **la situation des opérations des administrations publiques** : Elle résume l'ensemble des transactions et calcule à partir de cette information d'importants soldes analytiques;
- ✓ **la situation des autres flux économiques** : elle renseigne sur les variations de la valeur nette qui découlent des flux économiques autres que des transactions. Ces flux sont classifiés comme des variations de valeur (réévaluation) ou des changements de volume d'actifs et de passifs ;
- ✓ **le compte du patrimoine** : il fait état de l'ensemble des actifs et des passifs et de la valeur nette en ouverture et en clôture d'exercice ;
- ✓ **la situation des flux de trésorerie** : elle illustre les quantités de liquidités générées et utilisées dans les opérations et les transactions portant sur les actifs et les passifs. Son solde comptable est la variation nette de trésorerie.

De façon schématique, le cadre d'analyse s'articule comme suit :

Figure 1 : Cadre analytique des SFP



Source : MSFP 2014

En attendant la mise en œuvre intégrale du cadre du MSFP 2014, l'UEMOA recommande la mise en œuvre d'un Cadre d'Analyse Minimum (CAM) composé de quatre tableaux tel que stipulé à l'article 26 de la directive N°10. Ce sont : le TOFE UEMOA, la situation des flux de trésorerie, la situation des actifs financiers et des passifs et la situation de la dette.

4.2. Cadre institutionnel et organisationnel

En rappel, le premier TOFE du Burkina Faso datant des années 1990 a été élaboré par le Trésor Public. Cette attribution est passée à la Direction des études et de la planification (DEP) du Ministère en charge des finances, puis au Secrétariat technique permanent du programme d'ajustement structurel (STP-PAS). Elle est dévolue au Secrétariat technique pour la coordination des programmes de développement économique et social (STC-PDES) en 1997 et au Secrétariat permanent pour le suivi des politiques et programmes financiers (SP-PPF) à partir de septembre 2002.

Conformément à l'arrêté N°2012-0457/MEF/SG/DGTCP du 31 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement de la DGTCP, celle-ci à travers la DSOFE est à nouveau chargée de l'élaboration du TOFE.

Par ailleurs, un Comité d'élaboration et de validation des statistiques de finances publiques (COMITE-SFP) a été créé suivant l'arrêté N°2019-00342/MINEFID/SG/DGTCP/DSOFE du 31 juillet 2019.

ANNEXE 3 : EQUIPE D'ELABORATION DU RAGOFE

Numéro d'ordre	Nom et Prénom (s)	Fonction	Contact
1	SOULAMA Vieux Abdoul Rachid	Secrétaire Général/Ministère de l'Economie et des Finances	
2	BAMOUNI Bruno R.	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	
3	OULLA/PARE Kadiatou	Directrice Générale Adjointe du Trésor et de la Comptabilité Publique	
4	BASSOLE W. Gustave	Directeur du suivi des opérations financières de l'Etat	60 48 30 30 newoulou2@gmail.com
5	COMPAORE Judith Félicité	Chargée du contrôle interne	70 73 75 61 judifeli@yahoo.fr
6	COMPAORE Abdoul Rasmané	Chef du service des statistiques de finances publiques	70 43 39 21 cabdoulrasmene@gmail.com
7	MILLOGO H. Armel	Chef du service des statistiques des opérations financières de l'Etat	78 35 95 85 millogoharmel@gmail.com
8	BELEMBAGO Boukaré	Chargé des statistiques de finances publiques	60 09 04 07 belembaogoboukare@gmail.com
9	KABORE Roland	Chargé des statistiques de finances publiques	70 49 82 42 roland1kabore@gmail.com
10	TOU Ibrahima	Chargé des statistiques de finances publiques	78 11 97 50 ibrahimatou77@gmail.com
11	OUEDRAOGO P. Dieudonné	Chargé des statistiques de finances publiques	78 02 52 73 payamsseba@gmail.com
12	MOSSE Francis	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	70 38 44 76 mossefra@gmail.com
13	YAMEOGO W. Arlenn	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	78 66 00 18 arlenn2000@gmail.com

14	OUEDRAOGO Haoua	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	71 05 15 13 haouaouedraogo61@gmail.com
15	KAMBOU Justin	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	76 32 34 00 justiskas@gmail.com
16	ZIDA/TAPSOBA Odile	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	72 37 92 27 tapsodile@gmail.com
17	MAGNINI Wiokazi Constant	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	72 68 86 88 wconstant.magnini@gmail.com
18	ZONGO Yacouba	Chargé des statistiques des opérations financières de l'Etat	76 50 27 95 zongoyacouba974@gmail.com

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU RAGOFE

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Structure	Contact téléphonique	Adresse e-mail
1	BASSOLE Wilfried Gustave	DSOFE	78 55 81 00	newoulou2@gmail.com
2	BELEMBAOGO Boukaré	DSOFE	60 09 04 07	belembaogoboukare@gmail.com
3	NABI Pousga	SP/CNPE	70 33 32 57	nabipousga@gmail.com
4	COMPAORE Abdoul Rasmané	DSOFE	70 43 39 21	cabdoulrasmane@gmail.com
5	COMPAORE Judith Félicité	DSOFE	70 73 75 61	judifeli@yahoo.fr
6	KABORE Roland	DSOFE	70 49 82 42	roland1kabore@gmail.com
7	ZONGO Yacouba	DSOFE	76 50 27 95	zongoyacouba974@gmail.com
8	MOSSE Francis	DSOFE	70 38 44 76	mossefra@gmail.com
9	OUEDRAOGO Abdoulaye	DGEP	70 50 44 82	abdoullahoued@gmail.com
10	SAMPEBRE T Dieudonné	DPE	70 33 55 44	teganabadieudonnes@gmail.com
11	ZOUNGRANA Tasséré	DDP	78 01 05 93	ztass51@gmail.com
12	OUEDRAOGO Haoua	DSOFE	71 05 15 13	haouaouedraogo61@gmail.com

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Structure	Contact téléphonique	Adresse e-mail
13	OUEDRAOGO P. Dieudonné	DSOFE	78 02 52 73	payamsseba@gmail.com
14	SAWADOGO Pathé	DAMOF	76 94 52 33	pathesawadogo@gmail.com
15	TOU Ibrahima	DSOFE	78 11 97 50	ibrahimatou77@gmail.com
16	MAGNINI W. Constant	DSOFE	72 68 86 88	wconstant.magnini@gmail.com
17	SAWADOGO K Karim	CNSS	70 74 68 04	Kindabambakarim.sawadogo@cnss.bf
18	YAMEOGO Nongma	Amical AC	70 00 33 26	yameonjoseph@yahoo.fr
19	SANGARE Mamadou	DGCOOP	70 13 06 05	sangarekn2@gmail.com
20	NIKIEMA Gérard	CARFO	54 88 58 44	nikiema.gerard@yahoo.com
21	OUEDRAOGO A.Guelilou	DGESS/MEF	76 88 92 81	agsoro0@gmail.com
22	KAMBOU Justin	DSOFE	76 32 34 00	justiskas@gmail.com
23	ZIDA/TAPSOBA Odile	DSOFE	67 77 49 40	tapsodile@gmail.com

N° d'ordre	Nom et Prénom(s)	Structure	Contact téléphonique	Adresse e-mail
24	KABRE Isaac Fresnel Wendkouni	DGB	70 00 11 22	fresnelisaac@gmail.com
25	YAMEOGO W Arlenn	DSOFE	75 30 30 25	arlenn2000@gmail.com

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	i
SOMMAIRE.....	viii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	xi
LISTE DES GRAPHIQUES	xii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE BUDGETAIRE (TOF-ACB)	3
I.1- Recettes	3
I.2- Dépenses.....	5
I.2.1- Charges	6
I.2.2- Transactions sur les actifs non financiers	9
I.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	10
I.4- Soldes caractéristiques du TOF-ACB	12
I.5- Ratios en lien avec le TOF-ACB	13
CHAPITRE II: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES UNITES EXTRA-BUDGETAIRES (TOF-UEB).....	14
II.1- Recettes.....	14
II.2- Dépenses	17
II.2.1 Charges	18
II.2.2 Transactions sur actifs non financiers	19
II.3- Transactions sur actifs financiers et passifs.....	21
II.4- Soldes caractéristiques	22
CHAPITRE III: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (TOF-CT)	24
III.1- Analyse globale du Tableau des opérations financières des collectivités territoriales	24
III.1.1- Recettes.....	24

III.1.2- Dépenses	27
III.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs.....	30
III.1.4- Soldes caractéristiques.....	31
III.2- Analyse du Tableau des opérations financières par type de collectivités Territoriales	32
III.2.1- Recettes.....	32
III.2.2- Dépenses	34
III.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs.....	37
III.2.4- Soldes caractéristiques.....	38
CHAPITRE IV: ANALYSE DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DES ORGANISMES DE PROTECTION SOCIALE (OPS)	40
IV.1- Analyse des agrégats du TOF-CNSS	40
IV.1.1- Recettes.....	40
IV.1.2- Dépenses	42
IV.1.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	44
IV.1.4- Soldes caractéristiques.....	46
IV.2- Analyse des agrégats du TOF-CARFO	48
IV.2.1- Recettes.....	48
IV.2.2- Dépenses	49
IV.2.3- Transactions sur actifs financiers et passifs	51
IV.2.4- Soldes caractéristiques.....	53
CONCLUSION	54
ANNEXES	a
1. Définition et importance des SFP	w
1.1. Définition	w
1.2. Importance des SFP	w
2. Références méthodologiques	x
2.1. Au niveau international	x

2.2. Au niveau sous régional	aa
2.3. Au niveau national.....	bb
3. Quelques concepts et définitions	bb
Résidence et territoire économique.....	bb
Unités institutionnelles.....	bb
4. Le champ de couverture des SFP	cc
4.1. Cadre d'analyse du MSFP 2014.....	ee
4.2. Cadre institutionnel et organisationnel.....	ff
TABLE DES MATIERES.....	mm

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
 Secteur n°55 (Ouaga 2000), avenue Mouammar Kadhafi -01 BP. 92 Ouagadougou 01
 Tél. : (226) 25 66 20 17 ; Fax : (226) 25 30 57 61
 Site web : www.tresor.gov.bf